



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 139 • NUMÉRO 031 • 3^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 29 mars 2004

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 29 mars 2004

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

● (1100)

[Français]

LA LOI SUR LA PROTECTION DES DROITS DES AÎNÉS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 février, de la motion: Que le projet de loi C-439, Loi constituant le Bureau du Protecteur des droits des aînés et l'Agence canadienne de protection des droits des aînés et modifiant le Code criminel, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de parler du projet de loi C-439, qui crée le Bureau du Protecteur des droits des aînés et l'Agence canadienne de protection des droits des aînés.

Ce projet de loi part d'un bon sentiment, on le sait, celui de protéger les aînés. D'ailleurs, les amendements au Code criminel, qu'on retrouve aux pages 21 et 22 du projet de loi, sont intéressants, et certains d'entre eux mériteraient d'être repris dans un autre projet de loi. Je dis qu'il faudrait un autre projet de loi, parce qu'en plus de ces modifications au Code criminel, le projet de loi C-439 contient des dispositions carrément inacceptables pour nous.

● (1105)

Certaines ne relèvent pas du fédéral; d'autres viennent dédoubler des structures déjà existantes au Québec. D'autres encore, si elles étaient adoptées, viendraient semer la confusion plutôt que d'aider les aînés. C'est pourquoi tout en appréciant la préoccupation affichée par la députée de Sudbury pour le bien-être des aînés, on ne peut pas appuyer son projet de loi.

Si j'ai bien compris, le projet de loi prévoit la création du Bureau du Protecteur des droits des aînés, une sorte de Direction de la protection de la jeunesse faite pour les aînés. Le protecteur aurait d'ailleurs le pouvoir de superviser le travail des curateurs. Il y a des curateurs au Québec. Ce protecteur aurait donc le droit et le pouvoir de mener des recherches sur les meilleures pratiques et systèmes propres aux tutelles. On bénéficie déjà de cela au Québec.

Le protecteur se mettrait, de plus, à superviser les établissements du réseau de la santé des provinces, puisque la loi lui donne le pouvoir d'élaborer et de recommander des lignes de conduite pour aider les comités de révision des établissements.

Imaginez la confusion qui régnerait, par exemple à l'hôpital Saint-Charles-Borromé—on a entendu parler de ce cas—, si on se retrouvait du jour au lendemain avec deux enquêtes parallèles découlant de deux types de recommandations.

Le projet de loi prévoit également la création de l'Agence canadienne de protection des droits des aînés. C'est une institution très semblable, quasi identique au Conseil des aînés du Québec, lequel a déjà pour fonction de conseiller le ministre dans la planification, la mise en oeuvre et la coordination des politiques gouvernementales, ainsi que des programmes et des services visant à répondre aux besoins des personnes âgées; il a également pour fonction de proposer au ministre la mise sur pied de programmes et de services répondant aux besoins des personnes âgées et visant à prévenir et à corriger les situations d'abus dont ces personnes peuvent être victimes.

Le Conseil des aînés a également déjà pour fonction de réaliser et de diffuser de la documentation et des programmes d'information relatifs aux personnes âgées, aux services et aux avantages qui leur sont offerts, ainsi que de favoriser cette réalisation et cette diffusion par des tiers.

Il y a aussi la question de la diffusion d'information. Au Québec, nous avons une institution unique au Canada, les CLSC. Ceux-ci font déjà un bon travail, notamment en ce qui concerne le maintien des malades à domicile. Les CLSC font déjà beaucoup de promotion, de prévention, de diffusion, et appuyer le projet de loi C-439 serait un petit peu et même beaucoup ne pas reconnaître l'excellent travail que ces CLSC font déjà en territoire québécois.

Toutefois, ce sur quoi je voudrais attirer l'attention de mes collègues et des députés de cette Chambre, c'est qu'on donne dans le projet de loi la définition suivante de «mauvais traitement»:

Le fait de causer sciemment des blessures corporelles ou psychologiques ou des préjudices financiers [...]

● (1110)

Cela m'amène à penser que ou bien on est inconscient, ou bien la députée n'a pas sciemment vu l'expression «préjudices financiers» ou elle n'y a pas pensé.

Quand on pense à tout le scandale qui a entouré les préjudices financiers qu'on a fait subir aux personnes âgées quant au Supplément de revenu garanti, c'était et c'est toujours un grave préjudice financier.

Dans ce sens, je me demande si, par adjonction, on ne pourrait pas dire que le gouvernement est coupable à ce moment-là. Avec la Loi constituant le Bureau du Protecteur des droits des aînés que veut faire adopter la députée, est-ce que le gouvernement du Canada ne serait pas redevable en vertu de ce nouveau Bureau de protection des droits des aînés, puisqu'on a caché sciemment aux personnes âgées le fait qu'elles avaient droit au Supplément de revenu garanti?

Initiatives parlementaires

On sait que le gouvernement n'a pas donné l'information pour que les personnes âgées reçoivent le Supplément de revenu garanti. On sait que ce gouvernement n'a pas pris les mesures pour aller trouver les personnes âgées, quitte à faire du porte-à-porte, quitte à aller les rejoindre dans les CLSC et dans les centres pour personnes âgées. Quand on regarde ce qui s'est passé, je pense qu'un projet de loi comme celui-là n'arrangera en rien le sort des personnes âgées.

Je voudrais rappeler qu'il y a 270 000 Canadiens et Canadiennes, dont 68 000 Québécois, qui ont été privés du Supplément de revenu garanti. Mon collègue, le député de Champlain, a fait un travail remarquable dans le recours que nous avons intenté afin de retrouver toutes les personnes qui étaient lésées par cette omission, que je calcule volontaire de la part du gouvernement en place, d'allouer le Supplément de revenu garanti.

Finalement, les gens nous disaient qu'ils n'avaient pas besoin d'une loi pour les protéger, mais qu'ils avaient besoin d'avoir des informations et ils avaient besoin que nous fassions les démarches pour eux. Nous avons besoin de justice sociale. Je ne pense pas que cette loi qui vise à établir un Bureau du Protecteur des droits des aînés soit vraiment nécessaire au Québec.

Au Québec, on a trouvé que ces gens avaient effectivement été lésés dans leurs droits financiers. Il y avait eu préjudice financier. Nous, les Québécois, nous en sommes rendu compte. Il y a des CLSC qui font de la prévention et de la protection. Il y a aussi la curatelle publique au Québec. Donc, nous n'avons pas besoin d'un tel projet de loi au Québec.

Bien qu'il soit rempli de bonnes intentions, ce projet de loi ne nous convient pas et nous allons voter contre.

• (1115)

[Traduction]

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, il me fait plaisir de dire quelques mots au sujet d'une mesure législative qui reconnaît le fait fondamental que les aînés sont souvent vulnérables et peuvent être victimes d'exploitation, d'abus et de négligence. Une seule éventualité de cette nature est toujours inadmissible.

Compte tenu de la croissance de la population du Canada et de l'augmentation du pourcentage d'aînés, nous nous réjouissons de voir une telle mesure présentée à la Chambre des communes. Je tiens à poser des questions sur certains éléments de ce projet de loi, mais, dans l'ensemble, s'il sensibilise les Canadiens à la vulnérabilité des aînés, j'estime qu'il est positif.

Le projet de loi prévoit entre autres des mesures de prévention et de traitement des problèmes qui existent, je le sais. Comme je me suis occupé de mes propres parents et de certains membres de la famille de mon épouse, je suis fort conscient des difficultés qui se posent. Je ne parle pas de celles des gens de mon âge, mais de celles des aînés. Je souligne que nous devons faire preuve d'une grande vigilance pour éviter que les aînés ne soient malmenés ou exploités.

Le projet de loi prévoit également, dans la détermination de la peine, la prise en compte de la vulnérabilité de la victime adulte qui constitue une circonstance aggravante en vertu du Code criminel. Je suis tout à fait d'accord avec cela. Nous écartons souvent cette question, principalement parce que les victimes sont âgées et qu'elles ne se plaignent pas autant que les plus jeunes.

Dans l'ensemble, les principes mis de l'avant dans le projet de loi sont valables et méritent d'être appuyés. Mon parti et particulièrement mon collègue, le député de Wild Rose, ont réclamé très vigoureusement la protection législative des enfants.

Nous sommes devant les deux pôles d'une même réalité ici. Nous nous emportons et devenons très émotifs lorsque les enfants sont des victimes. Nous devrions réagir avec autant de compassion, en vertu de la loi, lorsque ce sont les aînés, à l'autre extrémité du pôle, qui sont malmenés.

• (1120)

Une chose m'inquiète à cet égard et j'aimerais m'y attarder un peu. Est-ce que la nouvelle agence qui serait créée par le projet de loi serait encore une autre bureaucratie gouvernementale? Empièterait-elle sur les droits actuels des provinces? Quoi qu'il en soit, je dois dire que l'objectif général du projet de loi mérite certainement d'être appuyé.

Il y n'y a pas si longtemps, on nous a montré, sur le réseau CTV si ma mémoire est bonne, comment nos aînés étaient traités dans certains de nos foyers. C'était un reportage terrible à regarder. De tels traitements ne devraient pas exister. Par contre, je dois admettre que certains membres de ma famille ont été placés dans des institutions semblables et je n'ai que des louanges pour les soins qu'ils ont reçus. C'est même tout le contraire de ce que montrait le reportage.

J'ai suivi les élections depuis 1948, et l'un des pires cas d'exploitation était de nature politique. Bien que l'incident n'impliquait pas d'argent, je sais qu'il s'est produit. Même pendant des campagnes électorales plus récentes, une feuille de papier ordinaire a été glissée sous la porte de certains aînés, leur disant que s'ils votaient d'une certaine façon leur loyer serait augmenté ou encore que s'ils votaient d'une certaine façon, ils perdraient une partie de leur pension de vieillesse. Il est impossible de savoir qui a distribué ces notes.

C'est de l'exploitation politique pure et simple, qui relève de la loi électorale. Pourtant, je n'ai jamais vu ou appris que quiconque avait été accusé à ce titre. C'est une terrible expérience que d'aller visiter ces gens et de se faire montrer de tels papiers qui ont été glissés sous leurs portes. Cela devrait être considéré comme un crime majeur qui mérite d'être puni.

Que penser de la publicité télévisée? Elle s'appuie sur la vulnérabilité des aînés. L'annonce publicitaire que j'ai vue le plus souvent, c'est celle sur l'immobilier, qui me dérange car il me semble qu'elle n'est pas nécessaire.

Les organismes de charité à la voix suave sont un autre problème. Ils appellent et les aînés sont vulnérables, en particulier lorsqu'il s'agit des enfants. Nous devrions revoir le projet de loi. Les oeuvres caritatives devraient-elles appeler les gens de cet âge, en particulier lorsqu'ils vivent seuls, sans aucune aide?

Je ne m'oppose pas aux oeuvres de bienfaisance, parce que je pense que la plupart d'entre nous à la Chambre croient qu'elles doivent être soutenues financièrement. La question qui se pose alors est celle-ci: comment allons-nous établir tout cela? Quel nouvel organisme sera créé? Avons-nous vraiment besoin d'un nouvel organisme ou devons-nous travailler avec la province pour obtenir un plus grand soutien fédéral? Je ne connais pas la réponse à cette question, mais je sais une chose. Nous devrions ressentir la même chose pour les gens qui maltraitent les enfants que pour ceux qui abusent délibérément des aînés qui sont vulnérables à cause de leur âge. Il n'y a pas de différence entre les deux, à mon avis.

Initiatives parlementaires

Je le répète, j'ai vu beaucoup de ces choses-là dans ma vie. Je l'ai vu même dans des familles. Chacun des Canadiens doit reconnaître l'existence de ces abus. Si le projet de loi ne fait que faire savoir aux Canadiens d'un océan à l'autre que les aînés, et surtout ceux qui vivent seuls, sont les éléments les plus vulnérables de la société, il en vaudra la peine. Nous devrions tous prendre le temps de parler à ces personnes au sujet des gens qui les appellent et qui profitent trop souvent d'elles financièrement. Cela ne devrait pas arriver.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, aimons bien ce que nous voyons dans ce projet de loi. Nous aimons ce que nous avons proposé de façon répétée en matière de protection des enfants, qui sont vulnérables. Nous aimons la façon dont le projet de loi traite les cas de mauvais traitements, de négligence et d'exploitation des aînés, notamment quand il s'agit de groupes organisés ayant pour objet d'exploiter des aînés. On voit cela dans nos plus grandes villes.

En guise de conclusion, je dirai que nous allons appuyer le projet de loi, mais nous voulons trouver le meilleur moyen de le mettre en oeuvre et d'alerter les Canadiens à ce sujet. Nous pourrions peut-être faire paraître une bonne annonce à la télévision. La plupart des aînés sont friands de télévision. L'annonce pourrait être diffusée au bon moment, soit pas trop tard durant la soirée. Ce serait une excellente façon de présenter le projet de loi.

Mes collègues de ce côté-ci appuieront certainement le projet de loi.

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, j'aurais quelques brèves observations à ajouter. À Edmonton, il y a quelques années, un individu est entré par effraction dans un foyer pour personnes âgées et a sauvagement agressé une vieille dame et l'a laissée pour morte. Je ne vois pas comment on pourrait adopter une loi qui préviendrait des situations de ce genre; toutefois, si on appréhende le coupable d'un crime d'une telle atrocité, il—ou elle, si c'est le cas—devrait recevoir la peine la plus lourde qui soit.

Il faut protéger nos personnes âgées. Dans la minute et demie dont je dispose, je voudrais simplement dire que tous les députés devraient appuyer cette mesure législative et faire en sorte que ce projet de loi d'initiative parlementaire, que j'appuie sans réserves, soit adopté.

• (1125)

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, si vous me permettez d'intervenir brièvement, je voudrais ajouter que, pas plus tard que cette semaine, l'imposition de la peine infligée à un jeune homme qui exploitait, à des fins sexuelles, une personne âgée atteinte d'une incapacité a défrayé les manchettes dans ma collectivité. La population est révoltée par le caractère insensé de ces actes.

Le fait d'ajouter à la liste des circonstances aggravantes les mauvais traitements infligés aux aînés et la vulnérabilité des personnes âgées est certes une mesure qui recevra un large appui de ce côté-ci de la Chambre. Il s'agit d'une mesure qui doit être étudiée de façon à ce que les tribunaux prennent ces situations au sérieux et s'assurent d'imposer aux délinquants les peines qui conviennent afin de transmettre le message que ces actes ne sont pas acceptables et qu'ils ne seront pas tolérés.

Je félicite la députée d'avoir présenté ce projet de loi d'initiative parlementaire et j'encourage tous les députés à l'appuyer afin qu'il soit renvoyé au comité.

L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, je remercie tous les députés qui ont accepté d'appuyer le projet de loi, et j'invite ceux qui ne l'ont pas fait à envisager sérieusement de le faire pour que le projet de loi puisse être renvoyé à un comité.

Je sais que, dans sa forme actuelle, le projet de loi n'est pas parfait, mais la situation des personnes âgées, en particulier celles qui sont vulnérables, me tient beaucoup à coeur. Je crois que, si le projet de loi est renvoyé à un comité, nous pourrions alors y apporter des amendements pour qu'il corresponde davantage à ce que les députés attendent d'un projet de loi sur la protection des droits des aînés. Je sais que certains députés dans les rangs d'en face ne l'appuient pas, tout comme certains de mes collègues.

[Français]

Je comprends la raison pour laquelle les députés du Québec pensent qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'avoir un projet de loi comme celui-ci. Je dois dire qu'au Québec, il y a de très bons programmes et qu'on fait de bonnes choses. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas dans toutes les provinces, partout au Canada. Nous nous devons de nous assurer qu'il y ait un moyen pour s'occuper des aînés qui sont vulnérables. Cependant, on doit naturellement faire bien attention aux juridictions.

Dans ma vie de politicienne, j'ai vu souvent qu'il fallait penser en dehors de ce qu'on fait d'habitude. En effet, quand on s'attache trop aux questions de juridiction, il y a souvent des gens très vulnérables qui sont mis de côté. Je sais qu'il y a des problèmes avec le projet de loi et je suis tout à fait prête à le changer pour m'assurer que les conditions soient propices et que la Chambre puisse appuyer unanimement ce projet de loi.

[Traduction]

Certaines dispositions du projet de loi soulèvent des problèmes. La Chambre comprendra que je ne suis pas avocate ni juriste, mais j'ai consacré beaucoup d'efforts à la rédaction de ce projet de loi, et je suis disposée à y apporter des modifications car une loi sur la protection des droits des aînés est une nécessité.

Certaines parties du projet de loi revêtent une importance toute particulière. Je crois que nous devrions envisager sérieusement de nommer un protecteur national des droits des aînés et de créer une agence canadienne de protection des droits des aînés, si nécessaire, pour coordonner à l'échelle nationale les politiques et questions touchant les droits des aînés.

Mais surtout, j'aimerais voir modifier le Code criminel de deux façons: élargir la catégorie des victimes de façon à y inclure la mère et le père du délinquant ou toute personne dont il prend soin, et traiter comme une infraction criminelle le fait de prendre sciemment une personne âgée comme cible d'un acte criminel.

Je tiens à remercier tous les députés. Je crois que nous devons faire encore beaucoup plus que nous ne l'avons fait jusqu'à maintenant pour protéger ces personnes qui ont façonné notre pays et en ont fait le remarquable pays qu'il est devenu. Il nous incombe maintenant de protéger efficacement les personnes vulnérables.

• (1130)

Le Président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Le budget

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le Président: Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 31 mars, immédiatement avant la période réservée aux initiatives parlementaires.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le Président: L'étude des initiatives parlementaires étant terminée, je suspens la séance jusqu'à midi. Nous poursuivrons alors avec l'étude des initiatives ministérielles.

(La séance est suspendue à 11 h 32.)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à midi.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1200)

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 25 mars, de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, et de l'amendement.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour commenter le budget de 2004. Je partagerai le temps qui m'est alloué avec mon collègue de Red Deer.

Il y a plus de trois ans, je faisais mon premier discours à la Chambre, et c'était en réponse au discours du Trône. J'avais alors promis aux électeurs de Crowfoot d'être l'interprète respectueux et fidèle de leurs points de vue et de leurs préoccupations ici à la Chambre des communes, qui, certains en conviendront, est très éloignée de l'Alberta rural. Je m'étais engagé à travailler d'arrachepied avec la même diligence et la même honnêteté dont font preuve quotidiennement les habitants de Crowfoot dans leurs multiples activités et dans leurs diverses affaires, particulièrement en cette période difficile que traverse cette circonscription à majorité rurale. Le budget n'offre que peu d'aide, voire aucune, aux éleveurs de bétail et aux agriculteurs qui ont été durement touchés par des périodes de sécheresse successives et sans précédent. J'ai fait de mon mieux pour tenir cette promesse aux électeurs de Crowfoot et j'espère sincèrement qu'ils en conviendront.

Malheureusement, les députés libéraux ne peuvent en dire autant étant les réalisations de leur gouvernement à ce jour et le récent budget.

Comme l'ont proclamé les manchettes du *National Post*, le budget de 2004 est un «adieu aux réductions d'impôt». Une autre titre proclame: «Au nom de la gestion prudente des deniers publics, nous n'aurons pas de réductions d'impôt».

Avec ce budget, le ministre des Finances a tenté de convaincre les Canadiens qu'ils peuvent faire confiance aux libéraux pour gérer leur argent. Dans le budget, ils leur promettent de redoubler d'effort en dépit des échecs précédents. Compte tenu des réalisations passées du

gouvernement, je dirais que le ministre des Finances n'a pas été très convaincant. J'espère que les Canadiens s'en souviendront et que, aux prochaines élections, ils feront savoir au gouvernement libéral qu'ils n'achètent pas la salade qu'il essaie de leur vendre.

Plusieurs millions de dollars ont été détournés ou acheminés entre les mains d'amis des libéraux. Les réalisations du gouvernement sont éloquentes. Que le ministre des Finances pense pouvoir intervenir à la Chambre et convaincre les électeurs qu'il en est autrement est une insulte envers l'intelligence des Canadiens.

Les révélations choquantes de la vérificatrice générale concernant le programme de commandites est une triste condamnation du gouvernement pour son manque de contrôle des deniers publics. Le *National Post* décrit les constatations de la vérificatrice générale en ces termes:

C'est le pire de tous les scandales politiques au Canada. Hier, dans son rapport, la vérificatrice générale a révélé l'existence d'une situation à Ottawa qui est si grave et si choquante qu'elle est sans précédent dans l'histoire de notre pays. Les scandales précédents—et ils sont nombreux—sont peu de chose en comparaison.

Je pourrais continuer à lire manchette après manchette dénonçant le gouvernement mais, de toute évidence, nous serions encore là demain.

En somme, la vérificatrice générale a conclu que, dans le programme de commandites, on a enfreint à peu près toutes les règles. Des millions de dollars ont été transmis par l'entremise de sociétés d'État et d'organismes à des maisons de publicité qui ont prélevé de juteuses commissions pour ne rien faire d'autre, dans bien des cas, qu'acheminer un chèque. Il n'y a là rien d'étonnant, mais il faut signaler que ces maisons de publicité avaient toutes des liens solides avec le Parti libéral du Canada.

Le premier ministre a tenté, mais sans succès, de faire dévier les critiques, et il refuse d'accepter le blâme pour ce scandale, mais en fait, c'est lui qui doit assumer la responsabilité. À titre de ministre des Finances, il a signé les chèques et approuvé le versement de 250 millions de dollars pour le programme de commandites. Si l'ancien premier ministre savait qu'on faisait un usage inadmissible de l'argent des contribuables et s'il a refusé d'intervenir, il est complice des malversations. Par contre, s'il ne savait rien, comme il le prétend, c'est encore plus inquiétant. Cela témoigne d'une grave incompétence chez le premier ministre et au ministère des Finances.

• (1205)

Non sans naïveté, le premier ministre croyait calmer l'opposition et les autres critiques en annonçant une enquête publique. Nous ne sommes pas crédules à ce point, et les Canadiens non plus. Ils savent que ce n'est qu'une vaine tentative pour occulter le scandale jusqu'après des élections fédérales qui, croit-on généralement, auront lieu au printemps.

Le premier ministre a employé le même stratagème dans d'autres dossiers. Dans l'affaire Maher Arar, par exemple. La commission chargée d'enquêter sur le comportement des représentants canadiens dans l'affaire de Maher Arar et de son expulsion et de sa détention en Syrie n'aura certainement pas terminé ses travaux d'ici que les électeurs soient appelés aux urnes.

Que les élections aient lieu dans quelques semaines, des mois ou même dans un an, les Canadiens n'oublieront pas le scandale et ils n'oublieront pas ce budget faiblard qui vise à préparer les Canadiens aux élections.

Le budget

Les Canadiens n'oublieront pas les nombreuses promesses que le gouvernement a reniées. Ils n'oublieront pas le budget de 2004, qui est censé éliminer le fonds de 40 millions de dollars consacré à l'unité nationale, ce fonds secret réservé aux députés libéraux. L'existence de la réserve pour l'unité nationale, qu'un représentant gouvernemental a qualifiée de poule aux oeufs d'or, n'a été révélée que la semaine dernière, dans le budget du ministre des Finances.

Même si le premier ministre défend cette réserve comme une pratique gouvernementale normale, dans ses observations, la vérificatrice générale semble ignorer son existence. Le ministre des Finances et le ministre de la Santé ont déclaré:

...on la supprime, car elle ne respecte pas les nouvelles normes du gouvernement en matière de transparence et de gestion financière ou sa nouvelle approche à l'égard de l'unité nationale.

Madame Fraser a déclaré pour sa part:

J'étais au courant de la stratégie gouvernementale en matière d'unité nationale, mais j'ignore au juste de quoi les ministériels parlent lorsqu'il est question de cette réserve.

Même si je sais que la vérificatrice générale a été extrêmement occupée et que le gouvernement lui a donné dernièrement une charge de travail sans précédent, je crois très important que la vérificatrice générale vérifie ce fonds. Je pense que les Canadiens méritent de savoir quels programmes ou manifestations ce fonds a servi à financer.

Demain, la vérificatrice générale va rendre public un autre rapport. Ce dernier examine l'efficacité de consacrer 7,7 milliards de dollars à la sécurité nationale.

Pour contrer le rapport de la vérificatrice générale à l'avance, la semaine dernière, la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile a annoncé qu'elle avait créé un système de communication protégé à l'échelle du gouvernement.

Le discours de la ministre, la semaine dernière, devant le Canadian Club, à Ottawa, a été, selon ce que nous disent certains médias, organisé par l'un de ses propres fonctionnaires qui cherchait un endroit où la ministre pourrait prononcer un discours sur la sécurité nationale et les initiatives gouvernementales en la matière. C'était un exemple parfait d'une pyromane revenant sur les lieux pour éteindre un incendie important.

Dans le cadre d'un examen, effectué en 1996, des systèmes d'information en matière de sécurité nationale et de la coopération entre les organismes, la vérificatrice générale a constaté que «l'information servant à appuyer les fonctionnaires de première ligne était habituellement inadéquate...». La vérificatrice générale a découvert qu'il y avait un manque de coordination et de communication entre les 17 ministères et organismes fédéraux qui s'occupent de sécurité nationale.

Le gouvernement a eu huit ans pour faire une différence. À la suite des événements du 11 septembre, bien des choses justifiaient de corriger les lacunes que les vérificateurs généraux avaient relevées dans le passé, mais il a fait très peu.

Le gouvernement n'a offert aucune solution jusqu'à maintenant. Moins d'une semaine avant que la vérificatrice générale ne présente son nouveau rapport, la ministre s'empresse de limiter les dégâts et d'essayer d'empêcher que des choses dommageables ne sortent.

Là encore, le gouvernement libéral essaie de tromper les Canadiens, mais je suis heureux de signaler que les Canadiens ne sont pas dupes.

•(1210)

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais que le député nous éclaire sur une ou deux

choses qu'il a dites durant son discours. Je sais qu'il cherche à être juste, honnête et franc et qu'il n'adopte pas du tout une position trop politique, n'est-ce pas.

Durant son discours, le député a répété ce qui est visiblement un mythe. Je suis convaincu qu'il n'essayait pas de tromper les Canadiens, mais il a dit très clairement qu'en sa qualité de ministre des Finances, l'actuel premier ministre signait tous les chèques. Il sait que les ministres ne signent pas de chèques. Il sait que rares sont les fonctionnaires qui signent des chèques. Le député pourrait peut-être rectifier cela pour nous.

En outre, le député a cité une publication en affirmant qu'il n'y avait pas de réduction des impôts ou que nous devons dire adieu aux réductions d'impôts. Serait-il prêt à admettre que, lors du prochain exercice financier, nous allons entrer dans notre quatrième ou cinquième année consécutive de réduction des impôts et que cette séquence a entraîné les plus importantes réductions d'impôts de toute l'histoire canadienne? Il a omis de mentionner cela.

J'espère qu'il va rétablir les faits pour mettre les pendules à l'heure. N'allons-nous pas entrer dans notre cinquième année d'affilée de réduction des impôts et assister ainsi à la plus importante baisse d'impôts de toute l'histoire du Canada? Le député aurait-il la bonté de reconnaître que le ministre des Finances ne signe pas les chèques dont il a parlé?

M. Kevin Sorenson: Monsieur le Président, il nous faut changer le système. Il ne nous faut pas simplement changer le visage de la personne qui siège derrière la banquette du premier ministre. Il nous faut changer le système.

Je crois que les Canadiens ont été profondément troublés la semaine dernière lorsqu'ils ont entendu M. Alfonso Gagliano dire qu'il ne contrôlait pas son ministère et qu'il ne savait pas ce qui s'y passait.

Une des promesses que les libéraux ont faite dans leur livre rouge de 1993, c'est qu'il y aurait davantage de reddition de comptes de la part des ministres. Nous observé de moins en moins de reddition de comptes de la part du gouvernement que nous ne l'avions observé auparavant.

Combien de ministres ont jamais été congédiés pour mauvaise conduite? Nous avons vu qu'on les écartait d'un rôle ou d'un autre et qu'ils changeaient de ministère. La reddition de comptes de la part des ministres fait grandement défaut au sein du gouvernement.

Le député demande si le premier ministre a vraiment signé ces chèques. Il était ministre des Finances. Il était le ministre qui savait où l'argent des ministères allait être dépensé. Nous avons eu des budgets supplémentaires des dépenses, et des budgets ont été présentés. Un montant de 250 millions de dollars était destiné au programme de commandites. Le ministre des Finances ne savait-il pas qu'on envoyait 100 millions de dollars à des organismes de publicité, dont un bon nombre n'ont pratiquement rien fait?

La responsabilité commence ici. Je vous cite un extrait du numéro d'aujourd'hui du *National Post*:

Les chefs d'entreprises sondés attendaient davantage du [premier ministre]. Par le passé, ils pouvaient toujours blâmer [l'ancien premier ministre] Jean Chrétien pour toute limitation budgétaire. Cette fois, tout cela retombe sur [le premier ministre].

L'article se poursuit et parle du scandale:

«...ils reconnaissent également qu'il jouait un rôle important au sein du gouvernement qui est au coeur du scandale», a dit M. Winn.

Ils ont ensuite abordé le budget.

Le budget

Je ne souscris pas à cela. Je suis d'accord avec lui. À n'en pas douter, quiconque a oeuvré dans le monde des affaires sait ce ne sont pas tous les directeurs généraux qui signent tous les petits chèques d'une division, mais ils demeurent responsables de la dépense d'argent.

Le ministre des Finances, l'actuel premier ministre, a laissé tomber les contribuables canadiens et, je crois, il a laissé tomber le Parlement.

Lorsque le gouvernement a des ministres qui se lèvent en Chambre et affirment qu'ils ne savent pas ce qui se passe dans leur ministère, le moment est venu que nous écartions ce groupe et que nous nous préparions à ce qu'un nouveau parti prenne le pouvoir. Le gouvernement ne contrôle aucunement ce qui se passe dans le pays.

• (1215)

M. Bob Mills (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens aujourd'hui dans le débat sur le budget. J'ai assisté à des banquets dans ma circonscription au cours de la fin de semaine et j'y ai beaucoup entendu parler du gouvernement et du budget. Les gens sont carrément dégoûtés. Certains m'ont dit «Bob, tu nous avais parlé de M. Martin. Tu l'avais comparé à John Turner et à Kim Campbell et tu nous avais dit qu'il serait lui aussi une grande source de déception.» Tu avais bien raison.

Pensons un peu à cet énoncé budgétaire de 1995 dans lequel le ministre des Finances de l'époque nous a dit que le gouvernement venait de mettre en place un nouveau système plus sévère qui permettrait de contrôler les dépenses du gouvernement. Dans son budget de 1996, il a affirmé que la chasse au gaspillage ferait l'objet d'efforts constants et qu'il n'y aurait pas de relâchement. Puis, en 1998, il a dit que la bataille contre le gaspillage et l'inefficacité était une lutte perpétuelle.

Le premier ministre n'a pas fait une chasse bien fructueuse. On constate un manque évident de responsabilisation. M. Gagliano affirme qu'il ne savait rien. Le premier ministre affirme qu'il ne savait rien et qu'il n'était pas du tout au courant de ce qui se passait. David Dingwall, ancien ministre des Travaux publics, ne savait rien non plus et bien sûr M. Chrétien n'avait rien à voir dans tout cela.

Ne court-on qu'après les petits? Et que fait-on de ces haut placés qui sont censés assumer des responsabilités? Mes électeurs sont d'avis qu'ils devraient être responsables et qu'ils devraient dire exactement ce qu'ils savaient et préciser quand ils ont appris quoi.

Le chef de cabinet de l'ancien ministre des Finances, Terrie O'Leary, et l'adjoint législatif du ministre, Karl Littler, ont affirmé que le ministre des Finances savait en 1996 qu'il y avait des problèmes au sein de certains de ces ministères et de ces programmes. Cela devrait être suffisant. C'est à ce niveau que se trouvent les responsabilités et il n'y a rien dans le budget actuel à ce sujet.

Regardons un peu les autres secteurs qu'il passe sous silence. Tout d'abord, les soins de santé. Il est vrai que le gouvernement a octroyé une somme de 2 milliards de dollars, mais quelle est sa vision dans ce dossier? À mon avis, il n'en a pas. Il a prévu 665 millions de dollars pour l'Agence de santé publique du Canada, ce qui à mon avis ne fera qu'alourdir la bureaucratie. La création de ce nouvel organisme bureaucratique aura-t-elle des répercussions positives pour les listes d'attente? Pour les étudiants en médecine qui manquent d'argent? Pour l'infrastructure et les universités? Pour la formation de spécialistes? Pour les salles d'urgence? Je ne le crois pas.

Le gouvernement n'a pas assumé ses responsabilités envers les Canadiens dans un secteur qui est primordial pour ces derniers, c'est-à-dire l'accès aux soins de santé pour eux et leur famille.

Qu'y a-t-il dans le budget pour l'éducation? Les étudiants du collège de Red Deer m'ont dit qu'ils s'endettent de plus en plus. Les frais de scolarité continuent de monter. L'infrastructure se détériore. Les professeurs vieillissent. Chaque année, l'exode des cerveaux fait perdre au pays 22 000 diplômés universitaires.

Comme je l'ai souvent souligné à la Chambre, des membres de ma propre famille ont été forcés d'aller enseigner dans des universités étrangères. C'est la situation actuelle. Le budget ne propose rien pour corriger la situation.

Il ne propose rien pour régler les problèmes des étudiants qui veulent terminer leurs études. Le gouvernement ne se préoccupe pas de la détérioration de l'infrastructure de l'éducation, même s'il affirme le contraire.

Qu'en est-il de la dette? Le NPD dit qu'on ne devrait pas se soucier de la dette, que ce n'est pas un problème. En fait, dans les deux prochaines années, nous dépenserons 12,7 milliards de dollars de plus que maintenant. À combien cela équivaut-il? À l'heure actuelle, nous dépensons 97,8 millions de dollars par jour en paiement d'intérêts. Par seconde, cela revient à 1 135,42 dollars qui ne servent à aucun programme social et qui ne nous donnent absolument rien. Nous devons régler le problème de la dette. Le budget ne fait pas grand chose à cet égard.

Qu'a-t-on prévu pour la Défense nationale, qui est notre fierté, et les jeunes hommes et jeunes femmes qui défendent notre pays? Pratiquement rien. Comme Canadiens, voulons-nous qu'ils fassent leur travail? Oui, nous le voulons.

• (1220)

Nous souhaitons qu'ils soient les meilleurs et qu'ils disposent du meilleur équipement possible. Nous ne voulons pas qu'ils participent à des missions dans des uniformes de la mauvaise couleur et avec de l'équipement vieux de 40 ans. C'est gênant. J'ai déjà signalé à la Chambre le fait qu'ils se rendent en Bosnie, au Kosovo et en Haïti avec ce vieil équipement qu'ils sont obligés d'utiliser. Dans bien des cas, ils le font même au risque de leur vie.

Pour revenir à l'éducation, j'ai vérifié les promesses faites dans le passé. En 1998-1999, le gouvernement promettait 100 millions de dollars supplémentaires; il a effectivement dépensé 73 millions de dollars. En 1999, il promettait 100 millions de dollars et en a dépensé 83 millions. Dans l'une de ses pires années, en 2001-2002, le gouvernement promettait 120 millions de dollars et en dépensait 67 millions. Ce n'est pas un engagement ferme à l'égard de nos militaires et de nos étudiants. Fondamentalement, le gouvernement a échoué sur toute la ligne.

Arrêtons-nous maintenant au régime fiscal en vigueur. Pourquoi perdons-nous des entreprises? Pourquoi perdons-nous un grand nombre de nos travailleurs les mieux formés? Pensez à ceux qui libellent leur chèque au nom de Revenu Canada au moment où ils voient dans le Parlement un endroit marqué par une culture de corruption où leur argent est gaspillé par tous les ministères. Il est évident qu'ils n'ont pas très envie d'envoyer un chèque au gouvernement.

Le budget

L'agriculture a reçu 1 milliard de dollars. Les agriculteurs de ma circonscription se demandent ce que le gouvernement a fait au cours de la dernière année et demie. C'est trop peu, trop tard. L'ouverture de la frontière était une nécessité pour eux. Plutôt que d'aller en discuter à Washington, le premier ministre se déplaçait à la grandeur du pays, allant d'une ville à l'autre, aux frais des contribuables, pour se faire du capital politique en prévision des élections. Les agriculteurs de ma région ne croient certainement pas que le premier ministre se soucie beaucoup d'eux.

Passons à l'environnement. J'ai cherché beaucoup de choses à ce sujet dans le budget en tant que porte-parole principal pour les questions environnementales. Je n'ai rien trouvé concernant les espèces envahissantes. Il existe trois lois aux États-Unis; nous n'en avons aucune. Rien n'est fait pour contrôler le smog. Rien n'est fait en ce qui concerne les engagements internationaux en matière de qualité de l'air, les Grands-Lacs et le mappage des nappes aquifères. Voilà les sujets qui préoccupent les gens et le budget n'en traite pas.

Il n'y a aucune vision. Si nous voulons une vision en matière d'environnement, celle-ci doit être de long terme. Cette vision doit porter sur 50 ans, si nous voulons vraiment protéger notre environnement. Notre ministre de l'Environnement court comme un alarmiste en criant que le ciel est en train de nous tomber sur la tête, mais rien n'est prévu dans le budget pour ce domaine non plus. À l'heure actuelle, 8 des 10 provinces éprouvent de sérieux doutes au sujet des cibles à atteindre. Jeudi, j'ai rencontré des représentants de l'industrie et ils m'ont affirmé qu'il ne se passe rien au sujet du Protocole de Kyoto. L'industrie est incapable d'atteindre la cible de 55 mégatonnes tandis que le gouvernement ne fait que jeter de la poudre aux yeux et n'a pas de plan.

Sans égard au défi d'une tonne, nous avons en main une jolie brochure et quelques scouts remplacent des ampoules d'éclairage. Il faut des mesures beaucoup plus vigoureuses pour réagir aux changements climatiques. J'affirme que nous devons nous occuper de cette question, mais je mets en doute la façon dont le ministre s'en occupe.

Un débat à ce sujet fait rage dans le caucus même des libéraux, un ministre affirmant vouloir s'adresser aux fabricants d'automobiles qui ne veulent pas augmenter le rendement énergétique de leurs véhicules tandis qu'un autre ministre lui répond: «Pas question, cela relève de moi!» Il y a une guerre intestine, mais rien ne se passe au sujet de l'environnement réel.

La vente de Petro-Canada est une blague. Nous devons en retirer 3 milliards de dollars, dont un milliard qui devait être attribué alors au portefeuille global de l'environnement. Maintenant, il semble que nous allons toucher uniquement 200 millions de dollars et que cette somme serait gérée de façon «indépendante» par un ami libéral. Nous allons mettre fin à tout cela. Il en va de même pour le reste.

Oui, nous devrions assainir les sites contaminés, mais nous devrions le faire selon les priorités et selon un plan.

Où est l'appui en faveur d'autres sources d'énergie, des carburants de transition, de l'énergie éolienne ou solaire, etc.?

En conclusion, ce budget me jette dans l'embarras. Il ne témoigne d'aucune vision, d'aucun enthousiasme et n'a rien d'emballant. Il a été écrit par un vieux gouvernement fatigué qui fait du surplace. La population avait formulé beaucoup d'espoirs; mais tous ces espoirs se sont maintenant envolés en raison du scandale des commandites et de tous les autres scandales.

●(1225)

Le premier ministre a affirmé qu'il viendrait en aide aux municipalités, aux militaires, aux enfants, aux pompiers, aux autochtones, aux étudiants et qu'il investirait dans les soins de santé. Il n'a rien fait du tout. Le temps est venu de le remplacer.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, comme le sait le député, l'un des éléments du budget concerne une exonération de l'impôt sur le revenu à l'intention du personnel des forces armées présent sur le théâtre d'un conflit. Actuellement, les hommes et les femmes de nos forces armées et leurs homologues civils ne savent pas clairement qui aura droit à ce soi-disant avantage. La France, la Hollande, l'Angleterre et les États-Unis ont déjà accordé cet avantage au personnel de leur forces armées, mais je ne sais pas précisément qui, dans ces différents pays, y est admissible.

Au NPD, nous estimons, que tous les militaires et leurs homologues civils présents sur le théâtre d'un conflit—par exemple dans le golfe Arabo-Persique, en Bosnie, en Haïti ou en Afghanistan—devraient avoir droit aux mêmes avantages que tout le monde.

Le député du Parti conservateur sera-t-il d'accord avec nous pour dire que telle devrait être la façon de procéder du gouvernement dans le cas de cet élément particulier du budget?

M. Bob Mills: Monsieur le Président, on voit clairement ce qui a eu lieu. Nous avons suscité plus de conflit au sein des forces armées, alors que, au contraire, nous devrions faire savoir à ces hommes et ces femmes que nous nous soucions d'eux et que nous voulons qu'ils soient en mesure de réaliser leur travail le mieux possible. Nous devrions leur faire prendre conscience qu'ils sont des émissaires du Canada dans le monde. En réservant un traitement particulier à un groupe par rapport à un autre, nous créons tout simplement une situation de conflit.

Je suis d'accord avec le député pour dire que nous devrions nous occuper du personnel des Forces canadiennes. Engageons-nous dans un projet mobilisateur. Demandons l'avis des Canadiens sur ce qu'ils aimeraient que fassent nos forces armées, afin que celles-ci soient en mesure de le faire de leur mieux. Finançons-les le mieux possible. Fournissons-leur le meilleur équipement qui soit. Occupons-nous de leur situation fiscale en guise d'incitatif.

J'ai accompagné nos soldats en Haïti et en Bosnie. Je me suis retrouvé avec eux dans un grand nombre de situations de conflit. C'est un travail difficile et ils réalisent un travail remarquable, entre autres en construisant des écoles et des hôpitaux. Nous devons les récompenser pour cela. Je suis d'accord avec le député.

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le gouvernement a annoncé un programme d'aide financière aux éleveurs de bovins de l'Ouest du Canada qui est loin d'apporter toute l'aide requise.

Un éleveur qui possède 200 bêtes et qui a gardé 20 génisses nécessaires à la relève a eu droit à 56 \$ par bête pour un total de 1 120 \$. J'ai dit aux représentants de la Chambre de commerce de la localité où je vis que le gouvernement ne semblait pas nous couvrir d'argent. L'aide annoncée est quelque peu inférieure à ce à quoi les agriculteurs s'attendaient. Quant à l'éleveur de bovins individuel, il n'obtient pas grand-chose. J'aimerais que mon collègue commente la situation.

Le budget

M. Bob Mills: Monsieur le Président, il y a environ un an, une crise est survenue et a frappé mes électeurs autant sinon plus que les autres. Les jeunes agriculteurs tentent de s'en sortir et avaient besoin de savoir qu'un plan était sur pied. Ils avaient besoin d'encouragement. Ils n'avaient pas besoin de nous entendre dénigrer les Américains. Ils n'avaient pas besoin d'entendre tout ce qui a pu se dire ici. Ils avaient besoin d'un plan pour remettre de l'ordre dans leur vie.

C'est trop tard maintenant. Bien des éleveurs-naisseurs ont vendu leurs veaux en novembre au moment où le prix était un peu plus élevé. Donc, ils n'auront droit à rien. Bien des gens possèdent des vaches et des taureaux âgés qu'ils auraient normalement remplacés. Ils n'auront droit à rien. Une bonne partie des fonds déjà prévus au budget n'a jamais été versée aux agriculteurs. Seule une faible portion de l'argent a été versée, mais pas beaucoup.

Les éleveurs de bovins ont peu d'espoir. Le peu d'espoir qu'il nous reste repose entre les mains de notre premier ministre provincial qui s'est rendu à Washington pour discuter avec les Américains de la réouverture de la frontière au mois de mai. Si cela se produit, il faudra lever notre chapeau à Shirley McClellan, la ministre albertaine de l'Agriculture, ainsi qu'au premier ministre de notre province.

• (1230)

M. Bryon Wilfert (Oak Ridges, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de parler du budget.

D'abord, après avoir entendu nos amis conservateurs, en face, ou nos amis de l'«Alliance allégée», je dirai qu'ils sont vraiment fort en belles paroles et très faibles qu'il s'agit de substance. En fait, je pense qu'ils montrent plus que jamais pourquoi on ne devrait jamais leur faire confiance pour qu'ils forment un gouvernement.

Les députés conservateurs, ceux de l'Alliance allégée, en face, continuent jour après jour de dire qu'il faut dépenser. Ils disent de dépenser des milliards ici et là, sans aucune reddition de comptes. D'autres jours, ils disent qu'il faut faire des compressions. Ils disent de réduire les dépenses ici et là, sans vraiment analyser les conséquences de ces compressions.

Comme vous le savez, monsieur le Président, notre parti, notre groupe, a hérité d'un déficit de 42,5 milliards de dollars lorsqu'il est arrivé au pouvoir, en 1993. Ce déficit était attribuable à des dépenses exagérées et à un manque de reddition de comptes. Le gouvernement a accédé au pouvoir et a dit qu'il allait mettre de l'ordre dans les finances du pays. Nous savons que, au fil des ans, il a fallu beaucoup de travail, beaucoup de dur travail de la part des Canadiens, des Canadiens qui nous appuient, pour éliminer le déficit national.

Nous savons que les conservateurs ne se sont pas beaucoup améliorés depuis. Leurs proches cousins, en Ontario, ont légué au nouveau gouvernement ontarien un déficit de 5,6 milliards de dollars. Or, ce parti disait qu'il pouvait réduire les impôts, dépenser moins et en offrir plus. Tout ce qu'il a offert en fin de compte, c'est un déficit énorme aux Ontariens. Le fait est qu'ils étaient incapables de gérer les finances, et rien n'indique que le parti d'en face a acquis suffisamment de maturité pour pouvoir le faire.

En fait, notre gouvernement s'y connaît en reddition de comptes. Lorsque le déficit de 42,5 milliards de dollars a été éliminé, nous avons dit que nous n'engagerions pas de dépenses et que nous ne réduirions pas les impôts tant que nous n'aurions pas mis de l'ordre dans les finances du pays.

La chose est presque devenue routinière, mais le ministre des Finances annonçait la semaine dernière un septième budget équilibré

d'affilée ou mieux. À une certaine époque, les députés de l'opposition nous auraié certainement rappelé la situation déficitaire. Maintenant que nous enregistrons notre septième budget équilibré ou mieux, je n'entends rien de leur part. En fait, le silence est assourdissant. C'est peut-être parce qu'ils ne trouvent pas les mots. Ils ne trouvent pas quoi dire parce qu'ils sont confondus par le fait que ce gouvernement, le seul des pays du G-7, a enregistré sept budgets équilibrés de suite. C'est sans précédent dans l'histoire canadienne. Encore une fois, le silence, en face, est assourdissant.

Les députés d'en face ne font pas preuve de surdité lorsqu'il s'agit de dire qu'il faut dépenser ici ou réduire les dépenses là, mais ils n'ont aucun plan fiscal. Le gouvernement, lui, en a un. Nous nous sommes engagés à mettre de l'ordre dans les finances publiques. C'est ce que nous avons fait, en présentant sept budgets équilibrés ou mieux.

Nous avons écouté les Canadiens. Ils nous ont demandé de contrôler les dépenses, de façon à savoir comment l'argent est dépensé. Les Canadiens attendaient de notre part des investissements avisés, et c'est ce à quoi nous nous sommes employés.

Les conservateurs, l'Alliance allégée, avaient coutume de parler constamment de réduction de la dette nationale. Ils n'en parlent plus, et seul un grand silence émane de leur rang. Pourquoi? Parce que notre pays est le seul du G-7 à rembourser sa dette nationale. En fait, nous avons atteint un objectif. Nous avons annoncé notre intention de réduire la dette à moins de 40 p. 100 du PIB. Il y a cinq ans, c'était 71,5 p. 100. Notre objectif est de ramener le pourcentage à 25 p. 100 du PIB d'ici dix ans.

Il fut un temps où ceux d'en face nous reprochaient de n'avoir aucun objectif. Les députés de l'opposition nous demandaient pourquoi nous n'avions aucun objectif en matière de réduction de la dette. Or, nous avons précisément annoncé un objectif de réduction de la dette, et cela dépasse sans doute ceux d'en face. On ne les entend pas commenter le fait que nous avons maintenant réduit la dette de 52 milliards de dollars.

Qu'est-ce que cela signifie? Les néo-démocrates soutiennent que la réduction de la dette n'est pas si importante. Sauf erreur, le NPD juge extrêmement importante une économie de 3,5 milliards de dollars en paiements d'intérêt. Pourquoi est-ce important? Parce que les économies réalisées sur l'intérêt nous permettent de financer les programmes sociaux.

• (1235)

Pour moi, ces deux domaines à eux seuls témoignent de la bonne gestion financière du gouvernement: sept budgets équilibrés et une diminution de 25 p. 100 du ratio de la dette fédérale en dix ans, situation que nous n'aurions pas pu imaginer il y a dix ans et qu'ils ne peuvent toujours pas comprendre aujourd'hui, ce qui montre bien le peu d'expérience des députés de l'opposition. De toute évidence, ceux-ci ne comprennent rien à l'économique. Ils ne comprennent pas la gestion des budgets. Ils parlent beaucoup, mais ils ne savent rien de ce que les Canadiens veulent en matière de gestion financière pour le Canada. Nous avons joint le geste à la parole.

Le budget

En fait, ils n'ont pas besoin de me croire. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Canada répètera cette année ce qu'aucun autre pays n'a fait: présenter un budget équilibré, voire mieux encore, et diminuer la dette. Nous avons encore réussi à le faire en dépit des difficultés que nous avons dû surmonter l'an dernier: le SRAS, les incendies de forêt en Colombie-Britannique, les ouragans dans les Maritimes et la crise de la vache folle. Grâce à la gestion financière prudente du gouvernement, nous avons pu présenter un budget équilibré ou encore meilleur pour la septième année d'affilée.

C'est simple, nous joignons le geste à la parole. Nous ne dépensons pas des fonds que nous n'avons pas. Nous avons encore montré l'importance de la réserve pour éventualités, ce coussin en cas de circonstances économiques imprévues. Cette réserve de 3 milliards de dollars ainsi que la mesure de prudence d'un milliard de dollars sont importantes dans le cas où des circonstances imprévues viendraient freiner l'économie canadienne. Nous avons pu présenter un budget équilibré et même meilleur encore malgré toutes les difficultés que nous avons dû affronter l'année dernière. C'est un bilan impressionnant.

Les investissements prudents que nous avons faits sont aussi impressionnants. Notre économie est résiliente. Nous avons l'appui de l'Institut canadien des comptables agréés, qui nous a encore félicités cette année de nos succès au plan du remboursement de la dette et de l'équilibre budgétaire.

Nos amis d'en face disent aussi que nous n'avons pas fait assez à ce chapitre. Permettez-moi simplement de dire que, si le fait d'avoir équilibré le budget et d'avoir encore une fois réduit la dette n'est pas suffisant, je me demande bien ce qui le sera. Nous avons conclu un accord avec les provinces. Aux termes de cet accord, nous avons investi plus de 34 milliards de dollars, ainsi que 2 milliards de dollars supplémentaires, ce qui porte le total à plus de 36 milliards de dollars au titre de la santé. Le premier ministre a dit que, dans ce cas particulier, nous sommes prêts à faire plus; en fait, nous sommes prêts à prendre des engagements sur 10 ans. Mais nous ne pouvons pas continuer d'investir des fonds sans changements structurels et, comme chacun le sait, c'est aux provinces qui administrent le système de soins de santé qu'il appartient d'apporter pareils changements.

Le premier ministre a dit très clairement que, lors de la rencontre des premiers ministres de l'été prochain, il est disposé à tout mettre en oeuvre pour veiller à ce que ces changements structurels soient apportés en coopération avec les provinces et pour fournir du financement à long terme sur 10 ans, mais le fait est que nous ne pouvons continuer de fournir des fonds aux provinces si elles ne respectent pas l'obligation de rendre compte. De plus, il est très important qu'on rende compte de ce à quoi sont dépensés ces deniers publics. Il est important de savoir que, lorsqu'il est question du régime de soins de santé, le gouvernement appuie un régime financé publiquement. Nous continuerons d'appuyer pareil régime et de travailler avec les provinces.

Comme de raison, nos amis d'en face, notamment les conservateurs, nos amis alliancistes version légère, aimeraient voir un système à deux paliers. Évidemment, ils sont les défenseurs de M. Klein. En réalité, ce n'est pas ce que souhaitent les Canadiens. Ces derniers veulent avoir l'assurance de pouvoir se prévaloir du système aujourd'hui et dans l'avenir.

En ce qui concerne le long terme, nous partageons l'avis de M. Romanow, qui estime qu'il ne faut pas investir davantage d'argent à moins qu'il y ait un accord fondamental sur les aspects structurels. Voilà ce que nous allons faire. Voilà ce que le premier ministre a dit

que nous ferions, et il est à espérer que cela se fera comme il se doit—non pas à l'issue d'un lunch ou d'un souper, mais de trois ou quatre jours si c'est ce qu'il faut.

L'une des attaques les plus intéressantes dont nous avons été victimes de la part de nos amis d'en face est sans doute celle concernant le programme urbain, dans le dossier des municipalités. Je trouve tout à fait inacceptable que les conservateurs, l'Alliance allégée, puissent faire preuve d'une telle audace. Je n'arrive pas à croire qu'ils peuvent même mentionner cette question puisqu'ils ne l'ont jamais appuée. À titre d'ancien président de la Fédération canadienne des municipalités, je sais de quoi je parle. Les conservateurs avaient l'habitude d'être contre tout ce qui touchait cette question.

● (1240)

Étant à la Chambre depuis plusieurs années, je me rappelle du projet de loi C-10. Cette mesure législative visait à accorder aux municipalités des paiements en remplacement d'impôts. Qu'est-ce que cela signifie? En 1992, le gouvernement conservateur a effectué des réductions unilatérales d'impôts. Il a annoncé que les sociétés d'État paieraient moins d'impôts que les sociétés privées. C'est donc dire qu'il pouvait y avoir dans une ville un immeuble de CTV et un immeuble de la SRC et que ce dernier bénéficierait d'une réduction de 10 p. 100. Le gouvernement libéral a travaillé de concert avec la Fédération canadienne des municipalités et les administrations municipales partout au Canada avant de présenter le projet de loi C-10.

On disait essentiellement dans ce projet de loi que le gouvernement s'engageait à payer ses taxes municipales à temps et qu'en cas de diffèrent, on aurait recours au mécanisme de règlement des différends accessible au contribuable moyen et que le gouvernement verserait les intérêts à payer en cas de retard. Le parti d'en face a voté contre le projet de loi parce qu'il a toujours eu la même position: il n'a jamais soutenu les municipalités.

Évidemment, ce parti s'intéresse maintenant à la taxe sur l'essence. Que Dieu nous vienne en aide, ce parti a découvert la taxe sur l'essence. Ces députés se présentent comme les champions en matière de défense des droits des provinces. Pourtant, le parti d'en face, en l'occurrence celui des nos amis conservateurs, et auparavant alliancistes en grande partie, demande pourquoi nous n'avons pas prévu un remboursement dans le budget et pourquoi nous ne venons pas en aide aux municipalités dès aujourd'hui. C'est assez évident. Quiconque s'y connaît en matière de droit constitutionnel, sait qu'en vertu de l'article 92, les provinces sont responsables des administrations municipales, qui sont des entités créées par les provinces. Par conséquent, nous avons besoin d'une entente tripartite. Il faut à tout le moins faire participer les provinces, parce que nous n'allons pas simplement leur donner de l'argent et leur dire que nous espérons qu'il sera versé aux villes et aux villages, un peu partout au pays. Une telle formule ne fonctionnera pas.

Nous avons pris un engagement ferme. Le premier ministre s'est clairement engagé à collaborer avec les administrations municipales et provinciales pour que de l'argent, que ce soit les recettes de la taxe sur l'essence ou un montant comparable, soit versé à nos villes et à nos villages.

C'est ce même gouvernement, en 1993, qui a mis en oeuvre le programme national d'infrastructure. Le parti d'en face s'y est opposé. Ces députés font preuve d'une incroyable superficialité lorsqu'il est question du dossier des municipalités. Il est incroyable de laisser entendre un seul instant que, au Canada, ils sont les champions en matière de défense des intérêts des municipalités.

Le budget

Le gouvernement a instauré le Programme national d'infrastructure en 1994. Depuis lors, ce programme a été très important et très efficace, à hauteur de 25 milliards de dollars, pour les villes, les municipalités et les villages. Il a contribué aux projets d'infrastructures dans les villes, les municipalités et les villages de tout le pays.

Si je recule encore dans le temps, en 1991, lorsque Brian Mulroney a imposé la taxe sur les produits et services, il voulait que les administrations municipales la paie en entier. La FCM, dont je faisais partie, a déclaré qu'elle ne croyait pas que les municipalités devraient être assujetties à cette taxe, tout simplement parce que les gouvernements provinciaux et fédéral ne s'imposaient pas réciproquement des taxes. En fait, nous avons éventuellement, et bien malgré nous, conclu un accord réduisant la taxe de 57,14 p. 100.

Qu'a fait le présent gouvernement? Il a accordé un remboursement intégral de la TPS, comme les dirigeants et les administrations des municipalités le demandaient depuis des années. Et qu'est-ce que cela signifie? Une économie de sept milliards de dollars sur dix ans. Ma propre municipalité, Richmond Hill, économisera entre 500 000 \$ et un million de dollars par année. Voilà une somme considérable que Richmond Hill pourra consacrer à d'autres projets. Encore une fois, le remboursement de la TPS est une initiative fort importante et nous l'avons prise en consultation avec nos amis des paliers municipaux.

Nous avons fait bien plus encore. Nous nous sommes engagés à travailler en collégialité avec les administrations des villes, des municipalités et des villages afin de veiller à ce qu'elles soient présentes à la table lorsque nous proposerons des lois qui auront un impact sur elles. Nous aimerions qu'elles soient à la table avec les provinces et les territoires, mais nous procéderons séparément si les provinces et les territoires refusent.

Nous sommes déterminés à travailler en collaboration avec les villes car 80 p. 100 des Canadiens habitent les régions urbaines. Dans le dossier des infrastructures, le programme s'étendait sur dix ans. Nous l'avons maintenant ramené à cinq ans parce que les gouvernements municipaux ont aussi leurs projets de travaux d'immobilisations et élaborent des programmes quinquennaux et décennaux. Ainsi, notre initiative vient en aide aux municipalités grandes ou petites.

• (1245)

On a investi un milliard de dollars dans le logement abordable, ce qui est une autre initiative importante. Bien que certaines provinces n'aient pas fait leur part à cet égard, nous continuerons à travailler avec nos partenaires pour que les logements nécessaires soient construits. C'est important.

Le premier ministre a répété qu'il voulait entamer les discussions, pour qu'on sache à quoi s'en tenir. Il se montre très ouvert, tout comme l'était l'ex-premier ministre dans le cadre des missions de l'Équipe Canada. Des représentants des municipalités ont travaillé avec des chefs d'entreprise et avec le gouvernement fédéral. Nous continuons à collaborer dans ce dossier.

Un ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, un bon ami du NPD, M. Harcourt, a été recruté pour faire partie d'un comité consultatif externe chargé de recueillir les préoccupations des villes et des municipalités. Je sais que mes amis démocrates s'en réjouiront. Nous ne nous contentons pas de parler des problèmes, nous agissons.

Les sites contaminés constituent un autre problème important pour les villes. Dans son budget, le gouvernement a annoncé qu'il leur donnerait 4 milliards de dollars en 10 ans pour s'y attaquer. C'est très important. Le nombre de sites contaminés sous contrôle fédéral

s'élève à 3 800. Nous allons nous en occuper, en coopération avec les municipalités, comme nous l'avons fait avec le Fonds d'habilitation municipal vert, qui était initialement de 250 millions de dollars, et que nous avons doublé tellement il fonctionnait bien, faisant preuve de leadership à cet égard.

Autre incitatif important pour les villes dans le dossier de l'immigration et de l'établissement : une allocation de 15 millions de dollars par an au titre de la formation linguistique. Nos collègues d'en face ne parlent pas de ces initiatives parce qu'elles sont bonnes. Ce sont des choses importantes, mais elles sont escamotées par la politique de la contestation à bon marché. L'opposition veut parler de scandales. Elle ne veut pas savoir que notre gouvernement a répondu avec efficacité à la question des dépenses.

Le gouvernement a réagi. L'opposition est forte en gueule, mais faible quant au fond. Ce qui nous intéresse, nous, c'est écouter les Canadiens et suivre une approche qui est non seulement équilibrée mais qui garantit que les investissements faits pour le compte des Canadiens sont efficaces.

Sur la question des impôts, nos collègues d'en face ne cessent de se plaindre. Nous avons procédé à des réductions d'impôt de 100 milliards de dollars, les plus importantes de l'histoire du Canada. Nous en sommes à la cinquième année d'affilée et nous venons en aide aux petites entreprises.

Quoi qu'il en soit, je sais que les députés d'en face n'aiment pas entendre la vérité. Je sais qu'elle les dérange et je suis certain qu'ils sont tous prêts à intervenir et que leurs propos n'auront pas grand-chose à voir avec le budget.

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, j'ignore si cela est bien parlementaire et vous me corrigerez si je fais erreur, mais ce député et la horde libérale de l'autre côté disent des sornettes. La plus grande partie de ses affirmations au sujet des convictions que nous avons défendues au long des années sont absolument fausses.

Il parle du dossier des questions urbaines et du programme des infrastructures. Il a affirmé que nous étions contre. Nous sommes en faveur de l'utilisation rationnelle de l'argent des contribuables de façon à donner tout l'argent possible aux gens qui construisent les infrastructures plutôt qu'à ceux qui le gaspillent dans le borbier administratif d'Ottawa.

Il a dit qu'ils défendraient la santé. Les libéraux continuent de le dire en espérant que les Canadiens vont les croire. Le fait est que leur contribution s'établissait à 50 p. 100. Elle est maintenant de 16 p. 100. L'un de mes collègues de ce côté-ci m'a même dit qu'ils ne finançaient plus que 14 p. 100 de la santé. Cela est important. Les mots sont là mais sans aucune mesure concrète. Nous ne les croyons pas.

Un milliard de dollars ont été engloutis dans le registre des armes à feu. Qu'est-ce que cela a donné? Rien. Pendant ce temps, des gens comme l'un des mes amis dont la fille a été brutalement agressée par un type libéré conditionnellement. Comment cela protège-t-il nos citoyens? Du point de vue de l'efficacité, c'est nul.

Le député a dit que nous sommes anticanadiens. Aurait-il oublié qu'en 1993 nous avions déjà un plan qui prévoyait que le budget pourrait être équilibré en trois ans. Les libéraux ont affirmé que c'était anticanadien, que nous couperions tout, et ainsi de suite. Les libéraux ont en fait équilibré le budget en trois ans. Nous n'avions fait que nous rendre à l'évidence. Nous avions dit que la chose était possible. Ils ont finalement remporté les élections et ils l'ont fait, mais il était opposé.

Le logement à prix abordable est une plaisanterie. Les libéraux y ont englouti des millions de dollars et il n'y a que très peu de nouvelles unités de logement abordables à ce stade.

Enfin, chaque année dans les budgets que j'ai entendus au cours des 10 dernières années où j'ai siégé, les libéraux ont annoncé qu'ils nettoieraient les mares de goudron de Sydney. Je pense qu'ils ne le feront jamais, parce qu'ils n'auraient par la suite plus rien à dire dans le budget.

• (1250)

M. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, je n'ai pas entendu de question, mais j'ai visiblement touché un point sensible. Permettez-moi de répondre à quelques observations.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'infrastructure, le rapport Silverman, les rapports de l'Université McGill et de l'Université de Toronto et la vérificatrice générale ont tous affirmé que les programmes d'infrastructure étaient très bien et que 99,9 p. 100 des projets étaient bien financés et bien préparés. Les députés de l'opposition brouillent les cartes en disant qu'ils veulent s'assurer qu'ils en ont pour leur argent.

Je demande au député de se rendre dans sa circonscription et d'avoir la décence de parler aux maires, de leur demander individuellement s'ils croient que les programmes ont amené des projets importants dans leurs communautés. Pourquoi est-ce important? Un rappel à mes amis d'en face. Ils n'ont pas été mis sur pied par le gouvernement. Ils ont été mis sur pied par les municipalités. Ce sont elles qui ont fait ces propositions.

Le parti d'en face, le Parti conservateur, l'Alliance, a l'audace d'intervenir à la Chambre et de se moquer des provinces à propos des 14¢. C'est totalement absurde. Le parti d'en face devrait savoir comment les soins de santé sont financés. Ils sont financés en espèces et en points d'impôt.

Si les députés ne le savent pas, je peux leur donner une petite leçon d'histoire. Les provinces voulaient obtenir de l'argent en espèces et des points d'impôt en 1977. Aujourd'hui, grâce à l'argent en espèces et aux points d'impôt, et si on ajoute à cela les paiements de péréquation, sauf dans le cas de l'Alberta et de l'Ontario, le financement est de 30 à 40¢ par dollar. Cessez de faire des déclarations choquantes...

Le président suppléant (M. Bélair): Le député de Sackville-Musquodoboit Valley-Eastern Shore a la parole.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je peux garantir aux députés que j'ai pris beaucoup de plaisir à entendre les exagérations du député. À vrai dire, tout son discours s'apparentait à des sornettes. Les députés du NDP, comme il le sait très bien, se préoccupent également beaucoup de la dette et des déficits, mais aimeraient que l'on adopte une approche équilibrée.

Si, par exemple, mon toit coule et que je dois dépenser deux mille dollars pour le réparer, je devrai faire un choix. Je déciderai, soit de le faire réparer au coût de deux mille dollars, soit de consacrer ces deux mille dollars à mon hypothèque. Je suppose que le choix de ces personnes consisterait à consacrer les deux mille dollars à l'hypothèque. Mais, entre-temps, le toit continuerait à couler, ce qui entraînerait de grands dégâts pour la maison. Il faudrait alors dépenser cinq mille dollars pour faire des réparations. Les deux mille dollars dépensés constitueraient-ils un investissement? Évidemment pas.

Ce que nous demandons, c'est une approche équilibrée. La vérificatrice générale a déclaré que l'acquisition, au prix de 100

Le budget

millions de dollars, de deux avions Canadair contrevenait à toutes les règles et règlements. Elle en a fait part au Cabinet précédent et au Cabinet actuel. La réponse du Cabinet a été la même dans les deux cas : il n'avait transgressé aucune règle. Comment le gouvernement peut-il dépenser 100 millions de dollars pour l'acquisition de deux avions que son propre ministère de la Défense nationale a déclaré inutiles? Qu'en pense le député?

M. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, lorsqu'il est question de la toiture qui coule, le gouvernement a non seulement pu rembourser la dette, l'hypothèque sur la maison, mais il a également pu réparer la toiture. Comment? Grâce à sa prudence financière et à sa bonne gestion. Nous avons pu non seulement réparer la toiture, mais également rénover la maison grâce à nos économies. Nous avons épargné 3,5 milliards de dollars par année en intérêts, grâce au remboursement de la dette.

Il n'y a que le NPD pour croire qu'en remboursant la dette, nous ne faisons pas ce qui s'impose et nous n'aidons pas les Canadiens. Nous les aidons. Prenons l'analogie de la toiture qui coule, mais acceptons le fait qu'en remboursant la dette, l'hypothèque, nous sommes toujours en mesure de réparer la toiture. Comment? Grâce aux économies d'intérêts.

Le remboursement de la dette est un aspect extrêmement important. J'ignore ce qu'en pense notre collègue. Je suis persuadé qu'il gère bien ses finances personnelles, mais je suis certain que s'il avait une dette importante, cela le préoccuperait ainsi que sa famille et il voudrait remédier à la situation.

Nous ne disons pas que nous allons la rembourser complètement demain. Ce n'est pas réaliste. Nous disons que nous avons un plan, nous faisons cela et montrons constamment que nous remboursons cette dette. Nous investissons également dans beaucoup de programmes sociaux très importants que le député appuie.

Je suis vraiment surpris d'entendre que cela pose un problème.

En ce qui concerne la question des jets, je ne siége pas au Cabinet. Je peux dire au député que nous devons nous assurer que nos dépenses sont judicieuses. C'est ce que le ministre des Finances a déclaré. Le ministre des Finances a maintenant rétabli ce que les conservateurs avaient éliminé, soit le poste de contrôleur général. Ce dernier peut signaler des dépenses très tôt ou relever des problèmes. C'est très important.

Je crois vivement que nous devons nous assurer, quel que soit le montant en cause, que les deniers publics sont dépensés judicieusement, que nous investissons prudemment et que nous répondons ainsi de façon efficace aux besoins. Je pense que le député voudra intervenir, et je suis persuadé qu'il a oublié de le faire, et nous féliciter de réagir de façon efficace en rétablissant le poste de contrôleur général et en prenant toutes sortes d'autres mesures prudentes. C'est très important, mais je sais que le député a oublié de le dire.

• (1255)

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le député parler des réalisations du gouvernement. Il a dit que le gouvernement avait créé ces programmes. Je voudrais lui poser une question sans détour. Qu'en est-il du scandale des commandites? Qu'en est-il du scandale du registre des armes à feu? Qu'en est-il du scandale des drapeaux? Qu'en est-il du gâchis de DRHC?

Le budget

Mais surtout, il a parlé du remboursement de TPS. C'est son gouvernement qui a dit qu'il supprimerait la TPS pour tous les Canadiens, et pas seulement pour les municipalités. Qu'est-il advenu de cette promesse.

M. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, je remercie le député de m'avoir tendu cette perche.

En ce qui concerne DRHC, je voudrais que le député s'en tienne à la réalité. Il n'y a jamais eu de gâchis d'un milliard de dollars. C'était 60 000 \$ au total. Le suivi faisait défaut. La vérificatrice générale fait maintenant rapport quatre fois par année. Il est absurde de répéter sans cesse ce non-sens. Le député d'en face le sait, mais, je le répète, son parti voit des scandales partout. C'est tout ce qui l'intéresse. Il n'a que faire des faits.

En ce qui a trait à la TPS, le député sait que le gouvernement a dit qu'il voulait harmoniser la TPS avec la taxe de vente provinciale. Cela a été fait. Toutefois, le député que si la TPS était supprimée, il faudrait combler le manque à gagner. Comment comblerions-nous ce manque à gagner selon le député?

En matière de contrôle des armes à feu, 80 p. 100 des Canadiens appuient l'enregistrement des armes à feu. Le fait est que les policiers ont recours au registre des armes à feu 2 000 fois par jour dans tout le pays. Nos vis-à-vis ont leurs dadas. Mais s'ils se donnaient la peine de vérifier, ils verraient que leurs accusations ne sont pas fondées.

Rétablissons les faits en ce qui concerne DRHC. Rétablissons les faits en ce qui a trait au contrôle des armes à feu. Rétablissons les faits en ce qui concerne beaucoup de choses.

Si le parti de mon vis-à-vis le fait durant la campagne électorale, il sera en sérieuse difficulté. Les Canadiens veulent savoir les faits. Ils ne veulent pas entendre les divagations d'un parti qui n'est que l'Alliance sous un autre emballage.

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ): Monsieur le Président, je partagerai le temps qui m'est alloué avec la sympathique et séduisante députée de Québec.

Comme vous le savez, le budget a été extrêmement décevant. L'ensemble de la presse, tant anglophone que francophone, a porté un regard extrêmement réaliste et pertinent sur le budget. C'est un budget qui vient consacrer trois grandes tendances du gouvernement, soit l'idée qu'il faut avoir des intrusions dans des domaines de juridiction, et je pourrai tout à l'heure faire la liste de ce qui se passera sur le plan de la santé. C'est un budget, évidemment, où le gouvernement continue d'engranger des surplus sans permettre aux provinces de s'acquitter des responsabilités qui sont les leurs. C'est, fidèle à lui-même, un budget qui n'est pas respectueux des grandes priorités des Canadiens et des Québécois.

Pourquoi est-ce un budget qui n'est pas respectueux des Canadiens et des Québécois? Tous les sondages d'opinion le disent: quelle est la priorité pour nos concitoyens? C'est la santé, bien sûr. Et que fait ce budget pour la santé? Bien peu.

Commençons par le début. Vous savez que depuis quelques semaines, il y a une campagne dans les médias écrits. Ce n'est une campagne ni du Parti québécois ni du Bloc québécois; c'est une campagne de tous les premiers ministres. Cela veut dire autant les libéraux de l'Ontario, les conservateurs de Terre-Neuve, que les libéraux de la Colombie-Britannique. Ainsi, tous les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de prendre ses responsabilités et de réinvestir massivement dans le système de santé.

Vous savez qu'au milieu des années 1950, quand on a commencé à mettre sur pied l'assurance-hospitalisation et les grands pans du régime public de santé, le gouvernement fédéral s'était engagé à contribuer à raison de 50 p. 100 des programmes en santé.

D'une manière non partisane, des comités fédéraux-provinciaux et des hauts fonctionnaires ont fait une analyse pour savoir quelle était la contribution du gouvernement fédéral. Ils se sont rendu compte que pour chaque dollar dépensé en santé, le gouvernement fédéral ne met pas plus de 16¢.

Imaginez! Le gouvernement fédéral qui devrait mettre 50¢, n'investit que 16¢ dans le système de santé. C'est d'ailleurs pour cela que le ministre québécois de la Santé et député de Mont-Royal, M. Philippe Couillard, qui n'est pas un partisan du Bloc québécois et qui n'a évidemment pas sa carte de membre du Parti québécois, disait que le gouvernement fédéral voulait déterminer les priorités, même s'il finance à raison de 16¢ pour chaque dollar investi.

De fait, c'est évidemment le grand danger qui nous guette pour les prochaines années. Le gouvernement fédéral veut faire, avec la santé, du «nation building». Il veut construire une vision du Canada. Il veut susciter un sentiment d'allégeance. Il veut développer des réseaux de partisanerie autour de la santé, parce qu'il veut décider des priorités en santé sans y mettre le financement correspondant.

Je donnerai aux députées de Québec et de Rimouski—Neigette-et-la Mitis un exemple qui leur plaira sûrement. Cela concerne la mise sur pied de l'Agence canadienne en santé publique. Penchons-nous seulement sur l'intitulé ou le nom, soit l'«Agence canadienne en santé publique».

Pouvez-vous me dire, monsieur le Président, vous qui êtes un érudit, comment il se fait que le gouvernement fédéral qui, à part les anciens combattants, les questions des épidémies et de la santé des autochtones, dont on comprend évidemment qu'il est le fiduciaire, s'intéresse à la santé? Hormis ces trois exemples que je vous ai donnés, comment le gouvernement fédéral peut-il prétendre à quelque expertise que ce soit en matière de santé publique? Pourtant, le gouvernement fédéral s'active pour mettre sur pied une agence canadienne en santé publique. Déjà, 660 millions de dollars ont été réservés.

● (1300)

Enfin, le gouvernement fédéral a allongé une liste d'un milliard de dollars pour créer de nouvelles initiatives qui ne sont absolument pas de sa responsabilité. En lieu et place, ce que lui demandaient les provinces, c'était d'augmenter sa contribution.

Je voudrais parler également d'un autre dossier assez scandaleux pour lequel les libéraux ont été cruellement silencieux. Vous savez que dans les grandes villes, il y a des phénomènes de pauvreté. Cela est vrai à Québec, à Montréal, à Vancouver ou à Toronto. Nos concitoyens, les gens les plus pauvres, se sont appauvris, et les gens les plus riches se sont enrichis. On n'a pas mis en place, au cours des dernières années, des dispositifs pour redistribuer la richesse plus adéquatement, plus justement ou plus généreusement. Au contraire, les gens les plus riches se sont enrichis et les gens les plus pauvres se sont appauvris.

Le budget

Or, vous savez que dans les grandes villes, le phénomène de la pauvreté est encore plus marqué. Quelle est la première variable qui détermine la pauvreté? C'est bien sûr la question de l'accès à un logement abordable. Tout d'abord—la députée de Terrebonne—Blainville pourrait nous le rappeler—, le gouvernement fédéral s'est complètement désengagé du financement du logement social. Il y avait un programme conjoint dans le cadre duquel les provinces et le gouvernement fédéral construisaient des logements sociaux. L'aspect visible de cela, c'est la présence dans nos communautés d'habitations à loyer modique. Nos concitoyens qui demeurent dans ces habitations y contribuent 25 p. 100 de leur revenu.

Imaginez-vous que ce gouvernement a été assez sans coeur, assez insensible et assez intraitable pour se désengager complètement du domaine du logement social. Si le gouvernement fédéral avait maintenu sa contribution au même niveau où elle était en 1993-1994, est-ce que vous savez combien il y aurait de nouveaux logements sociaux disponibles dans nos communautés? C'est à regret que je dois vous apprendre que c'est 45 000 logements sociaux qui n'ont pas vu le jour parce que le gouvernement fédéral n'a pas pris ses responsabilités et n'a pas été un partenaire dans ce secteur.

Le gouvernement du Québec—si je ne me trompe pas d'ailleurs, à l'époque, c'était soit M. Chevette ou M. Rémi Trudel qui en était responsable—a mis sur pied un fonds spécialement lié à l'habitation. Cela s'est appelé le Fonds pour le logement abordable. Ce fonds était disponible pour le gouvernement du Québec. Sans la contribution du gouvernement du Québec, le dossier du logement social aurait connu des ratés significatifs.

Plus troublant encore, Louise Harel—une des personnalités les plus talentueuses du Québec contemporain—a signé une entente avec Alfonso Gagliano. Je ne voudrais pas commenter sa contribution à la vie publique, mais M. Alfonso Gagliano, quand il était le ministre responsable des Travaux publics, a signé avec Louise Harel une entente, soit la phase 1 pour le logement abordable, dans laquelle 680 millions de dollars étaient réservés à cet égard. Or, à l'instant où nous nous parlons, de ce montant de 680 millions de dollars, seulement 24 p. 100 des fonds ont été dépensés.

Le Québec a mis sur pied un programme avec les municipalités pour dépenser les fonds. Le Québec a dépensé les fonds, mais pas le reste du Canada. Le second volet de l'entente du logement abordable a été signé par lequel on a réservé un montant de 320 millions de dollars. Imaginez-vous que malgré le fait qu'il va s'être écoulé deux crises du 1^{er} juillet depuis que, comme parlementaires, nous avons voté pour approuver ces fonds, pas une province n'a vu la couleur de cet argent.

Pouvez-vous vous imaginer que dans nos communautés, à Montréal, à Vancouver, à Toronto, il y a des besoins importants pour le logement social, mais que l'argent n'a pas été rendu disponible? C'est un vrai scandale à visage humain.

•(1305)

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je voudrais que mon collègue explique davantage en quoi le budget laisse à désirer en ce qui concerne le logement social au Canada.

La question du logement social est de plus en plus inquiétante. C'est le gouvernement et le premier ministre, lorsqu'il était aux Finances, qui ont sabré le financement fédéral pour le logement social. Le gouvernement n'est même pas prêt à discuter sérieusement de la question.

Je voudrais que mon collègue donne le point de vue du Québec sur la crise du logement social dans des régions comme celles de Montréal, de Québec, etc.

[Français]

M. Réal Ménard: Monsieur le Président, c'est une très bonne question. Vous savez que la question du logement social est ce qui permet à nos concitoyens de consacrer une partie raisonnable de leur revenu pour se loger.

Le gouvernement fédéral s'était désengagé en 1993-1994, lors du premier budget que les libéraux ont présenté en cette Chambre. Il n'y avait donc plus un sou pour le logement social.

Dans les bonnes années, il se construisait au Québec, avec la contribution paritaire du gouvernement fédéral et du Québec, 8 000 logements sociaux.

Vous savez qu'à Montréal, le taux d'inoccupation est de 1 p. 100. Seulement 1 p. 100 des loyers sont disponibles à la location. Quand on regarde plus précisément les loyers qui se louent 600 \$ et moins, on se rend compte que c'est 0,4 p. 100. C'est à Montréal que sévit la crise la plus accentuée, la plus forte et la plus dramatique quant à la question du logement.

La situation n'est pas beaucoup plus intéressante à Québec. Je suis certain que la députée de Québec nous en reparlera, mais le taux d'occupation n'est pas beaucoup plus intéressant. C'est pareil à Sherbrooke et à Trois-Rivières. Malgré tout, ce gouvernement trouve le moyen de garder des fonds qui ne sont pas acheminés vers les provinces.

Je vous parlais de la phase deux du logement abordable. Le Québec a investi de l'argent, ce qui permet de louer un appartement de deux chambres à coucher pour un montant variant entre 350 et 500 \$.

Toutefois, je laisse le soin à la députée de Rimouski—Neigette-et-la Mitis de me poser une question.

•(1310)

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui, puisque le budget qui nous a été présenté a des conséquences dans les comtés qui sont aux prises avec la problématique de la pauvreté.

On a fait des choix qui ne viendront pas en aide aux communautés les plus pauvres au Québec. En l'occurrence, dans mon comté, il y a certains quartiers qui sont très défavorisés et qui auraient eu besoin, comme le disait mon collègue, le député de Hochelaga—Maison-neuve, de logements sociaux pour que les gens trouvent un logement à leurs justes moyens, avec ce qu'ils peuvent payer.

C'est un peu décevant, parce que ce que nous dit le gouvernement, c'est qu'il n'y avait pas de marge de manoeuvre et qu'en fait, il n'y avait pas assez de surplus pour pouvoir permettre d'appuyer certains projets de la communauté.

Est-ce que nous croyons à cette absence de marge de manoeuvre? Est-ce que la population y croit? Non, on n'y croit pas. On sait très bien que ce gouvernement avait la marge de manoeuvre pour répondre à d'autres besoins, pour répondre à des besoins urgents. Tout à l'heure, j'en parlerai.

Le budget

On parle des surplus cachés d'Ottawa, et on sait que ce gouvernement est un as dans sa façon de cacher les surplus. D'après le gouvernement, les surplus seront de 9,9 milliards de dollars jusqu'en 2006. On sait très bien que d'autres approches, d'autres études ont été menées. Entre autres, le Conference Board du Canada, dans sa projection des équilibres financiers des gouvernements du Canada et des provinces et territoires effectuée en 2004, estime les surplus budgétaires pour la même période, soit 2005-2006, à 24 milliards de dollars. Donc, on est loin du 9,9 milliards que ce gouvernement dit avoir comme surplus en 2006.

Au Bloc québécois, nous avons eu des critiques en matière de finances qui sont allés aussi dans le même sens que cette étude du Conference Board et qui nous ont donné raison dans les années antérieures sur les prévisions budgétaires de ce gouvernement. Selon le Bloc québécois, selon notre porte-parole en matière de finances, le député de Joliette, en 2005-2006, 28,5 milliards de dollars seront accumulés dans les coffres de ce gouvernement.

Souvent, nos estimations ont été prises au sérieux. Dans les faits, on a bien vu que ce gouvernement, année après année, engrange des surplus beaucoup plus importants que ce qu'il prétend. Cela fait en sorte qu'on est incapable d'arriver avec un budget qui tient compte des vraies réalités. On sait que les provinces ont des réalités, et je vous en nommerai quelques-unes.

En ce qui concerne la réalité par rapport au Transfert social canadien, le nouveau premier ministre nous avait signifié son intention de faire différemment. On a cherché à savoir si, dans le budget, ce premier ministre avait répondu aux attentes de la population, mais aussi s'il avait été conséquent par rapport à ce qu'il nous annonçait, soit un budget qui tiendrait compte des provinces et qui serait respectueux des compétences des provinces.

La première chose qu'il aurait dû faire est de rétablir le Transfert social canadien, qui donne de l'argent en éducation, en santé et aussi pour les programmes sociaux. Ces transferts sont une voie qui est respectueuse de la Constitution.

Plutôt que d'y répondre, on a décidé, d'une façon très sournoise, de continuer d'empiéter sur les champs de compétence des provinces. En santé, on dit qu'on voulait respecter le rapport Romanow, mais pour ce faire, il aurait fallu allouer aux provinces une part de 25 p. 100 du budget en santé. On aurait pu le faire par le biais du Transfert social canadien.

Le montant de 2 milliards de dollars n'est pas un investissement du premier ministre, mais c'est un montant qui nous avait été promis par l'ancien premier ministre du Canada, Jean Chrétien. Je ne sais pas combien de fois on a entendu et répété qu'on investissait 2 milliards de dollars en santé. On sait très bien que ce montant de 2 milliards est très insuffisant. À l'unanimité, les provinces ont trouvé très décevante la part du gouvernement fédéral en santé.

Il aurait fallu que le gouvernement refasse ses devoirs et qu'il regarde ce dont les provinces ont besoin pour répondre aux besoins de la population.

• (1315)

Au lieu de cela, on a décidé de mettre dans certaines bureaucraties des agences canadiennes en santé publique, plutôt que d'aller voir les vrais besoins des provinces.

On regarde aussi la hauteur du financement dans les programmes sociaux. C'est zéro. C'est la même chose en éducation. On donne 12 p. 100. Pour ce qui est du Québec, ce n'est pas la juste part qui pourrait lui revenir et qui pourrait revenir aux provinces pour que celles-ci puissent augmenter la qualité des services en éducation.

On sait qu'on a essayé de flirter avec certaines clientèles. C'est la propension du gouvernement fédéral d'essayer de flirter avec certaines clientèles pour les attacher et les faire chanter au bon vouloir du gouvernement. Cela, on en sait quelque chose.

C'est donc un budget que je trouve très manipulateur et qui ne répond pas aux attentes des provinces et des premiers ministres. On sait qu'on a un nouveau premier ministre au Québec. On ne peut pas prétendre qu'il est souverainiste ou qu'il est du Parti québécois. C'est un gouvernement libéral qui a qualifié lui-même ce budget d'humiliant pour le Québec; il a dit que c'était une «humiliante défaite pour le Québec».

Dans plusieurs secteurs d'activité, c'est un budget qui soulève l'ire des syndicats et qui n'a rien pour éteindre les feux. C'est une vive déception partout au Québec, à Québec tout particulièrement, où il a aussi été critiqué. Il a reçu un accueil tiède du milieu des affaires.

Il y a aussi un autre dossier, celui du logement social. À cet égard, le FRAPRU avait rencontré le premier ministre. On pensait que ce dernier allait être généreux par rapport aux attentes en matière de logement social, mais ce fut tout le contraire. Le premier ministre s'était dit inquiet de la situation du logement social chez les gens à faible revenu, et qu'il verrait à mettre sur pied un programme sur cinq ans.

Toutefois, il n'y a rien. Vous vous imaginez, le FRAPRU, en conférence de presse, avait signifié la sensibilité de ce premier ministre envers les plus démunis, et il n'y a rien eu pour le logement social. Qui plus est, mon collègue de Hochelaga—Maisonnette l'a dit tout à l'heure, on n'a rien mis, pas un sou neuf, pour construire de nouveaux logements sociaux.

Il y a le programme du logement abordable. Encore là, concernant le logement abordable, le Québec doit attendre que toutes les provinces aient dépensé leur argent dans la première phase, parce qu'il y a deux phases au logement social. Dans la première phase, on n'a pas dépensé à l'échelle du Canada, excepté au Québec, le premier montant qu'il était permis de dépenser.

Nous sommes rendus à la deuxième phase, et encore là, il faudrait attendre que tout l'argent soit dépensé dans cette première phase avant que le Québec puisse y avoir accès. On se sent donc floués. Les besoins sont urgents. Les projets sont là en attente.

L'autre jour, je voyais la ministre du Patrimoine canadien lever des pelletées de terre dans mon comté et se réjouir de la construction de logements abordables. Toutefois, ce qu'elle n'a pas dit, c'est qu'il y en aurait beaucoup plus que cela qui auraient été construits si la deuxième phase avait été libérée pour pouvoir y avoir accès rapidement.

On sait qu'il y a des projets sur la table et en attente. De plus, lorsqu'on est dans le domaine de la construction, on sait qu'il faut avoir l'argent dès le moment où l'on est prêt à creuser la terre pour voir un immeuble se construire. C'est encore un autre dossier qui est décevant et sur lequel il faudrait se pencher.

Il y a tout le dossier du déséquilibre fiscal. Qu'est-ce que ce gouvernement a préféré? Fermer les yeux. Ce n'est pas lui qui a la responsabilité d'offrir à la population des services d'appoint.

Le budget

Par exemple, quand cela va mal dans les provinces, quand les gouvernements des provinces et du Québec ont de la difficulté à répondre aux besoins de la population—cela peut être dans le domaine de la santé ou d'autres types de services—, qui ces gens vont-ils voir? Ils vont voir le gouvernement qui en est responsable. Cela veut dire le gouvernement des provinces. Le gouvernement du Québec est donc obligé de se justifier devant la population.

Pendant ce temps, on est en train d'engranger 28 milliards de dollars d'ici 2006, et ce gouvernement nous dit très sérieusement qu'il n'a pas la marge de manoeuvre pour respecter les provinces et leurs champs de compétence.

On verra, lors de la prochaine élection. On espère que les citoyennes et les citoyens qui nous entendent aujourd'hui, qui entendent l'opposition, diront à ce gouvernement: «Vous n'avez pas fait vos devoirs, vous n'avez pas compris, et ce n'est pas comme cela qu'un système fédéral devrait fonctionner.»

• (1320)

[Traduction]

M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat sur le budget. Il marquera l'histoire, car c'est la septième année de suite que le gouvernement présente un budget équilibré. C'est une première depuis la Confédération. Le gouvernement prédit et projette des budgets équilibrés ou excédentaires pour les deux prochains exercices également. Il en prend l'engagement.

Le budget concrétise le nouveau programme de réalisations énoncé dans le récent discours du Trône. En ce moment, nous nous préparons à passer à l'action avec un nouveau gouvernement et un nouveau chef. C'est un moment passionnant, et il souffle un vent de changement.

À titre de président nouvellement élu du Comité permanent des finances des Communes, je peux affirmer carrément que le budget reflète bien les points de vue que nous avons recueillis au cours des consultations prébudgétaires qui nous ont menés un peu partout au Canada l'automne dernier. Les Canadiens ont été catégoriques: ils refusent, quelles que soient les circonstances, tout déficit budgétaire. Nous devons continuer d'afficher des excédents. Le ministre des Finances a certainement entendu ce message, et il en a fait un élément central du budget de 2004.

À cause de problèmes récents, comme un programme de commandites discrédité et la gestion financière de programmes comme celui du registre des armes à feu, le gouvernement est actif sur plusieurs fronts. Avant d'aborder cette question, je signale que le gouvernement tient à assurer une meilleure reddition des comptes et une plus grande transparence. Nous avons vu vendredi la preuve qu'il agit en ce sens.

Je présente le projet de loi d'initiative parlementaire C-212, celui sur les frais d'utilisation. Il a été adopté par la Chambre des communes après quelques amendements. Espérons que la gouverneure générale accordera bientôt à ce projet de loi la sanction royale dans un avenir assez rapproché.

Ce projet de loi exige que les ministères et organismes du gouvernement canadien rendent davantage de comptes et soient plus transparents lorsqu'ils imposent de nouveaux frais d'utilisation ou les augmentent pour une large tranche de la population. Ces frais d'utilisation rapportent environ 4 milliards de dollars par année. De tels frais sont imposés à diverses occasions, notamment pour obtenir un passeport, pour entrer dans un parc fédéral, pour faire approuver

un nouveau médicament au Canada, pour obtenir les services d'un brise-glace de la Garde côtière canadienne ou pour avoir accès au système d'appels d'offres MERX du gouvernement.

Je suis heureux de voir entrer à la Chambre le ministre des Travaux publics. Je crois comprendre que le coût d'implantation du système MERX va être réduit sensiblement. Je suis très heureux d'entendre cela et je félicite le ministre pour cette mesure. De petites entreprises utilisent ce système pour trouver les appels d'offres lancés par le gouvernement fédéral ou d'autres paliers gouvernementaux auxquels elles peuvent répondre. Comme par magie, de façon mystérieuse et soudaine, l'année dernière, les frais d'utilisation de ce système sont passés de 5 \$ à 30 \$ par mois. Si mon projet de loi C-212 avait été en vigueur à l'époque, le résultat aurait pu être différent. Cependant, je suis très heureux que le gouvernement progresse dans cette direction de façon unilatérale.

C'est un signe des temps. Le président du Conseil du Trésor, député de Winnipeg-Sud, appuie mon projet de loi d'initiative parlementaire. Le Sénat y a apporté des amendements. Ensuite, le gouvernement s'y est montré favorable, parce qu'il va exiger davantage de reddition de comptes et de transparence de la part des ministères et des organismes gouvernementaux. Voilà l'orientation adoptée par notre gouvernement.

Les problèmes qu'ont récemment posés le programme de commandites et le registre des armes à feu nécessitent réellement de la part du gouvernement un plan d'action en réaction à ces événements particuliers. Voilà ce que font notre premier ministre et notre gouvernement. Celui-ci a lancé une enquête spéciale. Il a renvoyé toute la question au Comité des comptes publics en toute transparence. Nous allons faire toute la lumière sur ce problème précis. En fait, le premier ministre et les ministres ont déjà réagi de façon décisive aux agissements de diverses sociétés d'État et aux rôles qu'elles ont joués.

• (1325)

C'est très intéressant, parce que bon nombre de Canadiens se demandent comment il se fait que le premier ministre n'était pas au courant de ce qui se passait dans le cadre du programme des commandites au moment où il était ministre des Finances. C'est une question très légitime que bon nombre de Canadiens se posent. Voici comment je vois les choses.

J'ai eu le grand honneur et le privilège d'occuper pendant deux ans le poste de secrétaire parlementaire du ministre des Finances de l'époque, le député de LaSalle—Émard, actuellement premier ministre. J'ai eu le grand honneur d'accompagner le ministre à bon nombre de rencontres dans les ministères. Je peux vous dire que ce genre de question n'était pas vraiment au programme et que cela n'aurait pas dû y être non plus.

Le ministre des Finances se préoccupe de bon nombre de questions de politique macroéconomique. Le ministre des Finances travaille presque à plein temps à la préparation du budget. Le ministre des Finances doit aussi voir à toute une gamme de questions qui ne lui permettent pas de s'occuper de la microgestion d'un ministère du gouvernement du Canada en particulier.

Le budget

Ceci dit, je suis heureux de voir que notre gouvernement prend des mesures pour centraliser et renforcer certaines des fonctions de contrôle et de vérifications internes au gouvernement. Toutefois, au moment où le premier ministre était ministre des Finances, il était raisonnable pour lui de croire qu'une fois des ressources accordées à un ministère ou à une agence du gouvernement fédéral, le ministre, le sous-ministre et tous les fonctionnaires devaient gérer ces ressources selon les termes du mandat qui leur avait été confié, dans le cadre des règles du Conseil du trésor et des règles qui sont impératives pour ce qui est de l'engagement de fonds publics.

À mon avis, il n'est pas raisonnable que les gens s'attendent à ce que le ministre des Finances ait été au courant de toutes les enquêtes internes menées de façon régulière dans les divers ministères.

Nous devons également comprendre que le gouvernement ne cherche aucunement à trouver des excuses à la mauvaise gestion des fonds publics. L'argent versé par les contribuables doit être géré de la façon la plus efficace et rentable possible. Le gouvernement du Canada représente une très grosse organisation qui dépense 180 milliards de dollars par année et les problèmes sont inévitables.

Les Canadiens ont raison de dire que les limites ont été atteintes et peut-être même dépassées. Voilà pourquoi notre gouvernement agit avec détermination. Voilà pourquoi nous voulons élaborer une fonction de contrôle plus centralisée et mettre davantage l'accès sur la vérification interne. Cela me réjouit grandement.

Bien qu'il soit important que le gouvernement se montre proactif à cet égard, le budget de 2004 nous donne l'occasion d'évaluer le rendement du gouvernement en matière budgétaire depuis dix ans. Nous nous arrêtons souvent aux détails du programme des commandites ou de quelconques programmes mal gérés. Il s'agit là d'événements très malheureux sur lesquels il faut faire la lumière, mais si nous examinons les résultats des dix dernières années, nous constatons que le Canada est reconnu comme un miracle économique partout dans le monde. Lorsque notre premier ministre, notre ministre des Finances et nos autres ministres voyagent à l'étranger, les gens leur demandent comment le Canada a pu accomplir tout ce qu'il a fait.

Quand il a été porté au pouvoir, notre gouvernement a hérité d'un déficit de 42 milliards de dollars. Grâce au leadership du député de LaSalle—Énard, le ministre des Finances de l'époque devenu aujourd'hui notre premier ministre, nous avons réussi à éliminer le déficit de 42 milliards de dollars en seulement quatre ans.

Bien des chiffres ont été avancés au sujet du programme des commandites. On a parlé de 100 millions de dollars. Le temps saura nous le dire, évidemment, mais la somme en jeu est de beaucoup inférieure aux chiffres énormes que les partis d'opposition aiment bien mettre de l'avant.

Pour parler des ennuis qu'a connus DRHC il y a quelques années, l'opposition a parlé d'un cafouillis d'un milliard de dollars. Voilà comment elle a qualifié les choses. Vous savez quoi? En bout de ligne, c'est une somme de 65 000 \$ qui posait problème. Cela demeure un problème, c'est vrai, puisqu'il s'agissait quand même de 65 000 \$, mais il faut situer les choses dans une juste perspective.

• (1330)

Quel a été l'effet du budget de 42 milliards de dollars? Chaque jour civil, un montant de 115 millions de dollars quittaient le Trésor fédéral. Maintenant, nous sommes en situation d'excédent et c'est le contraire. Environ 10 millions de dollars nets entrent tous les jours dans le Trésor. Comparativement aux 115 millions de dollars qui sortaient tous les jours, nous faisons entrer 10 millions tous les jours. J'espère que les Canadiens situeront toute cette affaire dans ce

contexte au moment où nous nous préparons à des élections générales.

Pendant la même période, de 1993 à aujourd'hui, le Canada a connu une croissance économique qui ne le cède à aucun autre pays du monde industrialisé. Les États-Unis ont peut-être affiché une croissance économique plus forte, mais sur le plan de l'emploi, les États-Unis, par habitant, ne sont même pas près des emplois que notre économie a générés. C'est là un remarquable bilan de création d'emplois.

Pendant la même période, notre gouvernement a eu la sagesse de rembourser 52 milliards de dollars de la dette nationale. Cela nous épargne à nous tous, comme contribuables, chaque année, un montant de 3 milliards de dollars en frais d'intérêts et en coûts liés au service de la dette. Cela représente un montant de 3 milliards de dollars chaque année et pour toujours.

Ce montant de 3 milliards de dollars cette année peut être redéployé l'année prochaine, l'année d'après. Cet argent est redéployé en ce moment même pour les soins de santé, l'éducation et l'environnement. Voilà l'avantage qu'il y a à rembourser la dette nationale. Ce n'est pas une fin en soit. Il s'agit de donner au gouvernement fédéral davantage de souplesse dans la gestion de nos programmes et dans la façon dont nous répondons aux besoins, aspirations et priorités de tous les Canadiens.

Permettez-moi d'ajouter à cela quelque chose que les partis d'opposition oublient de temps à autre. Les prix ont été stables. Nous avons limité l'inflation au cours des dix dernières années. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que nous avons bénéficié de faibles taux d'intérêt. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'il y a davantage d'investissements dans le secteur privé. Cela se traduit par davantage d'emplois. En outre, cela signifie que davantage de Canadiens sont en mesure d'acheter une maison.

Nous en avons tous entendu parler. Je sais qu'ici, à Ottawa, et à Toronto, le taux d'occupation sur le marché de la location en hausse. Les faibles taux d'intérêt expliquent cette situation. Ceux qui achètent leur première maison peuvent obtenir une hypothèque à un taux d'intérêt peu élevé. Quelle en est la conséquence? Un plus grand nombre de chantiers de construction. Résultat? Une plus forte activité économique. Il est très important d'avoir des prix stables et des taux d'intérêt peu élevés. Notre gouvernement a pu y parvenir avec l'aide de tous les Canadiens.

Comme je l'ai dit, 52 milliards de dollars ont été consacrés au remboursement de la dette. Qu'est-ce que cela signifie? Lorsque la dette du Canada était très élevée, en 1995, le ratio de la dette au PIB s'élevait à environ 71 p. 100. Il s'agit de la taille de la dette par rapport à celle de l'économie nationale.

Pour un ménage, cela signifierait le niveau d'hypothèque ou de dette d'une famille par rapport à son revenu. C'est exactement la même chose. Lorsque des gens s'assoient autour de la table de la cuisine, ils se demandent souvent quelle dette ils peuvent assumer. Ont-ils les moyens de contracter une hypothèque pour acheter une nouvelle maison? Peuvent-ils s'offrir un voyage en utilisant leur carte de crédit MasterCard? Cela n'est pas sorcier.

Au Canada, le ratio de la dette au PIB est passé de 71 p. 100 à 42 p. 100, et il baisse maintenant à 25 p. 100.

Le NPD a dit que cela coûtera 200 milliards de dollars. C'est pourquoi les Canadiens n'éliront pas un gouvernement néo-démocrate. C'est que le NPD ne comprend pas les chiffres. Je dirai aux députés pourquoi le NPD ne comprend pas. Pour réduire le ratio de la dette au PIB à 25 p. 100 au cours des 10 prochaines années, il faut réunir deux éléments.

Le budget

• (1335)

Le premier est que notre économie doit croître d'environ 3 p. 100 par an au cours des 10 prochaines années. C'est en gros ce qui s'est passé depuis que nous sommes arrivés au pouvoir en 1993.

Le second est que, chaque année, le gouvernement doit mettre de côté 3 milliards de dollars pour faire face aux imprévus comme le SRAS, la crise de l'ESB et autres. Si nous n'avons pas besoin de cet argent, il est automatiquement affecté à la réduction de la dette. Avec ces 3 milliards de dollars par an au cours des 10 années à venir, ce qui, du temps où j'allais à l'école, totalisait 30 milliards de dollars, et un taux de croissance annuel de l'économie de 3 p. 100, le ratio de la dette au PIB sera ramené à 25 p. 100.

Est-ce tellement difficile? Est-ce que ça ne nous lie pas les mains? Le NPD devrait prendre un autre cours d'arithmétique. Voilà pour cette question.

Une autre chose que les députés d'en face oublient souvent est que, en 2000, notre gouvernement a entrepris la série de réductions d'impôt la plus importante de l'histoire du Canada. Ces réductions d'impôt se poursuivent encore aujourd'hui. Nous entrons dans la dernière année de leur mise en oeuvre. Le budget de 2004 ne prévoit pas beaucoup de réductions d'impôt, mais il y en a quand même quelques-unes et j'y reviendrai plus tard.

Contrairement à ce que prétend le NPD, ce ne sont pas les grandes entreprises qui ont bénéficié de cet allègement fiscal de 100 milliards de dollars, le plus important de l'histoire du Canada. Sur ces 100 milliards de dollars, 4 à 5 milliards sont allées aux entreprises, je pense. Contrairement à ce qu'affirment certains, ce ne sont pas non plus les Canadiens à revenu élevé qui en ont bénéficié. Le gros de ces réductions est allé aux Canadiens à revenu faible et moyen. En fait, à la suite de cet allègement fiscal de 100 milliards de dollars, la famille typique à revenu moyen au Canada a vu ses impôts diminuer de 27 p. 100. Je le répète, 27 p. 100. Du temps où j'allais à l'école, 27 p. 100 c'était beaucoup. Et que font les familles avec cet argent? Il les aide à payer les études de leurs enfants, à se loger mieux et à faire tout un tas de choses.

Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 1993, notre situation économique s'est améliorée de façon spectaculaire, même d'après les normes les plus objectives. En fait, les gens n'ont même pas à m'écouter, ils n'ont qu'à écouter l'OCDE, le FMI ou n'importe quel chef d'État au monde qui, comme je l'ai dit, demande en privé aux ministres de notre gouvernement comment nous nous y sommes pris. Bien qu'il nous faille régler le problème des commandites, ce que nous faisons, nous devons comprendre que le gouvernement a fait preuve d'un degré maximum de créativité et de responsabilité dans la manière dont il nous a aidés à atteindre nos objectifs financiers.

Le budget de 2004 prévoit une foule d'autres investissements. Il lance le programme des municipalités. Il offre le premier remboursement au titre de ce programme, le programme des collectivités, pour le nommer autrement. Ce premier remboursement, le remboursement intégral de la TPS, ne sera pas versé l'année prochaine ou l'année d'après, mais il l'est immédiatement.

Qu'est-ce que cela représente pour une municipalité comme Toronto, ma ville natale? Cela représente 50 millions de dollars de plus chaque année dans les coffres de la municipalité. La mesure a été mise en vigueur il y a environ un mois. Ces fonds pourront être affectés à la lutte contre la criminalité, au système de transport en commun, au logement abordable ou à toute autre priorité. Est-ce suffisant? Bien sûr que non. Il ne s'agit que d'une mise de fonds initiale. On tiendra bientôt des discussions avec les provinces et les municipalités afin d'examiner comment on pourrait utiliser la taxe

sur l'essence ou un instrument du même type pour aider les municipalités à pouvoir compter sur des ressources spécialement affectées et plus stables.

Il y a l'accord sur la santé de 2003. Qu'en est-il des soins de santé? En 2003, nous avons signé avec les provinces un accord sur la santé assorti de fonds de 35 milliards de dollars ainsi que d'une somme supplémentaire de 2 milliards de dollars pour l'exercice actuel. Cela porte le financement de la santé à 37 milliards de dollars. Cela représente une croissance annuelle moyenne de 8 p. 100. La santé publique a aussi fait l'objet d'une importante injection de près d'un demi-milliard de dollars.

• (1340)

Le budget renferme des investissements dans l'environnement: 3,5 milliards de dollars pour l'assainissement des sites contaminés ou pollués; un amortissement accéléré du coût des ordinateurs et du matériel connexe pour les petites entreprises; une approche progressive relativement à un taux d'imposition plus bas pour les petites entreprises.

On doit faire plus et on fera davantage, mais le budget de 2004 est un très bon début et je suis convaincu que la Chambre l'appuiera.

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PCC): Monsieur le Président, j'ai quelques questions à poser au député d'en face, qui a une certaine crédibilité en matière financière. Il a fait partie du Comité des finances pendant un certain nombre d'années, et je pense même qu'il en a assumé la présidence.

Le gouvernement a pris certaines mesures opportunes, même si, j'en suis certain, il a subi des pressions en ce sens et s'est fait implorer de réduire la dette et de faire le genre de choses dont le député a parlé.

Le député a dit que nous avons besoin de souplesse pour gérer nos programmes. Il a aussi parlé des réserves pour imprévus de 3 milliards de dollars qui, si elles ne sont pas nécessaires, seront appliquées au remboursement de la dette. Il a dit que 52 milliards de dollars ont été remboursés sur la dette nationale. Il n'a pas dit que nous payons encore 40 milliards de dollars d'intérêts par année sur cette dette. Si le remboursement de la dette avait été prioritaire pendant la période de 10 ans où l'économie a fonctionné assez rondement, nous aurions vu ce montant baisser. De bien des manières, le gouvernement a raté là une belle occasion.

Le député a mentionné les taxes sur l'essence. L'ex-ministre des Finances, l'actuel premier ministre, a abondamment parlé de remettre aux provinces les taxes sur l'essence. Les provinces paient actuellement 7 milliards de dollars par année, et elles en récupèrent 700 millions de dollars. Sur 10 ans, cela équivaldrait à prélever 49 milliards de dollars auprès des Canadiens et à n'en remettre que 7 milliards de dollars. C'est toute une aubaine pour le gouvernement qui recueille ainsi des recettes fiscales sans les réinvestir dans l'infrastructure. Je pense que le gouvernement rate ici encore une belle occasion, car il accable les Canadiens avec les taxes sur l'essence.

Le député a parlé de ce qu'il appelle le problème des commandites, ce qui est, à mon avis, une redéfinition de l'expression scandale des commandites, mais j'aimerais lui poser une question au sujet des 100 millions de dollars manquants. Nous ne savons pas où est passée cette somme. Il y a aussi 160 millions de dollars qui manquent au titre...

Le président suppléant (M. Bélair): Le député d'Etobicoke-Nord a la parole.

Le budget

M. Roy Cullen: Monsieur le Président, le député de Dewdney—Alouette a raison. Si nous avions remboursé davantage de capital, les frais d'intérêt sur la dette seraient moindres. Le chiffre avoisine les 40 milliards de dollars par année. Cependant, l'un des défis que doit relever le gouvernement est celui des priorités concurrentes.

En examinant les compromis qu'a consentis le gouvernement, on constate qu'ils ont servi en grande partie à injecter des fonds dans les soins de santé et l'éducation. En fait, environ 80 p. 100 de l'argent frais que ce gouvernement a dépensé n'ont pas servi à rembourser la dette, mais ont plutôt été consacrés à la santé et à l'éducation.

Quant aux taxes sur l'essence, je dirais que nous allons céder une partie de celles-ci aux municipalités. Cependant, pour ce qui est du fardeau du prix de l'essence, il faut reconnaître qu'on peut aller dans n'importe quel autre pays du monde, on constatera que le prix de l'essence à la pompe y est dix fois plus élevé qu'il ne l'est au Canada. Nous devons effectivement prendre des mesures, mais le fardeau n'est pas aussi lourd que le député l'affirme.

En ce qui concerne le dossier des commandites, il est évident que le gouvernement s'en occupe. Le premier ministre a commandé une enquête spéciale. Le Comité permanent des comptes publics se penche sur le dossier. Nous irons au fond des choses. Comme je l'ai dit, le premier ministre a pris des mesures décisives par rapport aux sociétés d'État impliquées dans cette affaire.

Je ne veux excuser personne, mais, comme je l'ai dit plus tôt, il s'agit d'une organisation de 180 milliards de dollars par année. C'est notre gouvernement qui a demandé à la vérificatrice générale de présenter un rapport trimestriel. C'est notre gouvernement qui a procédé à la vérification interne du programme de commandites et qui a affiché les résultats sur le site Web.

Est-ce que la situation est difficile pour nous maintenant? Absolument. Nous appartient-il d'encaisser les coups? Absolument. Est-ce que nous nous occupons du dossier? Indéniablement.

• (1345)

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, pendant que j'écoutais le député qui, soit-dit en passant est un excellent joueur de bridge, j'ai failli penser à un moment donné qu'il croyait vraiment ce qu'il disait. J'invite le député à venir pendant une seule journée dans ma circonscription et je vais lui présenter des agriculteurs, des pêcheurs, des travailleurs forestiers, des anciens combattants, des personnes âgées et des étudiants. Il peut apporter son budget et s'asseoir avec ces gens pour leur expliquer pourquoi on a commencé à frapper de la TPS pour la première fois il y a deux ans environ des produits à base de plantes médicinales.

Il pourra expliquer aux gens pourquoi les anciens combattants et les personnes âgées ne peuvent garder leur maison en raison du coût de la vie trop élevé; pourquoi les agriculteurs perdent leurs fermes; pourquoi des collectivités de pêcheurs disparaissent, comme ce fut le cas de la ville de Canso en Nouvelle-Écosse; et pourquoi le budget offre davantage de dettes aux étudiants plutôt qu'une baisse des frais de scolarité.

Les libéraux affirment que le NPD n'est pas responsable et n'est pas en mesure de rendre de comptes sur le plan financier. Ce ne sont pas les néo-démocrates qui ont acheté à Bombardier pour la somme de 100 millions de dollars deux avions Challenger qui, selon le MDN, n'étaient pas nécessaires et qui, selon la vérificatrice générale, impliquaient la violation et le contournement de toutes les règles et de tous les règlements par deux ministères.

Pourquoi les libéraux ont-ils acheté ces deux avions lorsque leurs propres collaborateurs de la Défense disaient qu'ils n'étaient pas nécessaires? Est-ce là une façon d'être responsable envers les Canadiens sur le plan financier?

M. Roy Cullen: Monsieur le Président, j'accepterais bien l'offre du député de visiter sa circonscription. Je ne sais pas exactement quand, compte tenu des contraintes de temps, mais je serais ravi de me rendre dans sa région pour y exposer le présent budget parce ma circonscription compte également beaucoup de cols bleus dont bon nombre ont un revenu familial de 55 000 \$ et certains tirent le diable par la queue pour arriver à payer leur loyer.

J'étais très heureux de voir notre gouvernement signer une entente avec le gouvernement de l'Ontario au titre du logement abordable. En fait, nous avons conclu une entente avec les administrations Harris et Eves, mais nous n'avons pas réussi à les faire aller de l'avant à cet égard. Il est inconcevable que des citoyens dépensent de 40 à 50 p. 100 de leur revenu pour le logement. Nous organisons des ateliers et des réunions avec les citoyens, les organismes et les promoteurs, à l'échelon local, dans le but de discuter de l'entente Canada-Ontario sur le logement abordable et de voir comment nous pouvons faire avancer ce dossier.

Pour ce qui est des Challenger, au moment de l'achat de ces avions à réaction, le ministre des Finances de l'époque n'a pas été consulté. C'est un fait établi et le premier ministre l'a confirmé publiquement. Je sais que s'il avait été consulté, il aurait voulu savoir comment un tel achat serait possible alors que les forces armées n'attendaient que la concrétisation de marchés déjà conclus pour l'acquisition d'hélicoptères.

En ce qui concerne la dette des étudiants, je conviens avec le député que cette question pose un défi, mais la dernière fois que j'ai vérifié, l'éducation postsecondaire relevait toujours de la compétence des provinces.

Le nouveau Conseil des Canadiens pour la santé qui sera formé renforcera l'obligation de rendre des comptes au chapitre de la santé et nous avons une caisse distincte à cet égard. Cet été, le premier ministre exigera que le système de soins de santé soit durable et qu'il fasse l'objet d'une reddition de comptes.

Nous arrivons à un point où il faut peut-être faire la même chose à l'égard de l'éducation postsecondaire. Nous savons que certains étudiants croulent sous le poids des dettes d'études. Nous ne cessons d'investir à ce titre. Nous avons pris des mesures modestes. Néanmoins, nous voulons faire davantage et je suis persuadé que c'est ce que nous ferons, mais les provinces doivent financer le système d'éducation postsecondaire, et ne pas suivre l'exemple de l'Ontario qui, à la place, a accordé des réductions d'impôt. Il faut considérer ces questions comme prioritaires.

• (1350)

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, il est à peu près temps que quelqu'un de l'autre côté reconnaisse le mérite des Canadiens, comme par exemple les travailleurs et les employeurs qui ont été surtaxés de 48 milliards de dollars par l'assurance-emploi. Cela ne fait pas de doute, mais non merci.

Est-ce de cette façon que le gouvernement maintient l'ordre? Peut-on parler de maintenir l'ordre fiscal et tout en réduisant en même temps le financement de la santé de 50 p. 100 à 14 p. 100?

Le budget

Enfin, nos forces armées sont la risée du monde. Non pas les forces armées elles-mêmes, mais plutôt leur financement et leur équipement. Comment peut-on dire que le gouvernement a fait un excellent travail s'il l'a fait au détriment des Canadiens et des forces armées?

M. Roy Cullen: Monsieur le Président, le député sait pertinemment qu'il n'y a aucun surplus à l'assurance-emploi. Nous avons réduit les cotisations d'assurance-emploi année après année, ce sur quoi je n'ai pas insisté dans les remarques précédentes, au point où ces cotisations correspondront aux risques auxquels le régime est exposé. Bien que je convienne avec lui que les surplus s'étaient accumulés à un niveau très élevé, ces surplus ont diminué, en raison de la réduction des cotisations, pour atteindre essentiellement, à l'heure actuelle, le point d'équilibre.

En ce qui concerne les forces armées, les députés oublient peut-être que le gouvernement exempté d'impôt sur le revenu les membres des forces armées qui sont déployés dans des régions dangereuses comme l'Afghanistan et Haïti. Nous intensifions le programme d'immobilisations. Nous prenons un certain nombre d'initiatives. Nous devons nous assurer que nous disposons d'une politique de défense et d'une politique étrangère que les Canadiens trouvent logiques car nous ne pouvons plaire à tout le monde.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole après avoir entendu ce que le gouvernement libéral a à offrir aux Canadiens dans le budget de 2004. Il est assez évident que les Canadiens ont dû écouter les supposés plans des libéraux pour un meilleur Canada, mais que le premier ministre, le ministre des Finances et le gouvernement libéral n'ont pas écouté les contribuables du pays. Ils n'ont pas écouté.

Je viens tout juste de faire une tournée dans ma circonscription, celle de Yorkton—Melville, qui comprend des régions rurales aussi bien que des régions urbaines dans l'est de la Saskatchewan, et je puis dire à la Chambre que les Canadiens en ont assez de voir leur bien-être menacé à cause du programme des libéraux. S'il y a des députés qui pensent que les Canadiens ont oublié les scandales des libéraux ayant coûté des milliards de dollars comme le programme des commandites ou le registre des armes à feu, ils se trompent: ils n'ont qu'à le demander à mes électeurs.

Les Canadiens sont très insatisfaits des libéraux, qu'ils accusent d'avoir gaspillé et mal géré leur argent, et il ne suffira pas qu'ils parlent de responsabilité et de transparence dans le budget pour regagner la confiance des Canadiens.

Les Canadiens sont révoltés par la perte de l'argent qu'ils ont donné au fisc, mais le gouvernement libéral choisit de faire la sourde oreille aux demandes en faveur de la suppression de programmes comme le registre des armes à feu qui, selon les estimations, coûtera jusqu'à 2 milliards de dollars avant même sa mise en oeuvre complète. Nous entendons des rumeurs selon lesquelles des changements seront apportés au programme de contrôle des armes à feu, mais ce n'est pas ce que nous voulons entendre. Les Canadiens veulent entendre que plus un seul ne sera gaspillé dans le registre inutile. Au lieu de cela, le gouvernement leur ment au visage avec des mots comme «meilleure gestion financière».

Comment l'argent des contribuables peut-il être mieux géré quand les libéraux disent que le programme est en voie de coûter 2 milliards de dollars, alors qu'il ne devait en coûter que 2 millions de dollars? Le budget a été dépassé un millier de fois. Comment le gouvernement justifie-t-il le maintien de dépenses pour un programme visant à harceler les chasseurs de canard et à révolter davantage ceux-là même qui le financent, les contribuables

canadiens? Pendant combien de temps encore les contribuables vont-ils avoir à payer un programme inutile qui n'existe que pour le programme de propagande libéral?

Ma circonscription compte l'un des principaux centres de santé de la Saskatchewan, le Yorkton Regional Health Centre. Cet établissement sert 60 000 personnes du district de santé de Sunrise, en plus de nombreux habitants de l'ouest du Manitoba. Les districts de santé de la Saskatchewan partagent un certain nombre de services, ce qui oblige les gens à aller jusqu'à Regina ou Saskatoon pour subir des interventions chirurgicales majeures et des tests, ou recevoir des traitements spécialisés.

La distance à parcourir pour se rendre vers l'un de ces centres une fois par semaine ou même quotidiennement peut représenter une contrainte très fastidieuse, mais le plus grave est l'attente que les personnes doivent subir avant de recevoir leurs traitements ou même avant d'obtenir un diagnostic. Ces personnes doivent subir une attente déraisonnable. Certaines sont atteintes de cancers qui se répandent dans leur corps et elles ne le savent même pas. Des hommes chez qui on a diagnostiqué un cancer de la prostate doivent attendre des mois avant de recevoir leurs traitements et, pendant ce temps, la maladie progresse. Dans certains cas, les interventions chirurgicales arrivent trop tard, et la progression du cancer ne peut plus être arrêtée.

C'est tout à fait inadmissible. Ces personnes n'ont aucun espoir. Les traitements qu'elles reçoivent aggravent encore davantage leur désespoir. Les Canadiens voient leur santé et leur qualité de vie se détériorer parce que le gouvernement ne parvient pas à mettre de l'ordre dans ses priorités. Le pansement de fortune de deux milliards de dollars que le gouvernement a annoncé est tout à fait inadéquat face à la blessure de 25 milliards qu'a infligée le ministre des Finances lorsqu'il a sabré dans les dépenses des soins de santé.

Des personnes qui ne sont âgées que de 40 ou 50 ans et qui sont en attente d'un remplacement de la hanche se retrouvent malgré elles immobilisées dans des fauteuils roulants. Elles doivent oublier leur dignité et demander de l'aide pour prendre un bain, s'habiller ou aller à la toilette. Ces personnes doivent se fier à d'autres pour prendre soin non seulement d'elles-mêmes mais de leurs familles. Tout ce que veulent ces personnes, c'est de renouer avec la vie.

Les gens qui, par exemple, doivent subir un remplacement de la hanche comprennent qu'ils doivent attendre leur tour, mais on ne leur dit pas quelle sera la durée de l'attente. En Saskatchewan, les listes d'attente sont tellement longues que certaines chirurgies pourtant nécessaires n'y sont plus inscrites. Des personnes souffrent énormément. Dans certains cas, la situation oblige à ajouter encore davantage à la surcharge de travail des médecins, du personnel infirmier et d'autres employés du système de soins de santé. Ces personnes ne voient pas la lumière au bout du tunnel, parce que le gouvernement libéral refuse de voir ce qui se passe vraiment. Les libéraux ont infligé un fardeau énorme au système de soins de santé, mais ils n'en assument pas la responsabilité.

Mes électeurs sont très perspicaces. Ils ont déjà compris ce que feront le premier ministre et son gouvernement libéral. Ils comprennent que le gouvernement ne parvient pas à gérer efficacement l'argent des contribuables. Ils ne croient plus les promesses faites par le premier ministre. Trop souvent, le gouvernement a laissé tomber les gens, et c'est pourquoi ils ne se laisseront plus bernier par de faux espoirs.

Article 31 du Règlement

•(1355)

Le premier ministre affirme que la question des soins de santé est prioritaire, mais ce ne fut certainement pas le cas dans le budget actuel, ni dans ceux qui l'ont précédé.

Il dit que nous devons consacrer davantage de ressources à nos forces armées, mais nos militaires continuent de risquer leur vie à bord des hélicoptères Sea King et rien n'a encore été prévu pour remplacer ces appareils désuets.

Le gouvernement n'a pas tenu sa promesse de faire disparaître la TPS.

Il n'a pas tenu les nombreuses promesses de réduction d'impôts qu'il a faites.

Et à quoi servent les sommes perçues en taxe sur l'essence? Certainement pas à réparer les routes cahoteuses que mes électeurs doivent emprunter pour se rendre dans leurs hôpitaux.

En offrant peu dans le budget, le premier ministre croit peut-être en mesure de respecter ses engagements mineurs. Ce ne sont là que de tout petits pas.

Mes électeurs, comme d'autres Canadiens des circonscriptions agricoles, en veulent au gouvernement d'avoir tenu les agriculteurs et les éleveurs en otage. L'industrie de l'agriculture est la raison d'être des collectivités de ma circonscription. C'est elle qui les fait vivre. Les installations de fabrication de machinerie agricole comme les Industries Morris de Yorkton et même la ville de Esterhazy qui abrite la société IMC Kalium du Canada, la plus grosse mine de potasse au monde, connaissent bien l'importance du secteur agricole au pays.

Nos agriculteurs et nos éleveurs ont dû traverser presque sans aide les crises occasionnées par les périodes de sécheresse, les faibles marchés et ensuite l'ESB. Les libéraux ont à chaque fois ignoré les doléances de nos producteurs alimentaires pendant que des millions de dollars servaient à financer le dernier scandale du gouvernement.

Je devrai terminer plus tard, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Bélair): Je vous remercie de votre collaboration. Il vous restera trois minutes après la période des questions.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, c'est l'exemple parfait d'un partenariat idéal, associant le meilleur savoir, la meilleure expertise et la collaboration du grand public et des secteurs privés à l'échelle de la région: le projet de grappes d'ADN de Peterborough.

Les partenaires de ce projet sont l'Université Trent, le collège Fleming, Industrie Canada, le groupe Peterborough Partnership, le ministère ontarien des Richesses naturelles et la société de développement économique du grand Peterborough.

Les projets initiaux comprennent l'automatisation de la cueillette d'échantillons d'ADN, la gestion des stocks commerciaux et des espèces sauvages grâce à l'empreinte génétique, la possibilité d'utiliser de meilleures applications d'analyse génétique en justice pénale et la prévention, la gestion et le contrôle des maladies.

Grâce à sa situation privilégiée, à sa main-d'oeuvre qualifiée et à sa réputation de grand centre de recherche et de développement

innovateurs, Peterborough était le choix idéal pour un projet de cette importance.

* * *

LA PROTECTION DES DÉNONCIATEURS

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, le 27 mars, l'émission *W5* a mis en lumière la corruption et le camouflage au Haut-commissariat du Canada à Hong Kong.

Brian McAdam, agent de contrôle de l'immigration, est l'une des personnes qui a tenté de protéger les intérêts du Canada après avoir découvert que des criminels chinois reconnus étaient admis au pays. Après avoir remis de nombreux rapports à de nombreux superviseurs, Brian McAdam a été expulsé du Service extérieur canadien, sa carrière brisée et sa santé ruinée.

Le caporal Robert Read de la GRC, en service depuis 24 ans, est un autre dénonciateur. Après avoir utilisé, sans résultats, les recours internes, il a fait des dénonciations publiques et il a été congédié. Bien que le caporal Read ait été innocenté et effectivement félicité par le comité de révision interne de la GRC, il n'a toujours pas réintégré ses fonctions.

Les faits concernant Brian McAdam et Robert Read montrent pourquoi le projet de loi C-25, la nouvelle loi sur la protection des dénonciateurs, est pertinent et devrait pouvoir faire l'objet d'un débat d'une durée illimitée. Le gouvernement devrait protéger le Canada, et non la vieille clique.

* * *

•(1400)

LE TOURNOI COMMÉMORATIF VINCE RYAN

M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais remercier aujourd'hui les organisateurs du Tournoi annuel de hockey Vince Ryan pour les anciens joueurs. Après un début lent, il y a 15 ans, alors qu'il n'y avait que 12 équipes, le tournoi Vince Ryan est devenu l'événement touristique le plus important de l'hiver sur l'île du Cap-Breton. On y retrouve cette année le nombre incroyable de 152 équipes.

Les organisateurs ont accueilli cette année des équipes de la région de l'Atlantique, de l'Ontario et de l'Alberta et il faut noter la participation d'une équipe féminine, le L.A. Chill, de Los Angeles, en Californie.

Les retombées économiques de ce tournoi pour notre économie locale sont énormes puisqu'elles s'élèvent à plus de trois millions de dollars pour les quatre jours que dure la compétition.

Je tiens à offrir mes remerciements et mes félicitations à l'organisateur du tournoi, Richie Warren, à son conseil d'administration et à l'armée de bénévoles qui permettent la tenue de cet événement. Les collectivités hôtes devraient être très fières de la façon incroyable dont elles reçoivent les équipes participantes.

Les efforts continus de ces gens engagés ont permis au tournoi Vince Ryan pour les anciens joueurs de devenir un des meilleurs tournois pour adultes non seulement au Canada atlantique, mais dans tout le pays.

[Français]

LA SANTÉ

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, se dit d'accord avec la décision d'Ottawa de ne pas accroître les fonds destinés à la santé dans le budget fédéral du 23 mars dernier. Il a déclaré ceci:

Ajouter 2 milliards de dollars à la cause de l'assurance-maladie sans d'abord s'entendre sur des réformes constituerait une utilisation peu judicieuse de l'argent des contribuables.

Si on injecte de l'argent dans un système non réformé, on risque l'effet buvard. Le nouvel argent sera englouti et déjà on en réclamera d'autre.

Si Ottawa l'ajoutait simplement à la base, comme le veulent les provinces [...] ce ne serait probablement pas très sage.

M. Romanow s'est dit d'accord avec les premiers ministres provinciaux qu'il fallait accroître les fonds fédéraux, mais les gouvernements provinciaux oublient de mentionner qu'il a recommandé de commencer par apporter des changements pour faire en sorte que le système de soins de santé réponde bien aux besoins actuels des Canadiens.

Le premier ministre du Canada l'a déclaré: «Un système réformé pourrait améliorer la santé des Canadiens et Canadiennes.»

* * *

LES JEUX DE MONTRÉAL

Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais que mes collègues unissent leur voix à la mienne pour souhaiter bonne chance aux 5 000 jeunes de 6 à 12 ans qui participent à la 27^e édition des Jeux de Montréal.

Depuis hier, ces passionnés du sport s'affrontent dans 24 disciplines sportives, de l'athlétisme au water-polo. Les compétitions se tiennent principalement au Complexe sportif Claude-Robillard. Elles se poursuivront jusqu'à dimanche.

En plus d'inculquer à tous ces enfants des habitudes de vie saines, cet événement leur permettra de découvrir les vertus du dépassement de soi-même.

Au nom de tous les députés de cette Chambre, je tiens à féliciter ces jeunes athlètes. Bravo les enfants!

* * *

[Traduction]

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC): Monsieur le Président, à l'heure actuelle, il y a trois grandes questions qui se posent au niveau fédéral dans ma circonscription. Il y a tout d'abord les efforts déployés pour contrôler la grippe aviaire dans l'industrie avicole locale. À ce sujet, je voudrais remercier le ministre de l'Agriculture d'avoir tenu mes électeurs et moi-même informés de l'évolution de cette situation tout à fait regrettable et d'être intervenu également de façon appropriée lorsque j'ai soulevé des préoccupations au nom des gens touchés par cette maladie touchant la volaille.

Cependant, une telle coopération ne se retrouve pas dans le transfert des terrains de l'ancienne BFC Chilliwack, qui permettrait de construire un nouveau parc éducatif impressionnant. Il n'en coûterait pas un sou au gouvernement fédéral, mais les tracasseries administratives pourraient aboutir à l'échec du projet. Plusieurs universités sont prêtes à entreprendre la construction et les gouvernements provincial et local sont prêts à aller de l'avant.

Article 31 du Règlement

On nous promet ce transfert depuis maintenant des années. J'exhorte le président du Conseil du Trésor et le ministre de la Défense nationale à intervenir pour rendre cela possible.

Enfin, j'exhorte le ministre à commencer à verser des fonds dans le cadre de l'initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'oeuvre, afin que les collectivités en difficulté et les gens qui éprouvent des problèmes dans des endroits comme Boston Bar, Lillooet, Pemberton et Hope puissent planifier et aller de l'avant. N'attendons pas le déclenchement des élections pour corriger la situation. Prenons les mesures qui s'imposent, pour les bonnes raisons, dès maintenant.

* * *

● (1405)

[Français]

L'UNION DES CULTIVATEURS FRANCO-ONTARIENS

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, le samedi 27 mars dernier, la communauté agricole franco-ontarienne était en fête.

En effet, l'Union des cultivateurs franco-ontariens fêtait ses 75 ans d'existence. C'était en avril 1929 que l'Union catholique des fermiers de l'Ontario, comme elle se nommait à l'époque, a vu le jour. Soucieux de la relève agricole, ces agriculteurs francophones tenaient des rencontres, offraient de la formation à leurs pairs et travaillaient en général à l'amélioration de leur industrie, tout en veillant à préserver leur langue.

Soixante-quinze ans plus tard, l'UCFO est toujours forte et dynamique. Elle publie le journal *Agricom* et elle veille toujours à offrir des services à ses membres.

À l'UCFO, à son président, Pierre Bercier, à la directrice générale, Nadia Carrier, et à l'éditeur d'*Agricom*, Pierre Glaude, nous disons chapeau! et longue vie, en ce 75^e anniversaire de l'UCFO.

* * *

FRANÇOIS BOURQUE

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, je veux rendre hommage à un jeune Gaspésien du nom de François Bourque, qui a remporté récemment le championnat du monde de ski alpin au combiné à Maribor, en Slovénie.

Notre champion a inscrit l'une des meilleures performances de ces championnats. Ce titre s'ajoute à ses deux médailles de bronze acquises précédemment et à sa médaille d'or au super G du mondial junior 2003. Ces exploits font de lui le meilleur espoir de ski alpin québécois.

Par ailleurs, la station de ski Pin Rouge, de New Richmond, lui a rendu hommage en nommant une piste en son nom, ce qui n'est pas peu dire.

On peut désormais prétendre que François Bourque assure la relève québécoise en ski alpin, et parions qu'il récoltera son lot de médailles au cours des prochaines années. Je tiens donc à féliciter notre champion québécois et à lui souhaiter bonne chance et bonne continuité.

*Article 31 du Règlement***RAI INTERNATIONAL**

Mme Carole-Marie Allard (Laval-Est, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui réaffirmer mon appui aux Canadiens d'origine italienne de Laval-Est et des autres régions du Canada qui demandent l'accès au réseau italien de télévision numérique RAI International.

Mardi dernier, avec d'autres collègues libéraux, j'ai rencontré des représentants de RAI International pour discuter de la demande faite le 15 septembre 2003 et déposée devant le CRTC.

RAI International est accessible dans 215 pays au monde, excepté ici, au Canada. La communauté italo-canadienne est impatiente. Elle a déjà déposé une pétition de plus de 106 000 signatures et plus de 330 lettres au CRTC l'enjoignant d'approuver la demande de RAI International à la liste des services admissibles.

J'appuie fortement cette demande de RAI International au Canada, parce que je crois que la communauté italophone du Québec et du Canada devrait avoir les mêmes droits que les autres communautés italiennes à travers le monde.

* * *

[Traduction]

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, voici la version libérale de l'émission *Fear Factor* pour les soldats. Comme première épreuve, une épreuve double, les participants doivent voler dans un vieil appareil Hercules, puis dans un Sea King délabré. Le défi ultime est un voyage en Afghanistan où ils doivent traverser des champs de mines dans un jeep Iltis et se tenir prêts à se défendre contre des talibans et des terroristes d'Al-Qaïda. Ils sont ensuite rapatriés au Canada pour repartir au bout de six mois revivre le même type d'épreuves en Haïti. S'ils survivent à tout cela, ils n'auront pas d'impôt à payer sur leur solde de danger.

Voilà comment les libéraux traitent nos soldats revêtus de gilets pare-éclats. Pour les publicitaires libéraux, l'épreuve pourrait bien être de se voir exclus de l'assiette au beurre. En effet, dans cette version de *Fear Factor*, les concurrents sont Earnscliffe, Groupaction et Groupe Everest. On les voit se rendre à un dîner offert par le premier ministre. Leur première épreuve est de déguster des petits plats français. Cette dure épreuve est suivie d'une dégustation de vin où ils doivent boire des vins à 100 \$ la bouteille. Enfin, dernière épreuve, la ruée sur l'assiette au beurre, où les concurrents se disputent des millions en faux contrats de publicité et en commissions pour des contrats attribués sans appel d'offres.

Les seuls perdants dans toute cette orgie sont les contribuables canadiens. Voilà précisément pourquoi ce reality show doit disparaître immédiatement.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Serge Marcil (Beauharnois—Salaberry, Lib.): Monsieur le Président, le Défi d'une tonne, lancé le 26 mars dernier par le ministre de l'Environnement, est très important pour atteindre les buts canadiens concernant les changements climatiques.

Chacun de nous produit des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques. En fait, chaque Canadien produit en moyenne quelque cinq tonnes de gaz à effet de serre par année.

Bien que les changements climatiques soient l'un des plus graves problèmes auxquels font face notre pays et notre planète, la bonne nouvelle, c'est que chacun de nous peut intervenir en réduisant nos émissions personnelles de gaz à effet de serre. Ces interventions procureront aussi de nombreux avantages sur le plan local, y compris un air plus pur et des collectivités plus dynamiques et plus durables.

Les Canadiens sont fiers du rôle qu'ils peuvent jouer pour protéger l'environnement, qu'il s'agisse de recycler, de réduire les déchets ou de devenir plus éconergétiques. Le Défi d'une tonne nous convie tous à faire ces prochains pas pour atteindre le but national de réduction des émissions d'une tonne par personne, soit environ 20 p. 100.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, les petits et moyens producteurs de bois d'oeuvre indépendants sont acculés à la faillite pendant que le gouvernement libéral tergiverse dans le différend sur le bois d'oeuvre. La situation s'aggrave de jour en jour et le gouvernement fédéral se fiche du carnage économique qui tue les petits producteurs.

Selon une étude indépendante publiée récemment, les exportations des petits et des moyens producteurs de bois d'oeuvre canadiens ont reculé l'année dernière alors que celles des gros producteurs ont battu des records. Les gros deviennent encore plus gros et les petits sont acculés à la faillite.

Quelle mesure le vieux gouvernement libéral usé prend-il pour contrer les effets asymétriques du différend et les dommages disproportionnés que subissent les petits et les moyens producteurs de bois d'oeuvre indépendants? Il propose de rendre la situation officielle. C'est exact. Des fonctionnaires proposent de donner aux gros producteurs la part de marché des petits dans le cadre d'une formule de contingents qui repose sur une période de base mal choisie, la période durant laquelle les exportations des petits producteurs sont faibles alors que celles des gros sont élevées.

Le premier ministre dit qu'il veut mettre fin au copinage. Il doit commencer par le dossier du bois d'oeuvre et accorder un traitement équitable aux petits et moyens producteurs canadiens. Nous invitons les petits producteurs canadiens à ne voter ni pour le Parti libéral ni pour le Parti conservateur, mais à voter pour le NPD...

Le Président: La députée de Terrebonne—Blainville a la parole.

* * *

[Français]

LE LOGEMENT SOCIAL

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, alors qu'il existe actuellement une grave crise du logement locatif au Québec, le budget fédéral ne prévoit rien pour les logements sociaux réclamés par le Bloc québécois depuis plusieurs années.

Les conséquences sont dramatiques pour de nombreuses familles à revenu modeste qui n'arriveront pas encore cette année à se loger convenablement, parce que le gouvernement fédéral n'a rien injecté dans le logement social et communautaire entre 1994 et 2003.

Des milliers de familles, dont de nombreuses familles mono-parentales, sont actuellement à la recherche de logements accessibles financièrement. Le Bloc québécois a d'ailleurs soumis un plan prévoyant un réinvestissement graduel pour en arriver à un investissement annuel de l'ordre de 2 milliards de dollars au bout de trois ans, en plus du dégel des 320 millions de dollars sur cinq ans déjà annoncés dans le budget 2003.

Le logement social, c'est un besoin, un droit et une urgence.

* * *

[Traduction]

LES PRIX DE LA PÊCHE RÉCRÉATIVE

L'hon. Shawn Murphy (Hillsborough, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, la cérémonie de remise des prix de la pêche récréative 2004 s'est tenue ici même, sur la colline du Parlement. Ces prix rendent hommage aux réalisations de groupes et de particuliers oeuvrant à l'amélioration du secteur de la pêche récréative au Canada.

Voici la liste des lauréats des prix de cette année: le Kingfisher Interpretive Centre; le Programme de restauration des affluents et de lutte contre l'érosion de la Severn Sound Environmental Association; la Salmonid Association of Eastern Newfoundland; la Yukon Fish and Game Association; le regretté Rick Amsbury.

Je demande à tous les députés de s'unir à moi pour féliciter les lauréats de cette année pour leurs contributions remarquables.

* * *

LE CURLING

M. Gerald Keddy (South Shore, PCC): Monsieur le Président, samedi dernier, les meilleurs joueurs de curling junior du monde étaient en compétition pour l'obtention de la médaille d'or. J'aimerais aujourd'hui, monsieur le Président, adresser mes félicitations par votre entremise à l'équipe féminine de curling junior de Jill Mouzar, de Liverpool.

La formation championne canadienne junior de curling féminin 2004 a obtenu la médaille d'argent aux mondiaux juniors qui ont eu lieu la fin de semaine dernière à Trois-Rivières, au Québec. C'est la Norvège qui a mis fin à sa suite ininterrompue de victoires à l'occasion de la partie disputée pour l'obtention de la médaille d'or. Une victoire aurait permis au Canada de remporter son neuvième championnat féminin junior depuis 1987.

La performance de l'équipe Mayflower de la Nouvelle-Écosse constituait le meilleur résultat canadien depuis le championnat du monde qui s'est tenu au Japon en 1997. Les coéquipières de Jill, Paige Mattie, de Tracadie, et les soeurs Bliss et Chloe Comstock, de Lunenburg, ont connu une saison extrêmement impressionnante.

On ne parvient pas au championnat du monde sans être de tout premier rang, et je suis sûr que l'équipe de Jill Mouzar sera de nouveau en lice la saison prochaine pour obtenir la médaille d'or.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, il tombe sous le sens que nous devrions faire le maximum pour veiller à ce que les réserves pétrolières et gazières du Canada durent aussi longtemps que possible, dans l'intérêt des futures générations.

En l'absence d'un plan énergétique national, nous ne connaissons pas avec précision la réponse aux questions suivantes. Combien de réserves pétrolières et gazières avons-nous au Canada? Pendant

Questions orales

combien de temps pourrions-nous compter sur nos approvisionnements en pétrole et en gaz avant que ceux-ci ne soient épuisés? Combien de temps, aux termes de l'ALENA, pourrions-nous approvisionner les États-Unis au tarif actuel? Quand arriverons-nous à mi-chemin du point d'épuisement des ressources? Lorsque nous atteindrons ce point, le prix du pétrole et du gaz augmentera probablement en raison d'une baisse des approvisionnements.

Obtenir des réponses à ces questions pourrait compenser partiellement l'absence de plan énergétique. Une chose est sûre: pour agir sagement au nom des futures générations de Canadiens, nous avons besoin d'un tel plan.

* * *

●(1415)

LES PRÊTS ÉTUDIANTS

M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PCC): Monsieur le Président, le dernier budget n'a pas pleinement réglé tous les problèmes concernant les prêts aux étudiants de niveau postsecondaire.

Le budget n'a pas éliminé le revenu des parents de la formule utilisée pour déterminer le montant du prêt. Il n'a pas non plus permis aux étudiants qui travaillent à l'extérieur pendant la période précédant leurs études de déduire leurs frais de subsistance pour cette période. Ces deux omissions réduisent le prêt maximal que les étudiants peuvent recevoir.

De plus, le budget ne prévoit pas d'aide pour les étudiants dont les prêts sont en souffrance et dont le dossier a été confié à une agence de recouvrement. Les étudiants se font talonner et harceler par des agences de recouvrement qui manquent complètement de professionnalisme.

Des groupes d'étudiants ont déclaré que le gouvernement n'a réglé aucun des problèmes concernant les prêts étudiants. Quand le gouvernement fera-t-il ce qui s'impose?

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il semble de plus en plus évident qu'il existe des divergences entre le témoignage d'Alfonso Gagliano devant le Comité des comptes publics et les faits réels, que ce soit au sujet de sa pleine connaissance du scandale des commandites, de ses réunions avec Lafleur Communications ou de ses rencontres régulières avec Charles Guité. Il devient de plus en plus clair que tous les documents de travail de l'ancien ministre des Travaux publics doivent être divulgués.

Pourquoi le premier ministre continue-t-il de bloquer la divulgation des documents de M. Gagliano au Comité des comptes publics?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai pas donné de directives aux membres du comité. Ce dernier est maître de sa propre destinée.

La question est fort simple. Si le comité veut revoir M. Gagliano, il n'a qu'à le convoquer de nouveau.

Questions orales

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a dit en février, à propos de ce scandale, qu'il assumait personnellement la responsabilité de régler cette affaire. Au lieu de se cacher derrière le comité comme il le fait maintenant, demandera-t-il aux membres libéraux du comité de divulguer ces documents à l'ensemble du comité?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le comité est pleinement habilité à convoquer à comparaître devant lui quiconque possède des renseignements pertinents à son enquête et à demander aux témoins d'apporter toute documentation pertinente à ses questions.

Le Comité des comptes publics a cette possibilité, et il en sera de même pour la commission d'enquête publique, qui commencera ses audiences d'ici environ deux mois.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas assumer personnellement la responsabilité que de se cacher derrière un ministre du Cabinet.

Le premier ministre a affirmé qu'il divulguerait tous les renseignements pertinents remontant jusqu'à la guerre de Corée, si c'était nécessaire. Il a maintenant l'occasion d'honorer cet engagement. Au lieu de cela, il refuse de répondre aux questions et bloque la divulgation de renseignements.

Le premier ministre se lèvera-t-il à la Chambre pour expliquer aux Canadiens pourquoi il refuse d'envoyer tous les documents de M. Gagliano au Comité des comptes publics?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas comment les choses pourraient être plus claires pour les députés de l'opposition. Le Comité des comptes publics est pleinement habilité à convoquer n'importe quel témoin à comparaître devant lui et à demander à ces personnes d'apporter la documentation pertinente à son enquête.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, Norman Steinberg, directeur général responsable de la vérification et de l'éthique au ministère des Travaux publics, a livré un témoignage contredisant et rejetant directement les déclarations d'Alfonso Gagliano.

Rappelons qu'une autre haut fonctionnaire, Huguette Tremblay, venait de mettre en doute la véracité des faits présentés par l'ex-ministre. Deux fonctionnaires ont donc directement contredit un ex-fonctionnaire tombé en disgrâce.

Le premier ministre admettra-t-il sa participation à cet exercice de camouflage? Demandra-t-il directement à ses députés qui siègent au comité de veiller à ce que tous les éléments de preuve pertinents soient transmis au Comité des comptes publics?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, y a-t-il quelque chose de plus illogique que la suggestion que vient de faire le député?

Les témoins ont donné différents points de vue de la situation. Si le Comité des comptes publics se voit comme un organisme d'enquête factuelle, il recueillera les faits puis, dans les plus brefs délais possibles, fera rapport à la Chambre de ses constatations. C'est la mission qui lui a été confiée. C'est ce qu'on attend de lui.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Monsieur le Président, je me permets de rappeler ce fait à celui qui se fait le porte-parole du premier ministre. Cent millions de

dollars ont disparu et personne de l'autre côté n'en assume la responsabilité.

Depuis dix ans, le gouvernement se livre à des exercices de camouflage. Aujourd'hui, la Cour fédérale du Canada a établi que les agendas de l'ex-premier ministre devraient être rendus publics. Pourtant, le gouvernement persiste à camoufler les documents d'un ex-ministre directement impliqué dans le scandale des commandites. Le juge qui a rendu cette décision a déclaré que les règles de divulgation doivent être limitées et précises.

Pourquoi le premier ministre ne rend-il pas ces documents publics?

• (1420)

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je suis très déçu de cet ex-procureur qui ne semble pas faire la distinction entre le ouï-dire et des témoignages suivis de contre-interrogatoires qui mènent à la constatation de faits. Nous avons entendu plusieurs points de vue sur plusieurs aspects de cette affaire.

Voilà pourquoi le Comité des comptes publics siège actuellement. Voilà pourquoi il y aura une enquête judiciaire qui, de façon très disciplinée, en viendra à certaines conclusions fondées sur les faits au lieu de porter des accusations loufoques.

Recueillons les faits et laissons les enquêteurs les analyser. Ensuite, une décision pourra être prise à ce sujet à la Chambre.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, M. Norman Steinberg déclarait ce matin, en comité, au sujet du rapport de vérification interne de l'automne 2000: «Je suis profondément perturbé par le fait que certains ont cru que nous avions caractérisé les problèmes comme des problèmes administratifs. Je suis d'avis qu'il s'agissait de fautes importantes et inacceptables.»

Je demande au premier ministre, qui était ministre des Finances à l'époque et vice-président du Conseil du Trésor, s'il a pris la peine de lire ce rapport de vérification interne qui était accessible au Conseil du Trésor et qui, selon M. Steinberg, comportait des fautes importantes et inacceptables?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le député doit savoir que c'est le sous-ministre lui-même, en témoignant devant le Comité permanent des comptes publics il y a deux ou trois semaines, qui a caractérisé le rapport de «problèmes administratifs». C'est le sous-ministre lui-même qui a dit cela.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, la question n'était pas celle-là, et je sais que le premier ministre ne voulait pas y répondre, puisqu'il prétend qu'il ne savait pas. Cependant, on parle du vérificateur de Travaux publics. Ce matin, il a dit le contraire d'Alfonso Gagliano et le contraire de la thèse défendue ici en cette Chambre par le gouvernement dès les premiers jours du début des débats sur ce scandale, en 2004, où on nous disait: «Ce sont des fautes administratives.» Cela a été contredit par le vérificateur interne ce matin.

Comment le premier ministre et son gouvernement peuvent-ils reprendre la même thèse qu'Alfonso Gagliano, si ce n'est qu'ils défendent les mêmes intérêts et qu'ils veulent cacher les mêmes choses?

Questions orales

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, pas du tout. Il a été admis à plusieurs reprises par le sous-ministre lui-même qu'il s'agissait à ce moment-là de fautes administratives. C'est sur la base de ce jugement que nous avons interprété des choses.

Cependant, du côté du Bloc, je trouve très intéressant qu'il se porte continuellement à nous poser toutes sortes de questions sur ce sujet. Je peux vous dire une chose: nous voulons aller au fond des choses. Plus que tout autre gouvernement, nous allons aller au fond des choses avec l'enquête publique qui est faite.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le vérificateur dit: «Je suis profondément perturbé par le fait que certains ont cru que nous avions caractérisé les problèmes comme des problèmes administratifs. Je suis d'avis qu'il s'agissait de fautes importantes et inacceptables.»

Comment le premier ministre peut-il justifier qu'il a fait reposer toute la défense de son gouvernement sur la thèse d'Alfonso Gagliano, sans même lire le rapport, puisque Alfonso Gagliano ne l'avait pas lu non plus? Comment peut-il nous expliquer cela?

[Traduction]

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, M. Steinberg a déclaré devant le Comité des comptes publics ce matin que selon lui, une surveillance, une reddition des comptes et une transparence adéquates étaient essentielles au fonctionnement d'un bon gouvernement. En réponse à une question posée par un député d'en face, il a poursuivi en disant que le programme de commandites était manifestement l'exception à la règle générale de bonne gouvernance.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le vérificateur est très clair: il est estomaqué de voir qu'on ait pu interpréter son rapport comme étant des «problèmes administratifs». Ma question s'adresse au premier ministre.

Comment peut-il justifier que, dans sa première déclaration solennelle aux citoyens du Québec et aux citoyens canadiens, il n'ait même pas pris la peine de vérifier le rapport de vérification interne? Est-ce qu'il réalise que c'est toute sa défense qui s'écroule et sa crédibilité qui en prend tout un coup?

• (1425)

[Traduction]

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, outre le vérificateur interne de Travaux publics et Services gouvernementaux, l'ancien sous-ministre Ranald Quail a déclaré au Comité des comptes publics, le 1^{er} mars dernier, qu'il ne s'agissait pas de problèmes administratifs mineurs. Également, à la lumière de cette vérification, M. Quail était d'avis que les problèmes étaient graves et qu'il y avait un plan d'action rigoureux en place pour les régler.

* * *

LA SANTÉ

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens veulent savoir exactement où se situe le premier ministre au sujet de la privatisation de notre système de santé. Le discours du Trône et le budget n'ont fait aucune mention du rapport Romanow. Tout à coup, les libéraux changent de tactique

lorsque des plans secrets de privatisation sont dévoilés et, maintenant, on ne cesse de parler du rapport Romanow.

Le bilan des libéraux est très clair. Le gouvernement a déjà modifié la loi une fois auparavant pour permettre une plus grande privatisation. Alors, pourquoi les Canadiens devraient-ils croire que les libéraux ne récidiveront pas et ne privatiseront pas davantage les services?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi d'entendre la députée parler du commissaire Romanow. Le rapport du commissaire Romanow constitue le fondement du plan échelonné sur dix ans dont nous avons besoin pour assurer la viabilité de notre système de santé.

C'est en s'appuyant sur ce fondement que le gouvernement est disposé à investir plus d'argent pour veiller à ce que le système de santé soit aussi fort que possible.

Nous convenons avec le commissaire Romanow que nous devons opérer une transformation. Nous avons hâte de rencontrer les premiers ministres à cette fin, au cours de l'été.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, si tel est le cas, pourquoi le budget ne prévoit-il pas de nouveaux fonds pour la santé? Pourquoi n'a-t-il fait aucune mention du rapport Romanow? Pourquoi le premier ministre a-t-il nommé un ministre chargé de la privatisation?

Il sait que les premiers ministres de la Colombie-Britannique et de l'Ontario sont en train de privatiser les soins de santé. Il sait que son conseiller principal était un lobbyiste d'entreprise en faveur de la privatisation des soins de santé. Il sait que les libéraux ont déjà modifié la loi une fois auparavant pour permettre la privatisation.

Pourquoi ne pas être clair avec les Canadiens? Où se situe le premier ministre à cet égard?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, seul un député du NPD pourrait dire que 2 milliards de dollars en soins de santé et 665 millions de dollars pour la santé publique ne comptent pas. Seul ce parti pourrait parler de la sorte.

Monsieur le Président, j'attire votre attention sur le fait que, le lendemain même de la présentation du budget, Roy Romanow a fermement appuyé la position du gouvernement au sujet du financement du système de santé.

* * *

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, il y a d'autres ingérences libérales dans le comité parlementaire qui fait enquête sur la débâcle des commandites.

Le comité a décidé de préparer un résumé des éléments de preuve recueillis à ce jour, lequel pourrait être utile dans l'interrogatoire de certains des protagonistes qui n'ont pas encore comparu. Subitement, la machine libérale de manipulation des communications transforme ce petit résumé de la preuve en rapport complet du comité.

Cette manipulation libérale éhontée a-t-elle cours parce que le gouvernement a un besoin désespéré de dire qu'un rapport a été produit, de sorte qu'il puisse déclencher des élections au printemps?

Questions orales

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, c'est bien beau d'accuser le gouvernement d'actes répréhensibles. Le fonds de l'affaire est très simple. Le comité est maître de son propre destin.

Le comité décidera ce qu'il veut faire. Ce que l'opposition nous demande de faire, c'est de faire fi du Règlement de la Chambre et de l'autonomie des comités.

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, le whip libéral sait très bien qu'il est le maître des libéraux au sein du comité et que ceux-ci ont reçu l'ordre de bloquer les témoignages.

On leur ordonne de qualifier un résumé des témoignages de rapport complet. En même temps, on leur ordonne de faire traîner les choses jusqu'au déclenchement des élections.

N'est-il pas vrai que le véritable programme des libéraux est de s'ingérer dans le travail du comité qui fait enquête sur une ingérence politique?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, c'est tout à fait absurde. Je rappelle à la Chambre que jusqu'à la semaine dernière, ce sont ces députés qui retardaient les travaux du comité.

Ils prenaient davantage de temps que nécessaire et il a fallu une résolution à la fin de la semaine dernière pour que le comité se réunisse la semaine suivante. Ils disent une chose et son contraire, et ils ne sont pas très crédibles non plus.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a prétendu que la vérification interne effectuée en 2000 au ministère des Travaux publics n'avait permis de relever que des problèmes administratifs dans le programme de commandites. Aujourd'hui, ce point de vue ainsi que celui d'Alfonso Gagliano ont été directement contredits par l'auteur même de cette vérification. Celui-ci a affirmé n'avoir jamais prétendu relever que des problèmes administratifs, mais avoir plutôt décelé des problèmes beaucoup plus sérieux.

Pourquoi le premier ministre a-t-il prétendu qu'il y avait eu uniquement des problèmes administratifs alors que, visiblement, selon le vérificateur lui-même, tel n'était pas le cas?

• (1430)

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, le sous-ministre de l'époque a déclaré ce qui suit au Comité des comptes publics: «Ces problèmes étaient graves, et nous disposions d'un plan d'action rigoureux pour les régler.»

Dans l'esprit du plus haut fonctionnaire au ministère des Travaux publics au moment de la vérification de l'an 2000, il existait de graves problèmes administratifs ainsi qu'un plan d'action rigoureux pour les régler.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): En d'autres termes, monsieur le Président, le premier ministre ne fait qu'utiliser la défense de Gagliano qui, nous nous en rendons compte maintenant, n'a fait que raconter des bobards à répétition au Comité des comptes publics.

Nous savons que l'enquête publique ne démarrera pas avant l'automne prochain. De plus, nous savons que le Comité des comptes publics n'a même pas commencé à effleurer la surface de la corruption libérale en l'occurrence.

Pourquoi le premier ministre cherche-t-il à forcer le comité à présenter à toute vitesse un rapport provisoire dans le but de laver cette corruption libérale avant de déclencher des élections?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, nous savons également que le président du Comité des comptes publics en est déjà venu à une conclusion quant à la culpabilité de certaines personnes et aux sanctions à leur imposer, comme le publie aujourd'hui le *Hill Times*.

Je pense que c'est une position scandaleuse pour un comité censé faire enquête sur la question.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a confirmé son intention d'investir ultérieurement de nouveaux fonds en santé, mais uniquement si des changements sont apportés au système de santé et si les changements font son affaire.

Comment le premier ministre peut-il justifier qu'il n'ait pas profité du budget fédéral pour rajouter du financement en santé, alors que les besoins sont urgents et que les premiers ministres lui avaient signifié l'urgence de le faire, et sans conditions?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, les premiers ministres se sont entendus avec le premier ministre du Canada pour justement tenir l'été prochain une nouvelle conférence fédérale-provinciale, qui aura été précédée d'un travail sérieux effectué par les ministres de la Santé et les ministres des Finances. Tous s'entendent pour dire que la viabilité à long terme du système de santé requiert certainement un financement supplémentaire, mais également un travail important de réforme et de restructuration, dont nous voulons discuter avec l'ensemble des provinces dans un esprit de coopération.

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Monsieur le Président, en exigeant des gouvernements du Québec et des provinces que le fédéral puisse intervenir dans la gestion de la santé comme condition pour nous redonner une partie de notre propre argent dont nous avons besoin pour soutenir la qualité du système, est-ce que ce n'est pas un odieux chantage auquel se livre le premier ministre? Plus ça change, plus c'est pareil.

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, vous savez très bien que la priorité numéro un de notre gouvernement, c'est certainement la santé. Nous sommes déterminés à travailler avec les provinces. Je sais que, du côté du Bloc, on n'aime pas cela quand nous disons vouloir travailler avec les provinces, mais c'est ce que notre gouvernement veut faire et c'est ce qu'il fera.

Tous s'entendent, et les citoyens canadiens le savent très bien, sur le fait que l'argent seul ne résoudra pas les problèmes. Nous avons besoin d'un plan en coopération avec les provinces pour assurer la viabilité de ce système à long terme.

*Questions orales***LES TRAVAILLEURS ÂGÉS**

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, le projet pilote d'aide aux travailleurs âgés se terminera le 31 mars, c'est-à-dire dans deux jours, et aucune mesure de remplacement ou de prolongation n'a encore été annoncée. Parmi les nombreuses personnes qui perdent leur emploi, beaucoup sont des travailleurs âgés dont le reclassement est très problématique.

Le gouvernement peut-il nous faire connaître ses intentions quant à ce projet pilote, et envisage-t-il, entre autres solutions, de le rendre permanent?

L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, comme la députée d'en face le sait très bien, le gouvernement investit presque 3 milliards de dollars par année pour aider les travailleurs saisonniers. Par exemple, selon les changements récents à la Loi sur l'assurance-emploi, pendant les trois dernières années, le gouvernement a investi presque 500 millions de dollars chaque année.

Nous sommes conscients des problèmes que vivent les travailleurs saisonniers. Nous sommes prêts à trouver des solutions à long terme pour mieux gérer les défis des travailleurs saisonniers.

• (1435)

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement peut bien multiplier les déclarations à l'effet qu'il s'en occupera, mais c'est maintenant qu'il faut agir. Je ne lui ai pas parlé des travailleurs saisonniers, mais des travailleurs âgés.

Si le gouvernement voulait montrer sa réelle préoccupation pour les travailleuses et les travailleurs âgés victimes des coupures de postes, pourquoi ne pas avoir prévu le prolongement de ce projet pilote dans son dernier budget? Je parle des personnes âgées, monsieur le ministre.

L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes en train d'aller dans les faits au lieu d'aller dans la rhétorique. Il y a des solutions, mais il n'y a pas de solution efficace à court terme. Nous travaillons à trouver des solutions à long terme. Pour trouver ces solutions, il faut travailler avec les juridictions provinciales et régionales.

Je suis en train de travailler à finaliser un ensemble de mesures qui aideront dans les semaines à venir les travailleurs saisonniers et ceux âgés.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens en ont plein le dos d'entendre les libéraux peser soigneusement leurs mots au sujet du scandale des commandites. Le premier ministre a pris soin de nier tout rapport entre les ministres de son Cabinet et le dossier des commandites, mais nous savons qu'il a tort.

Le premier ministre a-t-il jamais été informé des rapports qu'il y a eu entre Pierre Tremblay et l'actuel président du Conseil privé au sujet des commandites?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, depuis des semaines, l'opposition multiplie les questions sans se préoccuper des faits, sans se

soucier de l'honnêteté ni de l'intégrité du processus, calomniant un ministre sans aucune preuve, sans se soucier du tort causé au ministre, à sa famille, à ses enfants, sans tenir le moindre compte de la dimension humaine du problème. C'est carrément inacceptable.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, nous voulons connaître les faits et la vérité. Le président du Conseil privé a déjà admis qu'il avait rencontré Pierre Tremblay.

Ma question s'adressait au premier ministre. S'il veut se contenter d'être un spectateur, il ne manque pas de place à la tribune. Je l'invite à se lever et à répondre à une question.

Je demande au premier ministre pourquoi il cache la nature des rapports entre Pierre Tremblay et le président du Conseil privé. Pourquoi n'a-t-il pas dit toute la vérité la première fois qu'on l'a interrogé à ce sujet?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, l'affirmation que l'opposition vient de faire contient un point que nous avons en commun avec elle: nous voulons connaître la vérité. Pourquoi ne pas laisser tomber toutes les manœuvres politiques pour nous intéresser aux faits? Si les députés veulent convoquer le témoin, ils peuvent le faire. Ils ont le pouvoir voulu.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, Alfonso Gagliano a dit qu'il n'y avait eu aucune ingérence politique dans le programme de commandites, mais le premier ministre l'a contredit en affirmant que des directives politiques avaient été reçues. Le président du Conseil privé était-il à la source de cette ingérence?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le rôle du Comité des comptes publics est d'aboutir à des constatations de fait sur les questions dont il est saisi. Lorsqu'il constate des contradictions entre deux témoignages, il doit les examiner, poser des questions, dégager une conclusion, pour finalement faire rapport à la Chambre.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre actuel a déclaré que les ministres interviewés avaient reçu pour instructions de liquider tous conflits potentiels avant d'accéder à leurs fonctions ministérielles.

Le président actuel du Conseil privé a déjà échoué un test polygraphique au sujet du Groupe Everest et de son séjour au château Boulay. Le tribunal a dit que le président du Conseil privé a trompé le Parlement et les Canadiens au sujet de l'arriéré à l'Immigration.

Ma question s'adresse au premier ministre. Le président du Conseil privé a-t-il mis le premier ministre ou ses collaborateurs au courant des liens qu'il entretenait avec Pierre Tremblay?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, il me semble évident que le ministre a dit qu'il avait parlé à M. Tremblay au moment où il était responsable des sports amateurs. Quel mal y a-t-il à cela?

Nous assistons actuellement à une reprise de la chasse aux sorcières de Salem. C'est du machaviavélisme à outrance. Assez!

Questions orales

● (1440)

LA JUSTICE

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

La semaine dernière, une tragédie survenue à Brampton a entraîné la mort d'une jeune femme innocente, en l'occurrence Mlle Amretta Singh, qui a été abattue devant chez elle, au moyen d'une arme à feu. Malheureusement, les crimes commis avec des armes à feu sont à la hausse dans la région du Grand Toronto.

L'utilisation d'une arme à feu pour commettre un crime constitue un délit grave. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures son ministère prend actuellement pour s'assurer que l'incidence de ces infractions diminue et que des sanctions appropriées soient imposées?

L'hon. Sue Barnes (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le député et ses collègues sont non seulement fort conscients de la criminalité qui prévaut dans leur ville, mais qu'ils collaborent aussi très activement avec le ministre et le ministère pour changer la situation et améliorer l'efficacité dans ce secteur.

Nous avons réagi de façon exhaustive à l'égard des infractions commises avec des armes à feu. Ainsi, outre des mesures de prévention, d'intervention sociale et d'intervention policière efficace et adaptée, nous avons également mis en place un programme efficace de contrôle des armes à feu, notamment à la frontière canado-américaine, et ciblé l'amélioration de notre régime de détermination de la peine pour ce genre d'infractions.

Les armes à feu sont mises en cause dans dix sérieuses...

Le Président: La députée de Winnipeg-Centre-Nord a maintenant la parole.

* * *

L'AIDE INTERNATIONALE

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Qu'il s'agisse du Protocole de Kyoto, de la commission Romanow ou du chanteur Bono, si des propositions intéressantes ont été faites, le ministre a certainement trouvé le moyen de ne pas en tenir compte dans le budget. Le budget libéral n'a pas prévu un sou pour le fonds mondial. Voilà pour ce qui est du changement; dans le budget libéral, la nouvelle administration s'est tout simplement contentée de répéter la vieille promesse de Jean Chrétien en matière d'aide étrangère, ce qui signifie qu'en 2010, le montant consenti au titre de l'aide étrangère sera inférieur à ce qu'il était lorsque les libéraux ont pris le pouvoir.

À quoi rime de chanter en chœur avec Bono si, dans leur budget, les libéraux ont décidé d'entonner une tout autre rengaine?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, en fait, nous avons respecté nos engagements et certains restent à remplir. Comme notre bilan en fait foi, nous appuyons les pays pauvres et nous continuerons de le faire. Nous sommes déterminés à respecter cet engagement au cours de la prochaine décennie.

L'ENVIRONNEMENT

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement.

Après 11 ans de beaux et longs discours libéraux, examinons les résultats. Premièrement, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 18 p. 100. Deuxièmement, il n'y a aucun programme d'énergies renouvelables. Troisièmement, il n'existe aucun programme obligatoire en matière d'efficacité énergétique des véhicules automobiles. Quatrièmement, il n'y a aucun programme important d'amélioration du rendement énergétique des édifices fédéraux. Cinquièmement, ni le budget, ni le discours du Trône ne prévoient de mesures relatives à l'accord de Kyoto.

Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi les libéraux abandonnent le Protocole de Kyoto?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, par cette déclaration alambiquée, le député veut essentiellement dénoncer le fait qu'il n'y a pas d'argent pour l'accord de Kyoto dans le budget. Ce qu'il oublie, c'est que cet accord a un cycle de financement de deux ans, comme on a pu le voir dans les budgets de 2001 et de 2003.

D'après les prévisions budgétaires de 2003, il reste 690 millions de dollars à dépenser. Nous agissons en temps et lieu. Je suis convaincu qu'au moment opportun le ministre des Finances veillera à ce qu'il y ait suffisamment d'argent pour assurer la poursuite des programmes.

* * *

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Leon Benoit (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a pris soin de nier tout rapport entre les ministres de son Cabinet et le dossier des commandites. Nous savons qu'il a tort.

Le premier ministre a-t-il jamais été informé des rapports entre Pierre Tremblay, du programme des commandites, et l'actuel président du Conseil privé?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, si, pour une fois, les députés d'en face préparaient leurs questions après avoir écouté les réponses, ils éviteraient peut-être de poser deux fois de suite la même question. Même question, même réponse.

M. Leon Benoit (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre évite de répondre à cette question. Pourquoi?

Le premier ministre a dit clairement qu'il n'y avait aucun rapport entre les ministres de son Cabinet et le dossier des commandites. Pourtant, lorsque je pose une question directe à ce sujet, il refuse de répondre.

Je repose la question. Le premier ministre a-t-il jamais été informé du rapport qu'il y a eu entre Pierre Tremblay et l'actuel président du Conseil privé au sujet des commandites?

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, juste au cas où cela aurait été un problème linguistique, laissez-moi répéter en français ce que je n'ai dit que deux fois en anglais. Le ministre a effectivement communiqué avec M. Tremblay—il l'a reconnu lui-même—quand il était responsable du sport amateur. Il faisait son travail. Quel est le problème?

Questions orales

Je vais vous dire quel est le problème. Le problème est dans la tête de gens qui s'imaginent que de répéter des faussetés constamment va finir par en faire des vérités. Ce n'est pas vrai, ce sont toujours des faussetés.

• (1445)

[Traduction]

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Monsieur le Président, malheureusement, il est bien évident que le premier ministre doit prendre la parole aujourd'hui et répondre à une question. La voici: Lorsque le premier ministre a convié le président du Conseil privé au Cabinet, était-il au courant de la relation entre le président du Conseil privé et Pierre Tremblay?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, je suis convaincu que, si l'opposition posait des questions concernant le budget, la mondialisation ou la santé, le premier ministre serait heureux de répondre. Cependant, personne n'est tenu de descendre aussi bas et de répondre à des questions de ce genre.

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre semble avoir perdu la voix à des moments fort opportuns aujourd'hui. Il doit se lever et répondre. Il manque, dans le budget, 100 millions de dollars de l'argent des contribuables.

Lorsque le premier ministre a convié le président du Conseil privé au Cabinet, était-il au courant de la relation qui existait entre le président du Conseil privé et Pierre Tremblay?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le député a mal interprété ce qui a été dit et ce n'est certes pas nouveau. J'ai rencontré en entrevue chacun des ministres. À la table du Cabinet, je leur ai demandé à tous s'ils étaient au courant de quelque agissement répréhensible que ce soit. Ils ont tous répondu non.

Comme le leader du gouvernement lui-même l'a répété, le ministre s'est levé à la Chambre et a déclaré que, en sa qualité de secrétaire d'État responsable du sport amateur, il avait rencontré le fonctionnaire qui avait participé à certaines initiatives ayant rapport avec ce dossier. Les députés de l'opposition peuvent poser la question 25 fois, ce fait n'en sera pas moins vrai pour autant.

* * *

[Français]

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le président de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, M. Richard Corfe, affirme publiquement que le gouvernement envisage sérieusement l'hypothèse d'élargir la voie maritime alors que le ministre des Transports affirme le contraire.

Est-ce que le gouvernement peut nous dire laquelle des deux versions est la bonne, la version du ministre ou celle du président de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent?

[Traduction]

L'hon. Tony Valeri (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à la question du député en comité.

Je peux répéter à la Chambre que le gouvernement n'a nullement l'intention d'élargir ou d'approfondir la voie maritime. Nous participons à une étude sur l'avenir de la voie maritime, qui porte, entre autres, sur les aspects économiques, environnementaux et

techniques de l'entretien de cette dernière et non sur son expansion ou son approfondissement.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, la version du président de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent s'appuie entre autres sur une étude du corps des ingénieurs de l'armée américaine qui voit d'un bon oeil l'élargissement du Saint-Laurent.

Si la version de M. Richard Corfe est erronée, qu'attend le ministre pour lui donner l'heure juste?

[Traduction]

L'hon. Tony Valeri (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme je viens de le dire, nous n'avons nullement l'intention d'approfondir ou d'élargir la voie maritime.

Deux études sont en cours. Nous participons à une étude sur l'entretien de la voie maritime. Nous participons à cette étude parce que la voie maritime fait partie intégrante de notre réseau de transport, qui est indispensable au commerce dont dépend la prospérité économique de notre pays.

* * *

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, les preuves s'accumulent au Comité des comptes publics. Le premier ministre affirme avoir passé ses ministres au crible avant de les nommer au Cabinet.

J'aimerais savoir quand le premier ministre a été mis au courant du lien entre le président du Conseil privé et Pierre Tremblay?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, la prochaine fois que je viendrai à la Chambre j'apporterai un magnétophone pour enregistrer mes réponses et ne pas avoir à les répéter.

Quand un député est ministre, il doit assumer ses responsabilités. Le ministre en question était secrétaire d'État au Sport amateur et, en passant, il jouissait de l'appui de tous ceux qui venaient lui demander de l'aide. Il a fait son travail. Il a fait ce qu'il avait à faire en tant que ministre.

L'opposition prétend-elle qu'il aurait dû abdiquer ses responsabilités?

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, belle digression. Mais la réponse est bien loin de la question. On s'est aperçu que le président du Conseil privé, du temps où il occupait un autre poste, ne se gênait pas pour déformer un peu la vérité au sujet de son séjour avec Claude Boulay.

Le premier ministre a dit qu'il avait passé tous ses ministres au crible fin avant de les nommer. Son crible devait avoir de bien gros trous.

Le premier ministre va-t-il reconsidérer la nomination du président du Conseil privé et le rétrograder d'un cran ou deux?

Questions orales

●(1450)

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, en français on dit «idem». Je suppose qu'il y a en anglais une expression similaire signifiant que ma réponse est exactement la même que la précédente.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Christian Jobin (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, Lib.): Monsieur le Président, au cours des derniers mois, de nombreux députés de cette Chambre et moi-même avons été approchés par des groupes de pression au sujet de l'intégration des listes d'ancienneté des pilotes d'Air Canada et des anciens pilotes des lignes aériennes de Canadien International.

Est-ce que la ministre du Travail pourrait expliquer à cette Chambre où est rendu ce processus d'intégration et le rôle qu'elle y joue?

L'hon. Claudette Bradshaw (ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri, Lib.): Monsieur le Président, depuis 2000, six décisions ont été rendues sur la question d'ancienneté des pilotes, et ce, par deux arbitres, le Conseil canadien des relations industrielles et la Cour fédérale.

Il y a présentement une autre demande de réexamen devant le conseil. Il m'est donc impossible de faire d'autres commentaires, parce que le Conseil canadien des relations industrielles est un tribunal administratif indépendant.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a dit à maintes reprises avoir demandé à ses ministres s'ils avaient quelque chose à se reprocher. Tous ont juré leurs grands dieux n'avoir rien fait de mal.

Nous voulons que le premier ministre réponde à une question. Quand a-t-il été informé du lien entre le président du Conseil privé et M. Tremblay? Qu'il nous le dise, nous voulons le savoir.

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, y a-t-il quelque chose de mal à ce qu'un ministre fasse son travail?

Nos vis-à-vis ont commencé par demander il y a quelques jours si le président du Conseil privé était en contact avec M. Guité. Ils ont obtenu un non pour réponse. Ils n'avaient pas de preuve, et leur accusation est tombée à plat.

Puis ils ont changé de tactique et ont dit qu'il avait parlé à M. Tremblay. Bien sûr qu'il l'a fait. C'était son travail.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, je regrette, mais le ministre ne répond pas à la question. Je sais que nous sommes censés en avoir l'habitude durant la période des questions, mais les Canadiens ne sont pas habitués à ce que le gouvernement ne réponde pas à leurs questions.

Le premier ministre répondra-t-il à cette question très importante? Il a dit avoir interrogé tous ses ministres et que tous lui ont répondu n'avoir rien fait de mal.

Quand précisément le premier ministre a-t-il été informé du lien entre le président du Conseil privé et M. Pierre Tremblay? Qu'il nous dise quand.

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, le député n'est pas vraiment en mesure de parler de ce que les Canadiens pensent de cette question, car lorsque ces derniers verront quel genre de chasse aux sorcières les députés d'en face ont déclenché, je pense que la population canadienne sera déçue de ce qu'elle entendra de la part des gens d'en face.

Le ministre était en contact avec M. Tremblay à cause de son travail, point à la ligne.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, depuis quelques années, le ministère de la Défense nationale revient continuellement à la charge pour tenter de privatiser différents services à l'intérieur du ministère. Cette fois, ce sont les services d'entretien ménager dans trois garnisons du Québec qui risquent de faire perdre leur emploi à plus de 90 personnes.

Avec son intention de privatiser les services d'entretien ménager, le ministre de la Défense nationale admettra-t-il qu'il précipite ces travailleurs dans des conditions de travail difficiles, tout cela pour des économies de bouts de chandelles sur le dos de civils ayant de bas revenus? En effet, 13 \$ de l'heure, ce n'est pas le Pérou.

[Traduction]

L'hon. David Pratt (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Le ministère de la Défense nationale cherche toujours à améliorer son niveau d'efficacité. C'est ce qu'un gouvernement responsable devrait faire. Il est également très important de reconnaître le rôle essentiel que jouent nos employés civils. Ils font un travail inestimable pour le ministère et nous apprécions leurs efforts.

* * *

LE BUDGET

M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.): Monsieur le Président, comme la plupart des Canadiens le savent, au cours des dernières années, les petites et moyennes entreprises ont représenté le pivot de notre économie et ont assuré notre croissance économique en créant un nombre d'emplois sans précédent. Des propriétaires d'entreprises ont communiqué avec mon bureau, par téléphone et par courriel, depuis le dépôt du budget.

Le ministre des Finances pourrait-il me dire quelles mesures il a prises dans le budget pour reconnaître les avantages concurrentiels sur lesquels ces entreprises doivent pouvoir compter pour continuer de faire avancer l'économie?

Questions orales

•(1455)

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le budget devancera d'une année la hausse prévue du plafond de la déduction accordée aux petites entreprises. Nous simplifions l'accès au crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Nous prolongeons à dix ans la période de report prospectif des pertes autres qu'en capital. Nous offrons un meilleur accès au système électronique d'appels d'offres du gouvernement. Nous améliorons les déductions pour amortissement pour le matériel informatique.

Nous nous sommes engagés à travailler expressément avec des associations de petites entreprises comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, afin de réduire les lourdeurs administratives auxquelles les petites entreprises doivent faire face.

* * *

[Français]

LES MICROBRASSERIES

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, la taxe d'accise constitue une partie importante de la taxation des petites brasseries du Canada. Elle limite aussi leur croissance, leur compétitivité et l'expansion de leur marché d'exportation.

Alors que 10 pays, dont les États-Unis, ainsi que la majorité des provinces canadiennes et le Québec ont adopté une politique de taxe différentielle pour les petites brasseries, qu'attend ce gouvernement pour aider nos microbrasseries en réduisant la taxe d'accise?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, pendant les consultations prébudgétaires, j'ai reçu bon nombre de représentations portant sur les modifications fiscales relatives à toutes sortes d'entreprises canadiennes, y compris les microbrasseries.

J'ai établi qu'il y avait tellement de recommandations qui touchent toute la question du régime fiscal des entreprises que j'aimerais connaître l'opinion des députés quant aux détails de ces recommandations et à leur ordre de priorité. J'ai donc l'intention de demander au Comité des finances de la Chambre des communes d'examiner ces diverses recommandations.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens les plus courageux sont ceux qui servent dans les forces armées. Le dernier budget a cependant créé beaucoup de confusion parmi les militaires et leurs homologues civils, qui se demandent lesquels parmi ceux qui servent à l'étranger obtiennent un allègement fiscal.

Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre va-t-il dissiper immédiatement la confusion en affirmant, une fois pour toutes, que tous les militaires et leurs homologues civils qui servent sur le théâtre d'un conflit, que ce soit la Bosnie, Haïti, le golfe Arabo-Persique ou l'Afghanistan, ont droit à cette exemption fiscale?

L'hon. David Pratt (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada est évidemment très soucieux des intérêts des hommes et des femmes qui servent dans les Forces canadiennes, et cette mesure a assurément été très bien accueillie par le personnel des forces armées.

Comme je le disais la semaine dernière, nous envisageons sérieusement d'étendre cette mesure aux personnes qui servent dans des endroits comme la Bosnie et Haïti, et nous devrions sous peu en savoir plus long à ce sujet.

Le gouvernement entend appliquer cette mesure à l'année d'imposition actuelle, et je puis assurer au député que tous les membres des forces terrestres, navales et aériennes en bénéficieront.

* * *

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a interrogé tous les membres de son Cabinet au sujet de leurs rapports avec le programme de commandites. Le président du Conseil privé a-t-il informé le premier ministre de ses relations avec Pierre Tremblay?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le président du Conseil privé a expliqué pourquoi il avait parlé à M. Tremblay et à quel titre. Je ne suis pas certain de comprendre ce que le député entend par relations. S'il me donne des précisions, il me sera peut-être plus facile de répondre à sa question.

Le député devrait demander au comité de convoquer le ministre. Ce dernier a dit qu'il était disposé à aller témoigner. Il est tout à fait prêt à le faire. Pourquoi le comité ne convoque-t-il pas le ministre pour qu'il puisse s'expliquer?

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre nous parle beaucoup de déficit démocratique. D'ailleurs, je trouve qu'il l'incarne fort bien. Je sais que c'est la période des questions et que ce n'est pas la période des réponses.

Toutefois, je lui demande de faire un petit effort de mémoire et de me dire si, entre aujourd'hui, le 29 mars 2004, et l'automne 2000, il a pris la peine de lire le rapport de vérification interne du ministère des Travaux publics, soit comme ministre des Finances, vice-président du Conseil du Trésor ou premier ministre, tous des postes qu'il a occupés? Puisque c'est leur défense, est-ce qu'il a pris au moins la peine, comme c'est son devoir, de lire ce rapport?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai lu le témoignage du sous-ministre devant le comité où il a dit: «On parle de problèmes administratifs.» En même temps, il y a un sommaire que j'ai regardé.

[Traduction]

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre n'a pas répondu à la question qui lui était posée. J'aimerais vraiment qu'il cesse de se placer dans l'embarras et qu'à cette fin, il réponde aux questions qui lui sont posées au sujet de sa propre conduite.

Voici la question que je lui pose. Lorsque le premier ministre a mené ses entrevues afin de former son Cabinet, a-t-il demandé au président du Conseil privé s'il entretenait des relations avec Pierre Tremblay et a-t-il obtenu une réponse? S'est-il fait répondre oui ou non?

Affaires courantes

● (1500)

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre nous a tous demandé si nous étions au courant de malversations et nous avons répondu non. On ne nous a pas demandé si quelqu'un s'était bien acquitté de son travail. Nous supposons que chacun d'entre nous fait bien son travail et qu'il assume la responsabilité qui en découle.

* * *

LES VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens concernant une loi visant à mettre en oeuvre certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 mars dernier, et je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

Si les députés le souhaitent, je serais heureux de reprendre encore une fois le discours du budget.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 15 pétitions.

* * *

LE CODE CRIMINEL

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-29, Loi modifiant le Code criminel (troubles mentaux) et modifiant d'autres lois en conséquence.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-505, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction pour volontaires des services d'urgence).

—Monsieur le Président, je présente une loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, afin de rendre possible une déduction pour services d'urgence volontaires.

Je remercie le député de Bras d'Or—Cape Breton pour son appui à la motion et la députée de Beauséjour—Petitcodiac pour son solide soutien.

Ce projet de loi modifierait la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'accorder aux volontaires des services d'urgence une déduction sur leur revenu imposable, qui s'élève à 500 \$ s'ils ont accompli au moins 50 heures de service à ce titre et à 1 000 \$ s'ils ont en ont accompli au moins 100 heures.

Le projet de loi reconnaîtrait l'énorme contribution des volontaires des services d'urgence, qui ne reçoivent pas de rétribution pour leurs

services, mais donnent de leur temps, au détriment d'une partie de celui qu'ils pourraient consacrer à leurs champs, à leurs exploitations agricoles et aux pêches, pour le bien de la société.

J'encourage tout le monde à appuyer ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

● (1505)

[Français]

LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-506, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur.

—Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à remercier ma collègue de Kitchener-Centre d'appuyer ce projet de loi.

Le projet de loi modifie la Loi sur le droit d'auteur afin d'accorder aux entreprises de programmation un plus long délai pour détruire les enregistrements éphémères d'une oeuvre. Il oblige les entreprises de radiodiffusion à détruire la reproduction des enregistrements éphémères dès que l'enregistrement sonore ou la prestation de l'oeuvre fixée au moyen d'un enregistrement sonore n'est plus en leur possession.

L'abrogation des paragraphes 30.8(8) et 30.9(6) permet aux entreprises de programmation et de radiodiffusion de bénéficier de l'application des articles 30.8 et 30.9 même si une licence de reproduction de l'oeuvre peut être obtenue d'une société de gestion.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Traduction]

LOI SUR LE REGISTRE NATIONAL DES IMPLANTS MAMMAIRES

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD) demande à présenter le projet de loi C-507, Loi prévoyant l'établissement et la tenue d'un registre national des implants mammaires

—Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter ce projet de loi prévoyant l'établissement d'un registre national des implants mammaires.

Le projet de loi dont la Chambre est saisie vise à établir un registre pour surveiller les procédures relatives aux implants et pour favoriser la recherche scientifique. Il comble un vide crucial dans la protection de la santé des femmes en recueillant des données actuellement indisponibles au sujet des procédures relatives aux implants et des données nécessaires pour que les femmes et les médecins prennent des décisions éclairées liées à la santé. Le registre protégerait les renseignements personnels des particuliers tout en constituant un moyen efficace de notifier les femmes de menaces à leur santé.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

PÉTITIONS

LE MARIAGE

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'ai trois pétitions à présenter aujourd'hui. La première concerne le mariage.

Les pétitionnaires voudraient attirer l'attention de la Chambre sur le fait que le mariage est la meilleure assise sur laquelle fonder une famille et élever des enfants, et que le mariage relève de la compétence exclusive du Parlement. Les pétitionnaires appellent donc le Parlement à reconnaître l'institution du mariage en droit fédéral comme étant l'union, pour la vie, d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

• (1510)

LA LIBERTÉ DE RELIGION

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, la deuxième pétition concerne le projet de loi C-250.

Les pétitionnaires voudraient attirer l'attention de la Chambre sur le fait que tous les Canadiens sont atterrés par les attaques motivées par la haine et ils estiment qu'il est répréhensible de promouvoir la haine envers toute personne ou tout groupe. Ils font également remarquer qu'ils s'inquiètent des répercussions des modifications proposées à l'article 318 du Code criminel sur la liberté de religion et la liberté d'expression.

Les pétitionnaires appellent donc le Parlement à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les droits des Canadiens de partager librement leurs convictions religieuses et morales sans crainte de poursuites.

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, la dernière pétition porte sur une question qui me tient à coeur, les cellules souches.

Les pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre sur le fait que les Canadiens appuient la recherche éthique sur les cellules souches qui s'est déjà révélée très prometteuse pour le traitement et la guérison de certaines maladies. Ils soulignent également que la recherche sur les cellules souches non embryonnaires, aussi appelées cellules souches adultes, a fait de grands progrès, et que leur utilisation ne présente pas les complications de rejet immunitaire et les problèmes d'ordre éthique associés à l'utilisation de cellules souches embryonnaires.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement d'axer son soutien législatif sur la recherche sur les cellules souches adultes en vue de découvrir les traitements et les thérapies nécessaires. Ils demandent aussi que le futur règlement d'application du projet de loi C-6 tienne compte de leurs préoccupations.

LE MARIAGE

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter une pétition signée par mes électeurs d'Okanagan—Shuswap.

Les pétitionnaires disent que le mariage est le meilleur fondement pour la famille et l'éducation des enfants. Ils rappellent à la Chambre qu'elle a adopté en juin 1999 une motion disant que la définition du mariage devrait rester inchangée et désigner l'union d'un homme et d'une femme. Ils demandent donc au Parlement de légiférer pour reconnaître en droit fédéral l'institution du mariage comme l'union pour la vie d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

L'ÉLECTION PARTIELLE DANS OTTAWA-CENTRE

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de présenter trois pétitions à la Chambre aujourd'hui.

Affaires courantes

La première est signée par des résidents d'Ottawa-Centre, qui n'ont pas de député depuis le 8 septembre 2003, de sorte que jamais, dans l'histoire du Canada, une circonscription n'a été aussi longtemps sans député.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter une mesure législative visant à remplacer l'actuel bref d'élection dans Ottawa-Centre par un bref d'élection désignant une date d'élection partielle le plus rapidement possible.

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, la deuxième pétition souligne que la réunification des familles a longtemps été et continue d'être une pierre angulaire de la politique d'immigration canadienne et que la réglementation actuelle est très restrictive, puisqu'elle exclut de nombreux membres d'une famille, et que nous pouvons lever ces inconvénients en adoptant rapidement le projet de loi C-436.

LE MARIAGE

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, la dernière pétition a été signée par des Canadiens faisant remarquer que la Charte canadienne des droits et libertés garantit l'égalité de traitement de tous les Canadiens; que, selon l'avis de la Cour suprême du Canada, cela nous oblige à accorder l'égalité de traitement aux couples de même sexe; et que ne pas accorder aux couples homosexuels le droit de se marier dont bénéficient les couples hétérosexuels renforce les attitudes d'intolérance et de discrimination et est incompatible avec les valeurs canadiennes.

Les pétitionnaires prient le Parlement d'adopter une mesure législative accordant aux couples homosexuels le même droit de se marier que les couples hétérosexuels.

LA NÉPHROPATHIE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, dans le cadre du Mois national du rein, je présente une autre pétition pour le compte de tous ceux, au Canada et ailleurs dans le monde, qui souffrent d'une maladie du rein, de ceux qui leur viennent en aide et, en particulier, des chercheurs dans ce domaine.

J'ai présenté une série de telles pétitions, certaines à l'appui de la recherche dans le domaine du rein bio-artificiel et d'autres, à l'appui d'un institut national du rein. Toutes émanent de Ken Sharp, électeur de ma circonscription. Il a énormément contribué à éveiller l'attention sur les problèmes du rein. Avec d'autres signataires, il prie le Parlement d'encourager les Instituts de recherche en santé du Canada à désigner expressément parmi elles un institut des maladies du rein et des voies urinaires.

L'AGRICULTURE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, je présente une autre pétition sur la tragédie permanente de l'ESB. Elle est signée par les représentants ou les défenseurs des industries bovine, laitière, caprine et ovine, toutes en crise en raison de l'ESB. L'ensemble de l'industrie du bétail, en fait, est en crise, et pas seulement les agriculteurs. Dans ma circonscription, 1 000 familles sont directement touchées.

Ces citoyens prient le Parlement de rouvrir le plus tôt possible la frontière canado-américaine, de mettre au point une solution à long terme et d'accorder une aide économique équitable, proportionnelle à l'importance de ces industries au Canada.

Affaires courantes

LE TARIF POSTAL DES LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, je présente à la Chambre des communes une pétition au nom de la bibliothèque régionale de l'île de Vancouver et de 400 000 personnes qui vivent sur la côte ouest du Canada. La pétition concerne les modifications proposées au tarif postal des livres de bibliothèque.

Les pétitionnaires demandent que l'accord soit renégocié de manière à ce que l'on puisse continuer d'expédier les livres d'une bibliothèque à une autre. Si l'accord n'est pas renégocié, la disparition des subventions postales entraînera des coûts de quelque 250 000 \$ pour nombre de collectivités éloignées. Les pétitionnaires demandent que l'accord soit renégocié afin que les livres puissent continuer d'être expédiés dans les régions rurales éloignées.

Les pétitionnaires demandent aussi à ce que l'accord englobe tout le matériel faisant l'objet de prêt dans les bibliothèques publiques. Quelque 1 900 électeurs ont signé cette pétition.

• (1515)

LE MARIAGE

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, j'ai deux autres pétitions à présenter au sujet de la définition du mariage. Quelque 500 pétitionnaires demandent au Parlement de reconnaître la signification du mariage traditionnel, soit le lien qui unit un homme et une femme, constitue un bien moral important, correspond à une union durable entre un homme et une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union et qu'elle ne devrait pas être modifiée par une loi ou un tribunal.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la définition légale actuelle du mariage et d'empêcher les tribunaux d'invalidier ou de modifier cette définition.

L'ÉTIQUETAGE DES BOISSONS ALCOOLISÉES

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, je présente quatre pétitions concernant les étiquettes de mise en garde sur les contenants des boissons alcoolisées. J'ai les noms de 2 000 Canadiens à ajouter à ceux des milliers d'autres qui ont déjà demandé au gouvernement de veiller à donner force de loi à la motion proposant l'apposition d'étiquettes de mise en garde sur les contenants des boissons alcoolisées indiquant «Avertissement: la consommation d'alcool pendant la grossesse peut causer des malformations congénitales», adoptée par la Chambre.

Les Canadiens s'inquiètent des effets de l'alcool sur le fœtus et de l'incidence du syndrome d'alcoolisation foetale. Les pétitionnaires demandent donc au Parlement de donner suite à leur demande et à celle des Canadiens.

LA JUSTICE

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais présenter deux pétitions.

La première pétition est signée par plus de 400 personnes de la région du Grand Toronto, y compris de ma propre circonscription, Scarborough—Rouge River.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de promulguer une loi pour protéger les enfants contre toute exploitation et faire passer de 14 à 18 ans l'âge légal du consentement à des relations sexuelles.

LE MARIAGE

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, la seconde pétition contient environ 450 signatures. Elle

vient de pétitionnaires de ma propre circonscription et de la région du Grand Toronto.

Elle demande au Parlement de se rappeler qu'il a adopté en juin 1999 une motion et elle l'invite à reconnaître sa propre compétence en ce qui concerne la définition du mariage. Les pétitionnaires invitent le Parlement à promulguer une loi pour reconnaître le mariage comme l'union entre un homme et une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Je voudrais présenter deux pétitions aujourd'hui. La première est signée par 462 personnes, surtout de Sherwood Park, dans ma circonscription, mais également des quartiers périphériques. C'est une pétition qui dit fondamentalement que le devoir du Parlement est d'exercer sa suprématie. Les pétitionnaires nous exhortent à le faire pour adopter des lois relatives au mariage au lieu de laisser une cour non élue le faire. Les pétitionnaires nous invitent à faire tout ce qui est possible, sur le plan législatif ou administratif, pour nous assurer que la définition de mariage demeure l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

Monsieur le Président, la deuxième pétition que je présente est libellée quelque peu différemment, mais elle porte sur le même sujet. La pétition vient de la plupart de mes électeurs des régions de Fort Saskatchewan, Gibbons, Lamont et Bruderheim ainsi que St. Michael et Star, en Alberta, deux villes de ma circonscription dont les députés ont peut-être entendu parler. Les pétitionnaires sont tout à fait exaspérés par ce qui se passe à Ottawa relativement au mariage.

Ils ont déployé beaucoup d'efforts pour que de nombreuses personnes signent cette pétition, qui fondamentalement demande au Parlement de tenir un nouveau débat sur la définition du mariage et de réaffirmer, comme il l'a fait en 1999, son engagement à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour préserver le mariage en tant que l'union d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

Je suis très heureux de représenter les gens de ma circonscription en présentant ces pétitions et j'exhorte le gouvernement à écouter attentivement ce que ces Canadiens et des milliers d'autres de leurs concitoyens disent sur ce sujet très important.

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de déposer une pétition qui provient de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, plus particulièrement de la circonscription fédérale de Témiscamingue, dans laquelle les pétitionnaires demandent au Parlement d'exercer une pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il mette fin aux mesures transitoires, de hausser les prestations des travailleurs et d'adopter un régime universel d'assurance-emploi véritable.

Nous devons avoir une sensibilité toute particulière pour les travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre, qui ont été lourdement touchés par les mesures imposées par les Américains, et aussi pour les travailleurs des industries saisonnières.

Affaires courantes

[Traduction]

LE MARIAGE

M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PCC): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions. La première exhorte le Parlement à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour préserver le mariage en tant qu'union d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toutes les autres formes d'union.

• (1520)

LES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PCC): Monsieur le Président, ma deuxième pétition exhorte le gouvernement du Canada à prévoir un soutien satisfaisant, par exemple, pour du matériel adapté, pour tous les Canadiens qui sont aveugles, qui ont une déficience visuelle ou qui sont sourds et aveugles.

Le Président: Il est de mon devoir, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, d'informer la Chambre que l'absence de réponse de la part du gouvernement aux pétitions suivantes présentées à la Chambre est renvoyée d'office à divers comités permanents de la Chambre, soit: la pétition n° 3730183, présentée par le député de Red Deer, est renvoyée au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 45.

[Texte]

Question n° 45—**M. Keddy (South Shore):**

Étant donné qu'on empêche les chantiers navals de la circonscription de South Shore-St. Margaret's de poursuivre la réalisation de contrats d'entretien et de réparations structurales en raison de la Jones Act des États-Unis (Chapter 46 United States Code (USCS) Appx § 688) qui précise qu'un maximum de 20 pour cent des travaux structuraux réalisés sur des navires américains peuvent être effectués à l'extérieur des É.-U., quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour corriger cette situation et générer des retombées économiques importantes pour la Nouvelle-Écosse et les autres chantiers navals au Canada?

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): La Jones Act, qui regroupe diverses lois maritimes américaines, impose une série de restrictions à la participation étrangère dans l'industrie maritime nationale américaine. Conjointement aux prescriptions en matière de sécurité nationale et de défense prévues par l'amendement Byrnes-Tollefson, qui empêchent l'acquisition et la réparation des structures de coques de navires par des entités non américaines, ces restrictions limitent effectivement l'accès des Canadiens au marché américain du transport maritime.

En dépit des pressions exercées tant aux États-Unis qu'à l'échelle internationale pour réformer les lois maritimes américaines, les États-Unis continuent toujours d'appliquer la Jones Act et ses restrictions en matière de cabotage et de transport de marchandises. Le Canada a joué un rôle de premier plan lors des négociations commerciales comme celles de l'ALENA et de l'OMC pour tenter de faire éliminer ces restrictions.

Bien que les États-Unis ont accepté, dans le passé, de faire deux exceptions aux dispositions de la Jones Act, rien n'indique qu'ils comptent faire d'autres modifications aux restrictions prévues par leur législation maritime. Suite à la première exception, les fabricants canadiens de bateaux de plaisance ont profité de l'exemption pour les navires étrangers transportant moins de 12 passagers. Deuxième-

ment, suite aux négociations de l'ALENA, les États-Unis ont accepté de clarifier l'interprétation des degrés admissibles de réparation de navires effectuée hors des États-Unis, ce dont ont profité les chantiers navals canadiens en leur permettant de réparer, au Canada, jusqu'à 7.5% de la coque et de la superstructure d'un navire ou jusqu'à 10% si pré-autorisé.

En sa qualité de participant à diverses entités internationales, le Canada a souvent l'occasion de soulever des questions relativement à la Jones Act. La dernière occasion s'est présentée lors d'une rencontre informelle à l'Organisation mondiale du commerce en novembre 2003 où les membres ont pu interroger des représentants américains sur la Jones Act avant que l'OMC n'entreprenne son examen de 2003 de cette loi. Les États-Unis ont répondu que ni le Congrès ni l'Administration n'était disposé à modifier la Loi et qu'aucune modification n'y serait vraisemblablement apportée à court ou à long terme.

Les questions liées à la Jones Act sont régulièrement soulevées au sein du Comité consultatif du secteur de la construction navale et maritime. Les parties prenantes de l'industrie ont recommandé que le gouvernement du Canada prenne des mesures plus rigoureuses de manière à obtenir que les chantiers navals canadiens soient exemptés de l'application de la Jones Act. Le gouvernement du Canada demeure disposé à explorer toute solution bilatérale ou multilatérale qui permettrait de réduire ou de supprimer cet obstacle à l'accès au marché.

L'industrie canadienne de la construction navale et maritime industrielle doit pouvoir soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux pour prendre de l'expansion. Aussi le gouvernement a-t-il créé le Mécanisme de financement structuré, le MFS, pour encourager les armateurs à acheter de nouveaux navires de construction canadienne. Sous réserve de l'admissibilité et de l'approbation du projet, le MFS offre une assistance financière pouvant représenter jusqu'à 15 % du prix de l'achat d'un navire neuf de construction canadienne ou du coût des travaux de réfection effectués sur des chantiers navals canadiens. Cette assistance financière est accordée conformément aux lignes directrices établies par le protocole sectoriel sur les crédits à l'exportation pour les navires de l'Organisation de coopération et de développement économique, L'OCDE.

Il est entendu que le subventionnement et la surproductivité systémiques sur le marché mondial limitent la capacité des constructeurs canadiens de navires de livrer concurrence selon des «règles de jeu équitables». Le gouvernement du Canada participe aux négociations de l'OCDE sur la construction navale dans le but de parvenir à un accord international qui interdirait le subventionnement de la construction navale. Un tel accord permettrait d'améliorer à moyen et à long terme la position concurrentielle des constructeurs canadiens de navires en réduisant la distorsion du commerce sur le marché mondial de la construction navale.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si la question n° 36 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Le Président: D'accord?

Le budget

Des voix: D'accord.

[Texte]

Question n° 36—**M. Merrifield (Yellowhead):**

En ce qui concerne l'ensemble des marchés (y compris leurs modifications successives) attribués par Santé Canada au cours de chaque exercice depuis l'exercice 1993-1994: a) de quel montant était chaque marché de services de communication, de sondage, de rédaction de discours ou d'analyse stratégique; b) quels étaient, pour chaque marché, le nom du fournisseur, la somme visée, l'objet du marché, les produits livrables et les noms des autres entreprises ayant présenté des soumissions pour obtenir le marché?

(Le document est déposé.)

(Le document est déposé.)

[Traduction]

L'hon. Roger Gallaway: Je demande, monsieur le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le Président: Il est de mon devoir, conformément au paragraphe 39(5) du Règlement, d'informer la Chambre que l'absence de réponse de la part du gouvernement aux questions suivantes inscrites au *Feuilleton* est renvoyée d'office à divers comités permanents de la Chambre, soit: la question n° 42, inscrite au nom du député de North Vancouver, est renvoyée au Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles.

[Français]

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, et de l'amendement.

Le Président: Lorsque la Chambre s'est interrompue pour passer à la période des questions, le député de Yorkton—Melville avait la parole et il lui restait trois minutes.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je terminerai mes observations. Je parlais des problèmes que la mauvaise gestion financière du gouvernement impose à la population de ma circonscription.

La récente injection de fonds est une très bonne chose pour les agriculteurs, mais elle n'aidera que ceux qu'il reste dans le secteur agricole. Et même pour la plupart d'entre eux, cette mesure sera plutôt inefficace.

Le gouvernement a mis dix longs mois avant de proposer une aide aux producteurs de bovins. Or, pendant cette période, les éleveurs ont perdu tellement d'argent qu'ils en sont réduits à devoir choisir entre nourrir leurs animaux ou nourrir leurs familles; gaspiller du combustible pour transporter une vache de réforme jusqu'aux enchères ou gaspiller une balle de fusil pour abattre l'animal; attendre avec confiance l'aide du gouvernement ou vendre une ferme qui appartient à leur famille depuis 100 ans. Voilà le genre de décisions qu'ils doivent maintenant prendre.

Chaque jour dans ma circonscription, des troupeaux entiers, et parfois même des fermes, sont vendus aux enchères parce que l'aide du gouvernement libéral arrive trop tard. En vendant leurs fermes, certains agriculteurs se départissent de la seule maison qu'ils ont jamais connue, et qui constitue parfois un héritage familial. La tragédie, ce n'est pas seulement de perdre un gagne-pain, c'est aussi de savoir que cette perte est attribuable au gouvernement libéral parce qu'il a trop tardé à s'organiser pour résoudre la crise.

La tragédie, c'est que des agriculteurs doivent maintenant vendre leur maison parce que le gouvernement libéral a attendu une séance de photo pour annoncer qu'il leur accordait une indemnisation. La tragédie, c'est aussi le ressentiment qu'on observe chez ceux que le gouvernement libéral a abandonnés. Qu'est-ce que le gouvernement a à offrir à ceux qui ont déjà dû abandonner 100 ans de tradition et de patrimoine familial? Croyez-moi, la conférence de presse, qui a produit des photos parfaites lundi dernier dans le sud de l'Alberta, a été inutile pour les agriculteurs qui se retrouvent aujourd'hui sans le sou.

La disparition d'exploitations agricoles signifie aussi la mort de communautés rurales. Le vieillissement de la population pousse les gens à aller vivre dans les villes. Dans ma circonscription, on observe une migration des gens vers la ville. L'abandon des fermes entraîne la fermeture d'entreprises et d'écoles.

Depuis 1997, avant sa fusion avec une division urbaine, une division scolaire de la circonscription de Yorkton—Melville a vu quatre de ses huit écoles fermer leurs portes. Une communauté s'est tellement battue pour préserver son école qu'elle a, en bout de ligne, créer sa propre division scolaire pour assurer la survie de l'école. Dans le cas d'une autre école de la même division, on a retardé d'un an sa fermeture. Les parents tentent même par tous les moyens de garder les écoles primaires ouvertes afin d'éviter que les enfants, dont certains ont moins de 5, aient une heure d'autobus à faire matin et soir.

Pendant que les villes connaissent une telle explosion démographique qu'elle exerce des pressions sur leurs infrastructures, les localités rurales se battent pour leur survie. Il n'est pas rare pour les habitants des secteurs ruraux d'avoir à faire un trajet d'une demi-heure pour acheter du lait ou mettre une lettre à la poste. Au fur et à mesure que le secteur agricole continuera de fléchir sous le règne des libéraux, les localités rurales continueront de disparaître. Ce trajet d'une demi-heure se transformera en trajet de 45 minutes, puis d'une heure. Les gens éprouvent du ressentiment à l'égard du gouvernement qui a laissé tombé le Canada rural.

Comme les habitants du reste du Canada, mes électeurs sont très conscients du jeu auquel le premier ministre aime bien se livrer avec les excédents. Ils connaissent la façon de faire des libéraux: sous-estimer l'excédent pour que les grosses légumes du Parti libéral puissent afficher un large sourire et un air étonné en distribuant aux Canadiens une manne inattendue. Personne ne s'y laisse prendre. Les Canadiens ne veulent pas contribuer à l'excédent pour permettre aux libéraux de jouer aux héros en distribuant de l'argent tout juste avant les élections.

Le budget

Peu importe comment on analyse la situation, le premier ministre ne trouve pas soudainement de l'argent à investir dans les soins de santé ou les municipalités. Même si c'est notre argent, les libéraux l'amassent et le dépensent à leurs fins. Cette fois-ci, après avoir déclenché des élections hâtives, ils utiliseront l'argent des contribuables pour tenter d'acheter des votes. Je suis désolé, monsieur le premier ministre, mais mes électeurs et l'ensemble des Canadiens ne se laissent pas acheter. En fait...

● (1525)

Le Président: J'hésite à interrompre le député, mais j'ai déjà été indulgent sur sa période de trois minutes. Il a dépassé légèrement le temps alloué. Le député d'Athabasca a la parole.

M. David Chatters (Athabasca, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de revenir à la Chambre aujourd'hui pour participer au débat sur le budget, après avoir été absent pendant un certain temps pour mener une campagne à l'investiture en Alberta. Cela m'a donné bien sûr une occasion fantastique d'entrer en contact avec des centaines de personnes de ma circonscription et d'avoir une bonne idée de ce que les gens pensent ces jours-ci du gouvernement et de son budget. J'ai maintenant l'occasion idéale pour rapporter ces opinions à la Chambre.

Le manque de confiance est certes très répandu parmi la population d'Alberta envers le gouvernement et son budget, surtout quand on réalise que le budget ne renferme rien de nouveau dont on puisse parler. À quelques exceptions près, il ne contient que des promesses recyclées des dix derniers budgets du gouvernement. Si le gouvernement ne nous a pas donné de raisons de croire en ses promesses au cours des 10 dernières années, pourquoi devrait-on croire que ce sera différent cette fois-ci.

Le gouvernement libéral affirme que le budget est nouveau et changé, mais à l'exception du remodelage fait chez les ministres, il ne crée aucune nouvelle initiative. Le budget ne fait que fournir aux Canadiens une autre preuve que le gouvernement stagne et n'a rien de nouveau à offrir.

Par exemple, on ne voit pas le réinvestissement des impôts prélevés auprès des Canadiens et de leurs familles qui croulent sous le fardeau fiscal. Il n'y a pas non plus de réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers et la promesse de le réduire semble absolument dénuée de substance. Les députés savent-ils pourquoi c'est une coquille vide? Tout simplement parce que le gouvernement et le premier ministre ont eu dix ans pour améliorer la situation, mais ne l'ont pas fait. Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire les promesses énoncées dans le nouveau budget alors que le premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, a eu dix années pour faire changer les choses? On lui a donné sa chance, mais aujourd'hui, sa chance est passée.

Avec ce budget, le gouvernement tente de nous faire croire qu'on peut lui faire confiance pour la gestion des deniers publics. De toute évidence, il s'est engagé dans une mission impossible. Le niveau des dépenses continue d'atteindre des sommets inégalés. Par surcroît, les scandales qui se succèdent révèlent que le gouvernement a floué les contribuables. Il ressort en outre que le gouvernement n'a cessé, dans le cadre de ses programmes, de gaspiller les deniers publics. Or, le présent budget ne changera rien à cet état de faits.

Quelles raisons le présent gouvernement a-t-il donné aux Canadiens pour mériter leur confiance? Depuis une décennie, le gouvernement libéral refuse de créer un poste de conseiller à l'éthique véritablement indépendant, il ne permet pas au Parlement d'examiner les nominations gouvernementales, il ne dépense pas judicieusement l'argent des contribuables canadiens, il ne respecte

pas ses engagements à l'égard des programmes d'infrastructures municipales pour répondre adéquatement aux besoins de nos collectivités et il ne veille pas non plus à la décontamination de sites pollués, notamment les étangs bitumineux de Sydney.

Apparemment, le gouvernement ne tiendra pas ces promesses qui, en outre, ne sont que des tentatives ratées de bernier les Canadiens.

Je suis le porte-parole de mon parti en matière de ressources naturelles. Dans le budget, on a réservé 70 millions de dollars pour faire de la cartographie dans l'Arctique et sur la côte est. Le gouvernement devait avoir saisi cette occasion pour commencer à faire de la cartographie sur la côte ouest, où un moratoire est en place depuis 32 ans. On croit que la région des îles de la Reine-Charlotte, sur la côte ouest, recèle des réserves de quelque 26 billions de pieds cubes de gaz naturel et de près de 10 milliards de barils de pétrole. Une fois le moratoire levé et le processus de développement enclenché, le projet d'exploration au large de la côte ouest pourrait faire en sorte que la Colombie-Britannique redevienne une province nantie.

Un tel projet aurait une incidence positive, non seulement pour la population locale et pour la Colombie-Britannique, mais aussi pour l'approvisionnement en pétrole et en gaz dans son l'ensemble, au Canada. Avec les moyens technologiques dont nous disposons aujourd'hui, il est possible d'exploiter les ressources énergétiques sans nuire à l'environnement. Qui plus est, le Canada a une feuille de route exceptionnelle en matière d'exploitation extracôtière car il n'y a jamais de déversement de pétrole attribuable au forage en mer.

La participation du gouvernement dans Petro-Canada constitue un vestige de l'ancienne politique énergétique nationale. Le Parti conservateur soutient depuis longtemps que le gouvernement devrait vendre les actions qu'il détient dans cette société. Le marché libre est le mécanisme le plus efficace pour déterminer les prix de l'essence à la pompe. Le gouvernement devrait se retirer du secteur de la vente de l'essence.

● (1530)

Les recettes évaluées à 2,25 milliards de dollars provenant de la vente des parts du gouvernement dans Petro-Canada ne doivent pas disparaître dans le trou noir des recettes générales fédérales. Cet argent devrait servir à régler des problèmes environnementaux qui touchent les Canadiens au quotidien et à financer des initiatives visant à prévenir et à supprimer la pollution de l'air et de l'eau.

Le produit de la vente devrait être injecté dans des programmes qui sont bien définis et gérés et dont on peut évaluer l'efficacité. L'époque où l'argent était dépensé dans des programmes beaucoup plus illusoires que réels devrait être révolue.

La réduction du smog, notamment à Toronto, à Vancouver et à Calgary, constitue une priorité environnementale bien réelle. S'il ne sert pas à cette fin, le produit de la vente devrait servir à rembourser la dette fédérale qui découle de la création de Petro-Canada et non à payer pour d'autres gâchis des libéraux.

Comme pour tout ce que font les libéraux, le moment est mal choisi. Le gouvernement a attendu trop longtemps. Il y a un mois, les parts du gouvernement dans Petro-Canada étaient évaluées à 3,3 milliards de dollars. Qui sait à combien elles se chiffreront lorsque le gouvernement se décidera à conclure la transaction?

Le budget

Comme des millions de Canadiens, je croyais que le gouvernement libéral avait l'intention d'éliminer la TPS en 1993. Nous voici maintenant en 2004 et cette taxe, qui a créé des excédents sans fin pour le gouvernement, n'est pas près d'être supprimée. Cet argent pourrait être mieux utilisé si, au lieu d'escroquer les contribuables, on leur retournait ces excédents énormes.

Le surplus de l'assurance-emploi, qui ressemble plutôt à un vol, devrait encore augmenter de 4,3 milliards de dollars. Il passera de 43,8 milliards de dollars qu'il était l'an dernier à 48,1 milliards de dollars.

Les dépenses excessives occasionnées par le ridicule registre des armes à feu se poursuivront. En outre, le gouvernement a laissé incroyablement de place à de futurs scandales de dépenses. Les dépenses gouvernementales sont en hausse, mais pour les Canadiens les résultats ne changent pas.

Nous avons vu ces derniers mois les effets tragiques du fait que nos soldats sont dangereusement mal équipés. Quand le gouvernement prendra-t-il des décisions pour le mieux-être des Canadiens et non pour améliorer la situation de ses membres?

Est également promis dans le présent budget un programme d'aide pour les agriculteurs frappés par l'ESB. Pareil programme se fait attendre depuis fort longtemps dans cette industrie durement touchée. Le seul cas d'ESB dans l'industrie canadienne a été découvert il y a dix mois, et notre secteur de l'élevage bovin en souffre depuis lors. J'ai bien de la difficulté à croire que le gouvernement a fait cette annonce parce qu'il se préoccupe vraiment du sort de ce secteur. Je pense plutôt qu'il l'a fait parce que les élections fédérales approchent. Malheureusement, le programme ne règle en rien le problème du surplus de bovins dans les élevages et il ne prévoit rien si la frontière n'est pas rouverte bientôt. Ce programme d'aide ne comprenait aucune solution pour cette situation, et il est donc insatisfaisant.

Dans le budget, le gouvernement a annoncé à nouveau ce qu'il avait déjà annoncé dans le budget précédent, soit le versement de 2 milliards de dollars supplémentaires pour la santé, dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Je crois qu'il l'a annoncé cinq fois maintenant. Il a aussi annoncé qu'il réservait 665 millions de dollars sur trois ans pour la nouvelle agence de la santé publique qui n'existe pas encore. Ces deux mesures avaient été promises dans le discours du Trône.

À l'époque où l'actuel premier ministre était ministre des Finances, il avait réduit de 25 milliards de dollars le pouvoir d'achat des provinces en réduisant d'autant le TCSPS pour la santé et l'éducation. Privées de cet argent, dans les années 90, les provinces ont dû doubler les droits de scolarité et imposer une plus grande part du fardeau aux étudiants. Je dois souligner que le gouvernement a fait d'autres promesses quant à l'aide aux étudiants, mais son bilan des dix dernières années est loin d'être reluisant.

Par exemple, le gouvernement n'a encore atteint aucun des objectifs fixés dans le budget de 1998 en matière d'éducation. Si le gouvernement n'a pas réussi à respecter les engagements pris dans le budget d'il y a quatre ans, présenté par le premier ministre lui-même, comment pourrions-nous croire que le budget actuel va donner les résultats escomptés?

Les Bourses d'études canadiennes du millénaire ont été un fiasco d'une telle ampleur que le propre examen du gouvernement lui-même a confirmé cet échec. Comme ce programme, la plupart des autres programmes annoncés dans le budget de 1998 n'ont même pas procuré aux étudiants la moitié des sommes promises. Nos étudiants croulent sous les dettes.

Le gouvernement a essayé de prendre des mesures valables à l'égard de l'éducation, par exemple le Bon d'études canadien offrant jusqu'à 2 000 \$ en contribution à un REEE aux enfants des familles à faible revenu. C'est un effort louable, mais franchement, qui peut prévoir quels seront les frais de scolarité et les coûts des études dans 18 ans? Il serait impardonnable d'aider les étudiants durant la première année et de les abandonner par la suite.

Je pourrais continuer ainsi longtemps, mais il est clair que mon temps de parole s'achève. Je poursuivrai un autre jour.

•(1535)

L'hon. Paul Bonwick (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants), Lib.): Monsieur le Président, c'est vraiment un plaisir et un honneur de prendre la parole sur le budget présenté la semaine dernière, et d'exprimer, au nom des habitants de Simcoe—Grey ainsi qu'en celui, je pense, de la majorité des Canadiens, leur opinion sur le budget et sur les répercussions qu'il a eu sur leur vie.

À Simcoe—Grey, le budget aura un impact positif d'une grande envergure. Pour moi, ce sera une excellente base pour continuer de collaborer étroitement avec les municipalités, les groupes d'étudiants et tous ceux qui, dans ma circonscription, souhaitent vraiment assurer un avenir meilleur pour de nombreuses générations à venir. C'est exactement ce que réussit à faire le budget, dans les domaines dont je vais maintenant parler.

Nous devons mettre en perspective la façon dont ce budget a été présenté et le comparer à celui d'autres pays du G-7. Il est important que les Canadiens n'écoutent pas seulement l'opposition ni d'ailleurs le gouvernement, et qu'ils considèrent la situation générale et regardent du côté de nos concurrents, des pays industrialisés du monde entier. Ils pourront comparer leurs bilans économiques au nôtre. Les résultats ne sont pas seulement étonnants seulement à cause de la comparaison entre nos bilans respectifs mais aussi en raison de l'impact de notre bilan sur la société canadienne. Voilà comment vraiment jauger le budget.

Nous pouvons siéger ici aujourd'hui et réfléchir aux dernières années. Il n'y pas si longtemps, par exemple, lorsque je me suis présenté, nous devions faire face à un taux de chômage qui frisait les 12 p. 100. Dans beaucoup de régions, c'était beaucoup plus. Comme le savent les députés, il n'y a pas si longtemps non plus, nous pouvions observer d'ici des taux de chômage de 15 p. 100 à 20 p. 100 dans ce pays. Les taux de chômage étaient même plus élevés dans certaines régions comme le nord de l'Ontario.

Il nous faut des points de repère. Il faut que nous puissions savoir où nous étions, où nous en sommes, et qui plus est, où nous allons. Je suggère aux députés et à tous les Canadiens qu'il n'y a qu'un seul parti à la Chambre qui sait où nous allons et comment y arriver pour le plus grand bien de tous les Canadiens.

Ce n'est un secret pour personne que le présent gouvernement a présenté sept budgets équilibrés de suite. Sous la houlette de l'ancien ministre des Finances, le premier ministre actuel, le gouvernement a redressé la situation économique du pays comme aucun autre pays au monde n'a su le faire.

Le budget

Il n'y a pas si longtemps, l'un des principaux quotidiens financiers de New York qualifiait le Canada de pays du tiers monde. Il disait que nos finances, notre dette et notre déficit de 43 milliards de dollars nous classaient parmi les pays en développement. Le reste du monde voyait dans notre pays un environnement qui n'était pas propice à l'investissement, à l'expansion des entreprises ou au maintien des entreprises existantes. Des taux d'intérêt dépassant 10 p. 100, des familles qui payaient des intérêts énormes sur une hypothèque relativement peu importante, le marché de l'automobile, le secteur de l'automobile, des gens qui essayaient de financer l'achat d'une automobile alors que les taux d'intérêt étaient supérieurs à 10 p. 100; toutes ces choses avaient un effet catastrophique sur l'économie.

Sous la houlette du ministre des Finances, notre actuel premier ministre, cela a changé. Ce n'est pas uniquement grâce aux députés de ce côté-ci de la Chambre que les choses ont changé. C'est aussi parce que les Canadiens ont adhéré à cette vision. C'est grâce à leur dur labeur que nous avons pu changer la situation économique de notre pays.

Et soudain, en 1997-1998, ce même journal financier de New York parle d'un miracle économique au sein du G-7. Imaginez cela, un pays comme les États-Unis, avec toutes ses richesses et toute sa puissance, qui désigne le Canada parmi tous les pays du G-7 et de l'OCDE comme étant un miracle économique, un pays capable de relancer son économie. Nous étions tombés très bas et voici où nous en sommes aujourd'hui.

Notre taux de chômage oscille aux environs de 7 p. 100. Il est important de reconnaître que 93 p. 100 de la main-d'oeuvre de ce pays travaille. N'est-ce pas une chose incroyable? Tandis que le taux de chômage augmente au Royaume-Uni, en Allemagne, en France, aux États-Unis, et que nous présentons le Canada comme un marché où les entreprises nationales et étrangères peuvent investir, que pouvons-nous faire de mieux que de chanter les louanges de ce que les Canadiens ont accompli au cours des sept dernières années? Ils ont beaucoup fait.

• (1540)

J'ai déjà parlé du déficit de 43 milliards de dollars et de la dette de 586 milliards de dollars accumulée sur une trentaine d'années. Quel héritage à laisser à nos enfants, quelle dette par rapport à notre PIB! C'est inacceptable. C'est inacceptable non seulement à mon point de vue, à celui du premier ministre ou à celui du ministre des Finances, mais aussi aux yeux de la prochaine génération, qui mérite mieux que cela.

Je ne saurais dire trop de bien de l'engagement du ministre des Finances, qui est déterminé à continuer de faire baisser notre taux d'endettement par rapport au PIB. Il n'est pas facile de comprendre ce que cela représente pour les Canadiens. Dans dix ans, il se pourrait fort bien que ce taux ne soit plus que de 25 p.100.

Nous sommes déjà en excellente posture et nous évoluons dans le bon sens. Il ne faut pas que ces réalisations passent inaperçues. En prendre conscience présente quelques avantages. Les consommateurs prennent confiance parce que nous avons une bonne économie, une économie solide. Ils sont alors plus à l'aise pour dépenser leur argent, pour faire des placements. Ils sont plus à l'aise dans un cadre politique et économique stable. Voilà exactement ce que nous avons réussi à faire.

Les électeurs se sont fait entendre haut et clair dans les nombreuses assemblées publiques que j'ai organisées ces dernières années: ils veulent que nous réduisions la dette. Le rapport de la dette au PIB est un facteur très important.

Il importe également de reconnaître que la diminution de la dette se traduit par des économies annuelles de 3 milliards de dollars dans le service de la dette. Dans le dernier budget, ces 3 milliards nous ont permis de faire des choses très intéressantes.

Le budget prévoit 2 milliards de dollars en argent frais pour les soins de santé, mais il y a plus. Il y a également un engagement du ministre des Finances, du ministre de la Santé et du premier ministre à continuer de travailler avec les provinces pour régler le grave problème du système de santé et faire en sorte que le Canada ait un régime durable, le régime universel dont tous les Canadiens peuvent profiter. Il s'agit d'un des piliers de la société canadienne.

Ces trois dernières années, le gouvernement a investi plus de 30 milliards de dollars de plus dans les services de santé. Quels sont les résultats? Nous voyons poindre une ère nouvelle dans les relations fédérales-provinciales.

Lorsque le premier ministre est entré en fonction en décembre dernier, il a pris des engagements importants. Il en avait parlé régulièrement lorsqu'il était le ministre des Finances. Il en a certainement parlé lors de la course à la direction du Parti libéral à l'automne 2003.

Il a annoncé le début d'une ère nouvelle où les administrations fédérale, provinciales et municipales travailleraient en collaboration. Au bout du compte, les contribuables se soucient peu de savoir qui du palier provincial, municipal ou fédéral fait quoi. Ils s'intéressent aux services. Ils tiennent à ce que les trois paliers gouvernementaux travaillent ensemble afin d'améliorer le Canada. C'est ce qui se produit. Nous sommes témoins de changements que seuls les députés de ce côté-ci auraient pu imaginer il y a dix ans.

Je me souviens de l'époque où les propriétaires de maison renouvelaient leur hypothèque aux taux de 11, 12 et 13 p. 100. Les coûts d'intérêts hypothécaires étaient astronomiques. Dans ma circonscription, la différence entre quatre ou cinq points de base est énorme pour une famille moyenne. Cette différence est très importante. Nous devons comprendre les effets positifs que la différence entre 4 ou 5 p. 100 peut avoir sur notre économie. On ne saurait méconnaître ce fait. Il ne s'agit pas de vanter les mérites du gouvernement libéral. Il ne s'agit pas de vanter les mérites de l'ancien ministre des Finances, de l'actuel ministre des Finances ou du premier ministre. Il s'agit d'inspirer de la confiance, de reconnaître que les Canadiens ont fait des efforts difficiles afin de redresser une situation précaire et de créer une économie qui est un véritable chef de file. Les Canadiens le savent. Ils ont besoin de sentir que l'opposition et le gouvernement sont gagnés à l'idée de cet avenir prometteur.

• (1545)

La chose est évidente, je suis originaire d'une circonscription rurale, celle de Simcoe—Grey, dont la plus grande municipalité, New Tecumseh, compte environ 25 000 habitants. Nombre de petites collectivités de ma circonscription ont besoin d'une assistance du gouvernement fédéral.

Le budget

Durant deux ans, en 1997 et en 1998, j'ai présidé le groupe parlementaire du sud-ouest de l'Ontario et vous étiez là, monsieur le Président, au moment où notre groupe militait très fort en faveur d'un investissement à long terme dans l'infrastructure de notre pays, pour reconnaître que le gouvernement a l'obligation de collaborer avec les municipalités, vu l'assiette fiscale limitée de celles-ci, et de s'allier à elles pour que certaines des mesures très cruciales soient adoptées à leur niveau.

Nous avons parlé fort à la Chambre et au sein de notre groupe parlementaire. À cette époque, nous avons dit au ministre des Finances, à celui de l'Industrie, au premier ministre et au Cabinet qu'il était de notre devoir de nous faire entendre ainsi, et non pas dans l'intérêt de notre propre avenir politique. Nous devons agir ainsi en faveur des jeunes gens de notre circonscription et afin de leur offrir des débouchés. Si nous sommes censés grandir dans des régions rurales, au Canada, des circonscriptions comme la mienne ont besoin d'aide. Elles ont besoin d'aide de la part du gouvernement provincial, mais aussi du gouvernement fédéral.

En entendant, à l'occasion du budget, l'annonce au sujet de la TPS, qui a eu une grande incidence positive dans ma circonscription, je me suis dit à nouveau: quelle mesure extraordinaire dans la bonne direction! Cependant, je dois souligner qu'il s'agit seulement d'une étape. Il en reste beaucoup d'autres.

Nous entendons dire qu'il manquerait jusqu'à 60 milliards de dollars d'investissement en infrastructure. Pour combler un tel manque, nous devons adopter une stratégie, établir des partenariats avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales et, très franchement, le secteur privé également dans beaucoup de domaines. Au fur et à mesure que nous comblerons ce manque de façon plus agressive, que verrons-nous? Nous verrons de nouvelles possibilités s'ouvrir à notre jeunesse.

Durant des années, il est certain que ma génération et d'autres avant la mienne, dans les collectivités rurales de Wasaga Beach, Blue Mountains, Collingwood, Essa et Clearview, ont connu un exode massif de leurs jeunes gens au sortir de l'école secondaire. Ces jeunes gens se sont dirigés vers des centres urbains plus importants pour y recevoir leur éducation postsecondaire ou profiter d'offres d'emplois. Pourquoi? Parce que ces centres urbains connaissaient la croissance et le développement.

Par suite des budgets de 1995, 1996, 1997 et 1998, qui prévoyaient d'importants investissements fédéraux de plus de 12 milliards de dollars dans les infrastructures, nous avons commencé à voir se développer des régions rurales comme la mienne. Nous commençons à voir des investissements. Nous commençons à voir de l'expansion à hauteur de plusieurs milliards de dollars, même dans ma propre circonscription.

Je pense à Honda. Cette société a fait un travail incroyable pour fournir une base massive d'emploi dans le secteur manufacturier dans ma circonscription. Elle offre des emplois rémunérateurs par l'entremise de ses vaillants associés. Elle est présente non seulement en Ontario et au Canada, mais partout dans le monde en tant que chef de file mondiale de la production automobile. Elle en est arrivée là au moyen de partenariats, en créant un sentiment de confiance à l'égard de ce qui était en fait un fabricant japonais d'automobiles. Cela montre que notre pays est un bon endroit pour faire des affaires, pour donner des possibilités aux jeunes.

Nous avons maintenant, dans notre circonscription, une usine Honda qui fournit des emplois rémunérateurs à plus de 4 500 travailleurs. Et cela ne s'arrête pas à ces 4 500 employés qui travaillent chez Honda. Allons un peu plus loin et parlons des

emplois indirectement liés à une usine de montage d'automobiles, dont le rapport est de sept ou neuf pour un. Il y a des fabricants de pièces d'automobiles partout dans la circonscription. Les stations d'essence, les constructeurs, les plombiers, les électriciens, tous bénéficient d'un investissement économique aussi important.

Pourquoi la société Honda a-t-elle décidé d'investir au Canada lorsqu'elle avait le choix de s'installer au Mexique ou aux États-Unis? Pourquoi a-t-elle décidé de devenir une entreprise canadienne également? Elle est très fière de cela et se considère autant un fabricant canadien que n'importe qui d'autre au pays. Elle a pris cette décision à cause d'un climat économique propice et durable. Elle savait qu'il lui serait possible de prospérer, et c'est ce qui est arrivé. Il n'y a pas de mots pour décrire les possibilités offertes par cette entreprise, particulièrement lorsque je pense aux possibilités d'emploi qu'elle a créées dans ma circonscription au cours des dix dernières années.

Il est important de reconnaître que ce gigantesque investissement de la part de Honda, comme bien d'autres aussi, n'était pas le seul fait du climat économique dans notre pays ou en Ontario. C'était le fruit de mesures que nous avons prises au niveau fédéral.

• (1550)

Nous avons conclu avec la ville de Alliston des partenariats d'une valeur de 8,3 millions de dollars en vue d'offrir une infrastructure à l'appui de cette usine. Ces partenariats touchent non seulement cette usine, mais également des usines satellites et de petites entreprises du centre-ville. Cela a permis de faire des choses que la ville de Alliston, devenue le canton de New Tecumseh, n'aurait tout simplement pas eu les moyens financiers de faire.

Quand j'entends le ministre des Finances et le premier ministre dire que nous n'avons encore rien vu, que ces mesures ont été positives et qu'ils sont prêts à faire plus, dans la mesure où nos moyens financiers le permettront, je fonde de grands espoirs sur ces projets, particulièrement pour les régions rurales du Canada. Compte tenu de la composition de la Chambre, on peut se demander où on pourrait mieux investir notre argent et notre énergie que dans les régions rurales du Canada. C'est un élément crucial dans ma circonscription. Nous avons mesuré les succès et nous continuerons de les mesurer. Il est absolument essentiel que nous continuions d'investir dans la relève, dans nos jeunes qui constituent notre bien et nos ressources les plus précieux.

Comment peut-on y arriver? Nous le faisons de plusieurs façons. Nous le faisons en créant un environnement économique qui permet ce genre d'expansion et d'investissement. Nous le faisons en créant des programmes et des partenariats avec les municipalités. Nous le faisons en appuyant la formation. Je ne crois pas que nous ayons vu ici à la Chambre un budget qui offre aux jeunes autant de programmes d'apprentissage que celui-là.

À titre de secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, et ayant un intérêt particulier pour le Programme canadien de prêts aux étudiants, j'ai ressenti une très grande fierté lorsque j'ai écouté le budget et pris connaissance des mesures particulières prises au chapitre de l'accès et de l'aide financière portant sur l'éducation post-secondaire et l'apprentissage continu.

Le budget

Depuis la nomination de l'actuel ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences à son poste, il s'est montré des plus efficace à cet égard. Je l'ai rencontré à plusieurs occasions et je peux affirmer qu'il n'a qu'un programme et qu'un objectif qui visent à travailler dans ce sens et à m'aider à en faire autant. Il tient à voir à ce que la situation soit meilleure demain, qu'elle soit meilleure dans cinq ans et qu'elle soit meilleure dans dix ans qu'elle ne l'était hier.

Oui, nous avons vu des interventions tout à fait mesurables sortir du récent budget. Cela n'a pas été inventé à la Chambre. Cela n'a pas été inventé non plus dans les salles des caucus ou dans mon bureau. Les solutions qui ont été présentées à titre de vision dans le discours du Trône et qui ont été structurées au moyen de chiffres dans le budget sont venues des gens du secteur de l'apprentissage permanent et du secteur de l'enseignement postsecondaire.

Je reconnais aujourd'hui la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants. Ce n'est pas allé assez loin. Je suis le premier à le reconnaître. Nous devons prendre d'autres mesures, mais celles que nous avons prises sont bonnes, elles sont de grande portée et elles vont dans la bonne direction. Nous avons tenu d'innombrables réunions avec l'Alliance canadienne des associations étudiantes, ici à Ottawa ou en Ontario ou en rendant visite à des universités et à des centres d'enseignement postsecondaire. Ne perdez pas de vue que l'enseignement postsecondaire et l'apprentissage permanent ne concernent pas seulement les universités. Ils concernent les métiers, ils concernent les écoles techniques, ils concernent les collèges communautaires et bon nombre des choses qui fournissent des possibilités aux jeunes dans des circonscriptions comme la mienne, celle de Simcoe—Grey.

Il est impératif que le gouvernement demeure concentré et adhère à la vision présentée dans le discours du Trône en donnant accès à l'enseignement postsecondaire et à l'apprentissage permanent. Telle est, exactement, la responsabilité que le premier ministre et le ministre de RHDC m'ont confiée.

J'ai été très occupé ces derniers mois. Nous avons rencontré plus de 20 organisations différentes, du ministre Ottenheimer à Terre-Neuve à l'Université de la Colombie-Britannique, dans cette province. Nous avons rencontré des universités et des collègues, leurs corps professoraux et des organisations étudiantes d'un bout à l'autre du pays. Je peux dire une chose et la dire clairement: nous avons écouté, nous avons agi et nous avons intégré cela dans le budget. C'est là le type de vision que les Canadiens veulent. C'est le type de gouvernement que les Canadiens veulent. Au moment où je prends la parole aujourd'hui, je ne pourrais être davantage fier du ministre des Finances, du premier ministre et de mes collègues du caucus, qui ont créé cette vision audacieuse et élaboré un budget qui la soutient.

Je transmets mes remerciements pour l'occasion d'exposer mes convictions sur le budget au nom des résidents de Simcoe—Grey.

• (1555)

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec ma collègue de Rimouski—Neigette-et-la Mitis.

D'abord, contrairement aux années antérieures, très peu de gens dans le comté de Saint-Jean m'ont dit cette année: «Claude, j'ai un mot à te dire sur le budget». Personne ne m'a dit: «Claude, j'aimerais

que tu me parles du budget». Personne ne m'a parlé du budget. Je catégoriserais d'ailleurs ce budget de non-budget.

Mon collègue disait tantôt que 93 p. 100 des gens ont un travail au Canada. Il faudrait qu'il pense aussi au fait que 93 p. 100 des gens qui reçoivent un chèque de paie doivent payer des impôts et des taxes. Lorsque vient un budget, ils se demandent ce que cela va leur rapporter. Il y a plein d'oubliés; presque tout le monde est oublié. C'est pour cela que finalement, je le qualifie de non-budget.

Commençons par l'assurance-emploi. Le Congrès du travail du Canada a fait une excellente étude, il y a quelques mois, dans laquelle nous apprenions combien d'argent perdait chaque comté du Québec et du Canada à cause de la restriction à l'admissibilité à ce régime. Pour ceux qui l'ignorent, le comté de Saint-Jean devrait avoir 34,4 millions de dollars de plus par année si on permettait l'admission au régime, laquelle n'existe plus depuis déjà plusieurs années.

Les travailleurs et les employeurs comprennent qu'ils payent; ils le voient chaque fois qu'ils reçoivent leur chèque de paie. Ils se rendent compte qu'auparavant, 7 personnes sur 10 pouvaient se qualifier et aujourd'hui, il n'y en a que 4 sur 10 qui se qualifient. Et c'est encore pire pour les femmes car elles ont des emplois difficiles, souvent à temps partiel. Il n'y a que 3 femmes sur 10 qui se qualifient.

Donc, les gens se rendent compte que c'est une taxe indirecte. On prend de 7 à 9 milliards de dollars par année dans la caisse de l'assurance-emploi pour payer la dette. Ce sont les travailleurs et les employeurs qui règlent cette dette. Pourtant, ce ne sont pas seulement eux qui l'ont créée, c'est toute la société qui l'a créée.

Les gens pensent que leurs primes ne diminueront pas et ils se rendent compte également que si jamais ils perdaient leur emploi, ils auront trois ou quatre chances sur dix de se qualifier et avoir droit aux prestations. Lorsqu'ils y ont droit, il y a des conditions restrictives qui s'appliquent: ils ont des prestations pendant moins de semaines à un pourcentage moindre. Tout cela fait en sorte qu'on crée une cagnotte de 7 à 9 milliards de dollars par année, on règle la dette avec cette somme et on n'aide pas les travailleurs.

Je pense particulièrement aux travailleurs saisonniers qui occupent des postes dans le secteur de la pêche ou forestier. À un moment donné, ces gens se retrouvent sans travail, au milieu de l'hiver. Ils se font dire qu'ils n'ont pas accumulé assez de semaines pour se qualifier à l'assurance-emploi. Ils peuvent se qualifier, mais ils auront droit seulement à un certain nombre de semaines ou bien ils recevront un certain pourcentage de leur salaire. Tout cela fait en sorte que les gens s'en rendent compte.

Il ne faut pas que le gouvernement soit surpris, aujourd'hui, de voir qu'au Québec, le budget ne passe pas la rampe. D'ailleurs nous avons été les premiers à le dénoncer.

On n'a pas seulement oublié l'assurance-emploi. Que dire maintenant des aînés? Mon collègue de Champlain a fait un excellent travail. Imaginez donc qu'il y avait 68 000 personnes au Québec, dont 1 000 personnes dans le comté de Saint-Jean, qui avaient droit au Supplément de revenu garanti et le gouvernement fédéral ne leur a pas dit.

J'ai fait une campagne publicitaire en tant que député, dans le comté de Saint-Jean. Elle m'a coûté cher, mais je pense que cela valait la peine. Déjà, sur 1 000 personnes, on en a retrouvé 300. Vous auriez dû voir la réaction de ces gens qui n'ont pas souvent les moyens de se permettre une sortie au restaurant ou au cinéma. Des grands-parents m'ont appelé pour me dire: «M. Bachand, je veux vous remercier. Je vais pouvoir faire des cadeaux à mes petits-enfants cette année. Je n'ai jamais pu le faire par le passé».

Le budget

Nous voulons passer à l'étape suivante. Il faut maintenant payer ces gens rétroactivement. Nous avons découvert la faute l'an passé, mais elle date de l'arrivée au pouvoir du parti libéral. Qu'est-ce qu'on se fait répondre à ce sujet? On dit qu'on va reculer de 11 mois. Est-ce que je peux vous rappeler que lorsque le fisc réussit à coincer quelqu'un, il retourne plus de 11 mois en arrière?

• (1600)

Pourquoi n'applique-t-on pas la même chose pour nos aînés? Ce sont eux qui ont bâti la société. On devrait s'assurer qu'ils ont une retraite décente et une pension de vieillesse qui les aidera.

Ce n'est pas ce qui se passe actuellement. Il y a toujours 700 personnes à Saint-Jean qui n'ont pas reçu le Supplément de revenu garanti, et il faut encore relancer une campagne pour essayer de les retrouver. Ce sont encore des gens oubliés. Il n'y a rien dans le budget pour reconnaître le travail de nos aînés. Il n'y a rien pour reconnaître le travail de la génération qui nous a précédés. C'est quand même elle qui a bâti la société. C'est elle qui nous permet une qualité de vie comme celle que nous avons aujourd'hui. C'est elle qui nous a permis cela.

Aujourd'hui, quelle reconnaissance a-t-on pour ces gens? Absolument aucune. On leur donne le strict minimum. On sait à certains moments qu'ils ont droit à plus, mais on ne le leur dit surtout pas. C'est souvent une génération qui, du côté de la lecture, éprouve certaines difficultés. Les statistiques sur l'alphabétisation le démontrent. Ce n'est pas moi qui souligne cela, et ce n'est pas négatif de le dire. C'est une génération qui est allée à l'école moins longtemps que nous.

Mon père était fier de me dire: «Claude, je ne suis pas allé à l'école longtemps, mais toi, je veux que tu ailles à l'école longtemps.» Il reconnaissait lui-même qu'il éprouvait certaines difficultés scolaires à l'époque. Parfois, ces gens ne sont pas capables ou ont de la difficulté à lire, et ils ne se font pas aider du tout par le gouvernement fédéral. Au contraire, ce dernier en profite pour en mettre dans ses poches pour, encore une fois, régler toute la question de la dette justement avec l'argent provenant du Supplément de revenu garanti destiné aux gens du troisième âge.

Ce sont 3,2 milliards de dollars, si l'on retournait en arrière, qu'on devrait donner à ces gens. On oublie souvent la portée économique régionale d'une telle mesure. Je parlais tantôt des 34 millions de dollars par année pour le comté de Saint-Jean en ce qui a trait à l'assurance-emploi. Qu'est-ce que vous pensez que les gens feront avec leur Supplément de revenu garanti? Certainement pas l'investir à La Barbade, contrairement à des gens qui ont les moyens, mais qui ne paient pas leurs impôts. Tout le monde sait que je parle du premier ministre quand je parle ainsi.

Ce sont des gens qui s'empresseront d'acheter, comme je le disais tantôt, des cadeaux à leurs petits-enfants, qui s'empresseront d'inviter de temps en temps leur femme à aller au restaurant, parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'y aller auparavant. Ils iront au cinéma. Ils s'achèteront probablement un peu plus de vêtements. Ils feront en sorte d'avoir une qualité de vie raisonnable. Qu'on le veuille ou non, la réalité est là: cela injecte de l'argent dans l'économie régionale. Or, encore une fois, le gouvernement ne se préoccupe pas de cela et il oublie complètement ces gens.

Que penser maintenant du logement social? Il n'y a pas une semaine qui passe sans que j'aie des représentations dans mon comté de gens qui veulent aller habiter dans les HLM, parce qu'ils n'ont plus les moyens de payer leur appartement. Ce gouvernement est en panne non seulement d'idées, mais d'investissements budgétaires

dans les collectivités. Ce sont là aussi des mesures de création d'emplois et des mesures qui accroîtront la richesse régionale.

Cela est tout à fait normal. Si l'on décide, avec des investissements fédéraux assortis d'investissements provinciaux, de faire en sorte qu'on crée du logement, ces gens investiront par la suite, parce qu'ils dépenseront moins d'argent dans leur logement, donc ils l'investiront plus ailleurs dans l'économie. Cela est sans compter aussi toute la question de la construction, les emplois directs et indirects reliés à toute la question du logement social.

Maintenant, une grande perdante est aussi la santé. On sait que c'est une juridiction provinciale. On sait que ce gouvernement a déjà donné 50¢ pour chaque dollar investi dans la santé et qu'aujourd'hui, c'est rendu 16¢. Cela est également assorti de conditions d'un océan à l'autre.

Encore une fois, le Bloc québécois a toujours dénoncé cela. On dit souvent que nous, au Québec, avons une meilleure façon de faire. Souvent, on nous applique les freins, parce qu'on nous dit qu'il faut le faire comme partout ailleurs et qu'on est désolé.

J'aurais beaucoup d'autres exemples à donner. Le logement social, l'assurance-emploi et les aînés sont tous des oubliés et cela commence à faire pas mal de monde dans une société. Il n'est donc pas surprenant que les gens ne soient pas emballés par le budget. Ils ne sont pas emballés non plus, je peux vous le dire, par le scandale des commandites. Peut-être qu'ils sont emballés, mais contre le gouvernement.

Eu égard au scandale des commandites, à la défense des oubliés et ce budget, je pense que des heures sombres attendent le gouvernement au Canada, mais surtout au Québec, où les gens voient sur leurs chèques de paie qu'ils paient, mais qu'on ne leur redonne jamais rien.

• (1605)

C'est ce que j'avais à dire sur le budget. En passant, je salue mes électeurs de Saint-Jean. C'est toujours un plaisir pour moi de m'exprimer en leur nom. Ce sont des choses qu'on entend dans notre milieu, à savoir que les gens sont oubliés. Toutefois, ces gens n'oublieront pas, lors de la prochaine élection fédérale, de quel côté sont leurs intérêts, soit du côté du Bloc québécois.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, je suis vraiment très contente d'avoir le privilège de me lever et de faire un discours aujourd'hui sur le budget. Peut-être qu'il faudrait parler d'un non-budget. Ce serait peut-être plus juste.

J'ai écouté mes collègues depuis ce matin. On revient presque toujours sur les mêmes sujets, parce que ce sont les plus flagrants. Je voudrais soulever une question fort intéressante au sujet de la santé.

Relativement au montant de 2 milliards de dollars qui avait été promis par Jean Chrétien, on a pu lire dans le budget: «Nous confirmons que nous allons verser les 2 milliards.» Ils sont déjà dépensés. Alors, ce n'est pas très avantageux pour les gens qui ont à faire des budgets provinciaux. Ils ne verront pas leur situation s'améliorer de beaucoup avec 2 milliards de dollars qui tardent à venir dans les faits, mais qui sont déjà dépensés.

L'investissement de ces 2 milliards de dollars avait porté la contribution du gouvernement canadien à 16 p. 100. Comme les 2 milliards sont enlevés, cela revient donc à une participation du gouvernement fédéral de 14,5 p. 100.

Le budget

Monsieur le Président, je veux vous soumettre ce qu'il y a d'intéressant, vous qui êtes probablement fort en mathématiques. La Commission Romanow a dit: «Pour que ce soit intelligent, que cela fonctionne bien en matière de santé et que les provinces se portent mieux, il faudrait faire passer de 14,5 p. 100 à 25 p. 100 la part du gouvernement fédéral.» C'est de M. Romanow qui le dit, un commissaire embauché par Jean Chrétien, payé par le gouvernement fédéral pour nous faire un rapport et des recommandations sur ce qui pourrait améliorer le système de santé.

Ce qui m'inquiète, c'est que le gouvernement libéral prétend que son financement de la santé est à 40 p. 100. Si tel est le cas, il faut donc s'attendre à des compressions énormes en santé, puisqu'il prétend avoir déjà 40 p. 100, alors qu'en réalité, il a seulement 14 p. 100 et qu'il devrait atteindre 25 p. 100.

Cela n'a pas de bon sens que de mentir à la population ainsi. Cela n'a absolument aucun bon sens. C'est tellement monnaie courante, qu'on ne croit plus un mot de ce que ce gouvernement nous dit. C'est bien dommage, mais la population est très convaincue. En effet, ou bien on s'attend à des compressions en santé ou bien le gouvernement ment quand il réagit à la campagne de publicité des provinces qui disaient que le montant de financement du gouvernement fédéral était à 16 p. 100.

Une autre chose m'inquiète. On n'a pas trouvé d'argent frais pour les infrastructures. Maintenant, on dit: «On avait 1 milliard sur dix ans; on va le dépenser sur cinq ans.» Savez-vous une chose? Il n'y a pas 1¢ de plus. Ce n'est pas de l'argent frais, et le milliard a déjà été complètement attribué. Par conséquent, s'il y a des gens et des municipalités au Canada qui pensent qu'ils peuvent s'asseoir et faire des projets, ils perdent leur temps. Il n'y a plus 1¢ dans la caisse. Le milliard est déjà distribué.

Bien sûr, le gouvernement va le dépenser sur cinq ans, pour que cela paraisse moins dans son budget, pour qu'il puisse s'en mettre davantage dans les poches et qu'il y en ait davantage dans les surplus, parce qu'il va arriver à le dépenser sur une période de cinq ans au lieu de dix.

Toutefois, on arrive avec des promesses, et je serais presque tentée de dire que ce sont des promesses d'ivrogne, mais ce n'est pas très poli. Quant à la route 185, on s'en fout comme de l'an 1940; toutes les semaines, quelqu'un meurt sur cette route. Quant aux routes 20, 30, 35, 50 et 175, ce sont toutes des routes qu'on a promises au Québec. Imaginez-vous ce que l'on a pu promettre à l'échelle du Canada. Je n'ai pas fait le relevé, mais je suis allée au Nouveau-Brunswick. Eux ont de belles routes. Il faudrait que toutes les routes du Canada soient à l'image de celles qu'il y a au Nouveau-Brunswick où l'on se promène sur de très belles routes. Je ne sais pas ce qu'ils ont fait pour avoir cela. Pourtant, ils ne votent pas tous pour les libéraux.

Il y a autre chose. Dans le budget, il n'y a rien concernant la pauvreté. En 1995, le gouvernement Chrétien a autorisé le ministre des Finances du temps, devenu depuis premier ministre— comme le dit un livre que je recommande à tous les citoyens canadiens, *Paul Martin, un PDG à la barre*, on comprend très bien qui est le premier ministre quand on a lu ce livre—, à faire un virage monumental dans l'administration de la chose publique.

• (1610)

Il a décidé que c'était la fin des programmes sociaux au Québec. De plus, il s'est arrangé pour que ce ne soit plus jamais possible qu'on revienne avec une social-démocratie au Canada. En effet, c'était mieux d'être à droite avec les néo-libéraux que de faire en

sorte, comme le disait mon collègue de Hochelaga—Maisonneuve, que les riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent.

Ce qui est arrivé, c'est qu'on n'a plus la possibilité d'avoir des programmes sociaux. Qu'est-ce que cela crée, quand on n'a pas à coeur de partager la richesse? Cela a deux conséquences très graves. Cela augmente la pauvreté plutôt que de la réduire, ce qui n'a d'autres conséquences que d'augmenter la criminalité. Ce sont trois choses qui vont ensemble. Les meilleurs programmes sociaux diminuent la pauvreté et la criminalité; une baisse des programmes sociaux augmente la pauvreté et la criminalité.

Est-ce que c'est dans cette sorte de pays que le gouvernement veut nous emmener? Cela nous donne une raison de plus de quitter ce pays et d'être encore plus souverainistes qu'on ne l'était, quand on découvre à quel point ce gouvernement est en train de nous appauvrir.

Quant aux surplus, ils sont tous cachés. Les représentants de ce gouvernement n'ont pas de mémoire. Ils ne se rappellent pas. Ils ne savent pas. Ils ne sont pas trop au courant. Ils ne se prononcent pas sur la question. Ils n'ont pas d'opinion. Toutefois, ils savent comment cacher des surplus.

Le premier ministre a bien enseigné au nouveau ministre des Finances comment cacher des surplus. Pourquoi cacher des surplus? Pour que d'ici 10 ans, la dette soit à 25 p. 100 du PIB. C'est une excellente nouvelle pour le Canada qui va pouvoir engranger davantage de surplus. Pendant ces 10 ans, on pourrait avoir accumulé jusqu'à 450 milliards de dollars de surplus, alors que les provinces vont toutes s'appauvrir, s'endetter davantage et avoir d'énormes frais d'intérêt à payer, parce qu'il leur sera plus difficile d'emprunter de l'argent. C'est une autre raison de partir.

Si j'avais le temps, comme anciennement, alors qu'on avait un temps illimité pour parler, je prendrais le volume de 450 pages— c'est épais pour rien—, et, à chacune des pages je pourrais dire qu'il est écrit en noir, en filigrane: «Une raison de plus de quitter ce pays.» À chaque page, on découvre qu'on serait mieux organisés si on payait tous nos impôts au Québec et si on décidait nous-mêmes des sortes de programmes qu'on pourrait créer.

Il n'y a rien pour l'assurance-emploi. Il n'y a rien pour les travailleurs saisonniers. Le ministre a beau se lever tous les jours pour me répondre: «Nous nous en occupons. Nous nous penchons sur le problème. Nous avons identifié que... Il se peut que...», il ne se passe rien, rien de rien! Cela n'a pas de bons sens.

Encore là, ce sont des promesses. Je l'ai dit la semaine dernière: «Pendant que les Sans-Chemise sont dans la rue, les sans-coeur sont en face de nous.» Ils ne sont pas capables de comprendre que c'est un problème pour les gens qui, présentement vivent le «trou noir». Ils n'ont pas d'argent. Quand quelqu'un se présente à votre bureau et vous annonce qu'il a 1 000 \$ de moins dans son revenu mensuel pour faire vivre ses quatre enfants, c'est quelque chose. C'est un énorme problème que d'être confronté à cela: vous êtes un peu trop riche pour percevoir des prestations d'aide sociale, et dans l'impossibilité de recevoir des prestations d'assurance-emploi.

Malheureusement, le temps qui m'était imparti est déjà écoulé. Je n'ai pas vu passer le temps tellement j'avais de choses intéressantes à rappeler à la population. J'espère que quel que soit le jour où l'on ira aux urnes, le peuple se rappellera que ce gouvernement a besoin d'aller réfléchir dans l'opposition.

Le budget

•(1615)

[Traduction]

Mme Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie d'avoir l'occasion d'appuyer le budget fédéral.

Je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Scarborough-Centre.

Le présent budget répond exactement aux besoins actuels du Canada. C'est un budget responsable et prudent en matière de dépenses. Il présente un nouveau plan en matière de gestion et de surveillance des dépenses. Le budget de 2004 comporte un programme d'investissements ciblés qui auront une incidence durable sur la vie des Canadiens.

C'est un budget qui prend sérieusement en compte les intérêts des Canadiens qui travaillent très fort pour gagner leur vie. Le bon d'études du Canada, prévu dans le budget de 2004, permettra aux jeunes familles qui travaillent dur d'assurer à leurs enfants une éducation offrant de grandes possibilités d'avenir.

Le budget proposé favorise également les municipalités qui ont besoin d'appui financier, au moyen d'une réduction de la TPS/TVH.

Les propositions contenues dans le budget de 2004 servent également les intérêts des membres des Forces canadiennes et de la police qui participent à des missions très risquées, en leur accordant des exemptions d'impôt pour les périodes de missions dangereuses à l'étranger.

Le budget de 2004, un nouvel élan vers la réussite, rejoint les Canadiens dans leur foyer et leur fournit les moyens d'améliorer leur avenir, tout en leur donnant des perspectives remplies de possibilités.

De ce côté-ci de la Chambre, nous estimons que tous les Canadiens ont droit à un meilleur avenir. Aucun gouvernement responsable ne peut tout faire pour chaque citoyen. Cependant, il est évident que tout gouvernement a la responsabilité d'habiliter ses citoyens en leur donnant les moyens d'améliorer leur avenir.

Un gouvernement responsable prend des engagements en fonction des priorités des citoyens. Lorsque le ministre des Finances du Canada a consulté les Canadiens au sujet de ce budget, ceux-ci ont très clairement fait connaître leurs priorités, en l'occurrence un budget équilibré, une réduction de la dette et un investissement au titre des soins de santé.

Le système de soins de santé du Canada, financé à même les deniers publics et accessible à l'ensemble de la population, constitue l'épine dorsale de l'identité canadienne. Le budget de 2004 réaffirme l'engagement du gouvernement de collaborer avec ses partenaires provinciaux et territoriaux, non seulement pour remanier le système de soins de santé, mais aussi pour en assurer la durabilité.

Avec les 2 milliards de dollars additionnels dans les transferts aux provinces et aux territoires, le financement du gouvernement, au titre de l'accord de 2003 sur la santé, se chiffre à 36,8 milliards de dollars. C'est un montant incroyablement qui porte la contribution fédérale à environ 40 p. 100 des dépenses totales en santé publique, au Canada.

Le discours du Trône a présenté des priorités témoignant des valeurs chères aux Canadiens, soit l'équité, la générosité, le respect et la compassion, tout en permettant aux citoyens de prendre leur vie en main. Notre objectif, c'est d'assurer la réussite des Canadiens de toutes les régions de notre pays. À cette fin, nous devons renforcer nos assises sociales, nous devons bâtir une économie au diapason du XXI^e siècle et nous devons veiller à ce que le Canada joue son rôle avec fierté et influence partout dans le monde. Les mesures

proposées dans le budget de 2004 s'inscrivent dans cette nouvelle vision.

Il est indiscutable que le Canada est un pays choyé. Le budget de 2004 reconnaît l'obligation que nous avons de partager avec nos enfants et nos petits-enfants une vie encore meilleure, dans un pays encore plus florissant. Le budget de 2004 prévoit des investissements qui garantiront aux localités canadiennes une qualité de vie insurpassable et qui rendront la connaissance accessible à tous les Canadiens.

La circonscription de Kitchener-Centre fait partie de la région de Waterloo. C'est une région qui est choyée par rapport aux innovations, à la recherche et à l'éducation. Le Canada crée un milieu où les idées faisant suite aux découvertes scientifiques se succèdent à un rythme sans précédent. Les innovations qui découlent de ces idées sont essentielles à notre prospérité économique future. Nous devons tout simplement appuyer nos chercheurs.

Depuis qu'il a équilibré son budget en 1997-1998, le gouvernement du Canada a investi considérablement dans la recherche et l'innovation. Le financement au titre de la recherche et de l'innovation a augmenté chaque année et, en 2004-2005, nos investissements à ce chapitre auront atteint 13 milliards de dollars.

•(1620)

Le budget de 2004 continue d'appuyer les initiatives en matière de recherche, mais nous axerons aussi nos efforts sur la commercialisation des découvertes issues de la recherche. De plus, le budget améliorera la disponibilité de capitaux à l'intention des entreprises aux premiers stades de mise sur pied, de manière à ce que les entrepreneurs canadiens puissent commercialiser leurs idées novatrices.

Grâce à l'engagement de notre gouvernement envers le financement de la recherche et de l'innovation, le Canada est passé de la treizième à la quatrième place parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et au premier rang au sein du G-7, pour la recherche effectuée par le secteur public.

Les établissements d'enseignement postsecondaire de notre pays cultivent souvent une passion pour la recherche et l'innovation. Investir dans les ressources humaines, c'est un investissement économique important. L'acquisition du savoir est indispensable si l'on veut assurer un niveau de vie plus élevé et une meilleure qualité de vie à l'ensemble des Canadiens.

Pour relever les défis de la nouvelle économie, il faut donner à tous les Canadiens les mêmes outils pour réussir. Nous voulons que tous puissent participer à l'économie fondée sur le savoir et en bénéficier. Voilà pourquoi l'éducation future des Canadiens est si importante actuellement.

Des études postsecondaires sont indispensables dans notre société actuelle. Les députés savent-ils qu'on exige un diplôme d'études postsecondaires pour environ 70 p. 100 de tous les nouveaux emplois créés au Canada? Voilà pourquoi, dans le budget de 2004, le gouvernement a proposé des mesures ciblées pour aider les familles à faible et à moyen revenu à économiser en prévision des études de leurs enfants.

Le nouveau bon d'études canadien incitera davantage les familles à faible revenu à épargner pour financer les études postsecondaires de leurs enfants. La Subvention canadienne pour l'épargne-études a été lancée en 1998 et elle a été créée pour encourager les Canadiens à épargner pour l'éducation de leurs enfants. Le budget 2004 propose de doubler le taux de participation du gouvernement fédéral à ce programme pour les familles dont le revenu est inférieur à 35 000 \$.

Le budget

L'apprentissage et la garde des jeunes enfants jouent un rôle important dans le développement des jeunes enfants. Au fil des ans, notre gouvernement, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, a élaboré un programme fort pour aider les enfants du Canada.

Le budget 2004 propose d'accélérer la mise en oeuvre du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants en prévoyant 75 millions de dollars de plus durant l'année 2004-2005 et 75 millions encore durant l'année 2005-2006 afin d'améliorer l'accès à des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui soient abordables, de qualité et réglementés au niveau provincial. C'est un grand pas en avant et c'est une chose clé pour de nombreuses jeunes femmes qui se retrouvent sur le marché du travail. Comme des femmes chefs d'entreprise l'ont dit tout au cours de l'année dernière au groupe de travail sur les femmes chefs d'entreprises, bien plus qu'un simple outil pour gagner des revenus, c'est vraiment essentiel pour donner aux familles des choix quant au meilleur rôle pour eux en tant que parents et pour leurs enfants dans la société.

De plus, au cours des deux prochaines années, notre gouvernement engagera 375 millions de dollars pour l'apprentissage et la garde de jeunes enfants. On créera ainsi 48 000 nouvelles places en garderie ou jusqu'à 70 000 places complètement subventionnées pour les enfants de familles à faible revenu.

Le gouvernement veut que tous les Canadiens aient une occasion d'apprendre et nous donnerons à 20 000 étudiants de familles à faible revenu de nouvelles subventions pouvant atteindre 3 000 \$, qu'ils pourront appliquer à une partie des frais de scolarité de leur première année d'études.

Chaque année, le Programme canadien de prêts aux étudiants offre un soutien financier à la moitié des étudiants inscrits à plein temps dans un établissement d'enseignement postsecondaire. Cependant, les étudiants de partout au Canada nous ont dit que ce programme doit être mis à jour pour tenir compte de la réalité d'aujourd'hui. Nous sommes d'accord.

Nous allons améliorer le Programme canadien de prêts aux étudiants pour aider ces derniers à surmonter les obstacles financiers en portant de 165 \$ par semaine à 210 \$ par semaine le montant des prêts.

Ce budget est conçu pour créer des débouchés pour les Canadiens afin de refléter leurs priorités et de leur permettre de réaliser leurs ambitions. C'est pourquoi le budget 2004 met l'accent sur la santé, l'apprentissage, les collectivités et l'économie. Tous les Canadiens veulent une meilleure vie. Les propositions contenues dans le budget 2004 jettent les bases pour une nation où les gens pourront se réaliser comme jamais auparavant.

Le budget 2004 est une bonne nouvelle pour les Canadiens.

• (1625)

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre la député exprimer son appui enthousiaste au budget 2004. Malheureusement je ne partage pas son enthousiasme. Je vous fait part de certaines préoccupations.

Elle a parlé des promesses faites aux étudiants pour les aider dans leurs études et du beau langage utilisé dans le budget à ce sujet. Cependant, la promesse de 1998 consistait à aider 12 000 étudiants à rembourser les énormes dettes contractées en prêts aux étudiants du Canada. Dans la première année, combien d'entre eux en ont profité? Quarante-quatre étudiants ont reçu de l'aide en réalité, alors que la

promesse en visait 12 000. Jusqu'en 2001, environ 600 étudiants avaient reçu de l'aide, alors que le gouvernement en avait promis à 12 000. Jusqu'en 2003, 1 300 étudiants avaient reçu de l'aide, alors que le gouvernement en avait visé 12 000.

Comment les Canadiens peuvent-ils avoir confiance dans des promesses comme celle-là, alors que la promesse de 1998 n'a pas été tenue, ou ne l'a été que de l'ordre de 10 p. 100?

Enfin, il y a la question des bourses d'études aux étudiants issus de familles à faible revenu. Les familles dont le revenu est inférieur à 30 000 dollars ne font que survivre et voilà que le gouvernement met de l'avant ce fameux programme qui accorde 500 dollars puis 100 dollars par année pour que dans 15 ans, elles aient accumulé 2 000 dollars. Les frais de scolarité augmentent de presque 40 p. 100 par année. Les étudiants survivent tout juste. C'est une plaisanterie cynique que de parler d'aider...

Le président suppléant (M. Bélair): La députée de Kitchener-Centre a la parole.

Mme Karen Redman: Monsieur le Président, je ferai remarquer à mon collègue qu'un million d'étudiants recevront des bourses du millénaire, ce qui représente une mesure concrète.

Comme je siège au sein du caucus sur l'enseignement postsecondaire, des étudiants me font part de ces préoccupations qui, je tiens à le préciser, sont très légitimes; toutefois le député d'en face doit reconnaître que l'établissement des droits de scolarité relève des provinces et non du gouvernement fédéral.

Nous faisons des progrès considérables à cet égard. Ils ne vont peut-être pas aussi loin que l'auraient souhaité les étudiants, mais nous avons écouté leurs préoccupations et nous avons réagi.

• (1630)

[Français]

M. Roger Gaudet (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, ma question n'aura pas un préambule aussi long que celle de mon collègue, mais j'aimerais poser cette question à ma collègue.

C'est vrai qu'il y a de l'argent pour la recherche et l'innovation, pour l'économie du savoir, pour l'aide aux entreprises et pour les bons d'études. Ce sont tous des investissements pour les gens qui sont habituellement en moyens et qui sont riches.

J'aimerais savoir ce qu'il y a dans le budget pour l'assurance-emploi et le Supplément de revenu garanti. Si l'on appelle cela le Supplément de revenu garanti, c'est parce que les gens ne sont pas riches. J'aimerais avoir son idée là-dessus.

[Traduction]

Mme Karen Redman: Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que nous devons prêter une oreille attentive aux préoccupations de nos aînés.

Je fais remarquer que c'est le présent gouvernement qui a assuré la viabilité à long terme du Régime de pensions du Canada. Dans ce budget, nous avons également redonné vie à un programme fondé sur des critères semblables à ceux de l'ancien programme Nouveaux Horizons. Nous sommes encore à établir le fonctionnement du programme auquel nous consacrons cette année 8 millions de dollars et 10 millions de dollars supplémentaires l'an prochain. Des Canadiens des quatre coins du pays avaient demandé que le programme soit rétabli.

Nous avons prêté une oreille attentive aux préoccupations des Canadiens sensibles aux besoins des aînés et nous avons réagi.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, j'ai une ou deux questions bien simples à poser à ma collègue.

Le budget

Elle a indiqué que le gouvernement fédéral payait 40 p. 100 des coûts des soins de santé au pays. Comment réagit-elle au fait que tous les premiers ministres provinciaux et territoriaux, comme tous les néo-démocrates d'ailleurs, savent que le chiffre réel est de 16 p. 100 seulement? Elle pourrait peut-être admettre, pour la population canadienne, qu'elle utilise ce chiffre de 40 p. 100 sans doute parce qu'elle inclut d'autres transferts sociaux aux provinces dans les transferts pour les dépenses en santé, ce qui est trompeur pour les Canadiens à mon avis.

De même, s'agissant de l'exonération d'impôt sur le revenu pour le personnel des Forces canadiennes participant à des missions à risque élevé, la députée pourrait-elle répondre à une question à laquelle le ministre a refusé de répondre aujourd'hui et nous dire si cette exonération s'appliquera à tous les membres des forces armées qui combattent dans les régions en conflit, y compris les forces aériennes et même les civils, ou si elle sera réservée uniquement à...

Le président suppléant (M. Bélair): À l'ordre s'il vous plaît. Il ne reste plus de temps.

La députée de Kitchener-Centre a la parole.

Mme Karen Redman: Monsieur le Président, je suis très heureuse de pouvoir répondre aux questions de ma collègue, car je sais que ces sujets lui tiennent à cœur.

Accorder une exonération d'impôt sur le revenu au personnel des Forces canadiennes en mission dans les régions à haut risque est une excellente mesure que les militaires accueillent avec grand plaisir. Je reconnais que nous n'avons pas encore établi tous les détails et que les questions posées par la députée méritent qu'on en discute et qu'on y réponde. Pour le moment toutefois, la seule réponse que je peux lui donner c'est que l'annonce elle-même a été très bien accueillie.

Pour ce qui est du financement des soins de santé, nous empruntons diverses voies pour transmettre des fonds aux provinces. Les provinces décident de la répartition de ces fonds. Nous avons rempli notre engagement quant aux deux milliards de dollars supplémentaires que nous avons promis. Une autre somme de 665 millions de dollars sera accordée à la santé publique et cela correspond aussi à un engagement du gouvernement.

Pour une raison obscure, on nous critique lorsque nous promettons aux provinces que nous allons prendre certaines mesures et que nous respectons notre engagement en transférant les sommes promises aux provinces et aux territoires.

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie tout d'abord emblée ma collègue de Kitchener-Centre d'avoir partagé son temps avec moi en me donnant une chance de commenter le budget 2004. Les gens de ma circonscription, ainsi que des amis de Toronto, de Scarborough et d'autres régions du pays, me disent que, compte tenu des circonstances et des facteurs qui ont influencé l'économie mondiale et la nôtre, nous nous en tirons plutôt bien.

Cela nous donne l'occasion de réfléchir au fait que, voilà seulement 10 ans, en octobre 1993, l'équipe libérale a assumé la responsabilité de diriger le gouvernement et le pays. Il est important de prendre seulement un instant pour réfléchir à notre situation à l'époque par rapport à notre situation actuelle. De cette façon, certains des chiffres du budget prennent vraiment tout leur sens. Voici également ce qui s'est produit au cours des quelques dernières années.

Il est important de dire qu'en 1993, lorsque l'équipe libérale a été élue, nous avions un déficit d'un peu plus de 42 milliards de dollars. Notre dette très élevée atteignait près de 600 milliards de dollars. Le

taux de chômage était près de 12 p. 100 et le total des prestations d'assurance-emploi était énorme.

Brièvement, voici un aperçu de la situation actuelle. Comme ma collègue de Kitchener-Centre le mentionnait plus tôt, nous avons éliminé le déficit en 1997-1998. Soudain, le budget était équilibré. Parlant d'équilibre budgétaire, le ministre des Finances a mentionné dans son exposé que nous avons eu sept budgets équilibrés d'affilée. Cela n'avait jamais été réalisé depuis l'année de la Confédération, en 1867, pas plus aux niveaux municipal et provincial qu'au niveau fédéral. Par conséquent, je crois que nous pouvons être fiers en tant que pays et fiers en tant que gouvernement d'avoir réussi à guérir les maux économiques de la nation.

Je voudrais également faire quelques brèves comparaisons. Le gouvernement conservateur qui nous a précédés n'a atteint aucune de ses cibles. Les conservateurs ont beaucoup parlé d'équilibre budgétaire, mais ils n'ont réussi qu'à creuser davantage le déficit. Et la dette a augmenté elle aussi. Je ne suis pas ici pour les blâmer ni pour blâmer qui que ce soit d'autre; je ne veux que faire ressortir les différences.

Qu'est-ce que cela a signifié pour nous? Essentiellement, nous avons pu regagner notre souveraineté économique parce que nous n'avions plus rien à craindre des fluctuations du marché obligataire, par exemple, sachant qu'année après année nous aurions non pas seulement des budgets équilibrés, mais encore des surplus. Cela s'explique de maintes façons.

C'est l'économie allait bien, mais pourquoi allait-elle si bien? Pourquoi plus de trois millions d'emplois ont-ils été créés depuis dix ans? Au lieu de 12 p. 100, le taux de chômage s'élève maintenant à 7,1 p. 100. Nombre de gens travaillent et contribuent au fisc au lieu de vivre au crochet de l'État. Cela gonfle les recettes publiques. En retour, le gouvernement peut injecter plus de fonds dans divers programmes, dont je parlerai également dans mon discours.

Il est de plus très important, en matière économique, de parler du ratio de la dette par rapport au PIB. En 1993-1994, ce ratio oscillait entre 69 et 70 p. 100. Aujourd'hui, il s'établit à 42 p. 100 environ. Les Canadiens qui suivent les activités du gouvernement peuvent dire, en prenant connaissance de ce ratio, que nous avons fait tout un bond en avant. Nous avons fait un bond en avant notamment pour les aînés, comme l'a dit la députée de Kitchener-Centre, et pour nos jeunes en ce qui concerne les investissements dont elle a parlé et dont je parlerai aussi.

Quand nous comparons notre situation économique à celle des autres pays du G-7, nous pouvons dire avec fierté que le Canada se classe au premier rang pour l'activité économique, la création d'emplois et les perspectives d'avenir en matière d'investissements en R et D et en environnement.

Notre environnement est une question fort importante. Examinons les investissements que le gouvernement a faits tout récemment dans le secteur de l'environnement. Dans le budget, le gouvernement a annoncé un investissement de 4 milliards de dollars sur dix ans pour le nettoyage des lieux contaminés. Les étangs bitumineux de Sydney font partie de ces lieux contaminés. Cette question est importante pour tous les Canadiens, et pas seulement pour les provinces atlantiques. Le gouvernement s'y attaquera aujourd'hui même.

Le budget

●(1635)

Notre réserve pour éventualités contient actuellement 1,9 milliard de dollars. Certaines personnes estiment que c'est peu, mais je préfère être dans le noir que dans le rouge. On sait que, par les années passées, la réserve pour éventualités a déjà atteint environ trois milliards. S'il n'était pas nécessaire d'y puiser, le fonds servait à réduire la dette de façon continue. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles la dette a diminué d'année en année.

Qu'en ont retiré les Canadiens? Une réduction de près de trois milliards de dollars des paiements de l'intérêt. C'est autant d'argent que nous pouvons investir chaque année dans divers programmes comme les fonds d'études et le Fonds canadien des bourses d'études du millénaire. J'en parle parce que ma collègue, la députée de Kitchener-Centre, a abordé le sujet lorsqu'elle parlait de la nécessité de créer un Canada branché. Si nous voulons être concurrentiels aujourd'hui, nous devons non seulement attirer les meilleurs et les plus brillants, mais nous devons aussi les former et les garder chez nous.

Il est très important de dire à nos auditoires que l'éducation est un domaine de compétence provinciale. Tout ce que peut faire le gouvernement fédéral, c'est de soutenir l'éducation. Je n'ai guère entendu de récriminations de la part des établissements postsecondaires et de leurs dirigeants. En fait, je n'ai entendu que des éloges au sujet des sommes que nous avons réussi à allouer aux chaires de recherche des universités d'un bout à l'autre du pays, comme nous l'avions fait dans le passé.

En ce qui concerne le Régime de pensions du Canada et ce qu'on disait plus tôt, je pense qu'il est très important d'en parler aussi. Au cours des années passées, le Régime de pensions du Canada s'est trouvé menacé. Qu'avons-nous fait? Nous l'avons réorganisé, si bien qu'aujourd'hui l'avenir du programme est assuré, du point de vue actuariel, pour un demi-siècle. Si Dieu le veut, nous continuerons d'améliorer, de soutenir et de maintenir le régime pour un autre demi-siècle encore.

Je sais bien que le budget n'a pas répondu à toutes les attentes. Aucun gouvernement, le nôtre pas plus que les autres, ne peut satisfaire tout le monde. Les gouvernements s'efforcent, par leurs programmes et leurs immobilisations, de créer des conditions qui permettent à chacun de leurs concitoyens, en l'occurrence les Canadiens, de créer et de soutenir et améliorer leur propre existence, celle de leurs familles et de leurs communautés.

Comme on l'a dit plus tôt, la reddition de comptes et l'intégrité sont essentielles. Nous avons parlé récemment des commandites, du scandale des commandites. Nous avons desservi la nation en ne présentant pas les faits tels qu'ils sont, et les Canadiens disent qu'on a gaspillé 100 millions de dollars...

M. Leon Benoit: Non, volé.

M. John Cannis: Le député dit qu'on les a volés. Il peut le dire parce qu'il est dans cette enceinte et qu'il jouit de l'immunité.

Si je puis me permettre, j'aimerais citer les propos de la vérificatrice générale devant le comité...

M. Leon Benoit: Des deniers publics.

M. John Cannis: Il essaie de m'empêcher de parler, mais honnêtement je vais continuer parce que la vérité est parfois bonne à dire.

Monsieur le Président, permettez-moi de citer les propos de la vérificatrice générale. Lors de sa comparution, on lui a demandé: «Est-ce 100 millions de dollars que vous, en tant que vérificateurs,

ne pouvez pas justifier? Des documents additionnels pourraient justifier cette somme...»

La question est vraiment importante. On a demandé à la vérificatrice générale: «Est-ce vrai que 100 millions de dollars ont disparu illégalement dans les poches de quelqu'un?» La vérificatrice générale a répondu, et je cite: «Non, ce n'est pas une conclusion de la vérification.»

La vérificatrice générale a dit que non, que ce n'était pas une conclusion de la vérification. J'aimerais inviter la vérificatrice générale, à qui je voue un très grand respect, à dire publiquement ce qu'elle a dit devant le comité.

Mon temps de parole est écoulé. Je répondrai aux questions.

●(1640)

[Français]

M. Roger Gaudet (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais demander à mon collègue pourquoi, au sujet de la remise de la dette, il ne parle pas des paradis fiscaux. Il me semble que notre premier ministre en a quelques-uns pour ses anciennes compagnies et qu'il devrait y avoir moins de paradis fiscaux. Est-ce que ce ne serait pas plus rapide de faire payer la dette à tous ceux qui profitent des paradis fiscaux? Je pense que l'an passé, une vingtaine de milliards de dollars ont été mis là-dedans.

J'aimerais avoir l'idée de mon collègue sur ce point. Je voudrais savoir si la dette ne se réglerait pas plus vite si tous ceux qui bénéficient de paradis fiscaux payaient leurs impôts.

[Traduction]

M. John Cannis: Monsieur le Président, j'ignore sur quelle planète vit mon collègue. Si notre pays doit soutenir avec succès la concurrence dans une économie mondialisée, il doit le faire en respectant toutes les règles du jeu. Si nous devons jouer le rôle de scouts de l'univers, alors nous prendrons place derrière les autres. J'ai du mal à concevoir notre pays comme le deuxième violon de quiconque. Nous allons concourir selon les règles du jeu qui s'appliquent à tous.

M. Leon Benoit (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de participer au débat sur le budget. Je vais partager mon temps de parole avec le député de Peace River.

Je ne veux pas m'embarquer dans une foule de détails ce soir parce que je crois qu'il est important d'avoir une perspective générale. Ce qui importe vraiment, c'est la manière dont les différents sujets faisant l'objet du budget du gouvernement peuvent réellement avoir un impact sur tous les Canadiens.

Je reconnais une chose aux députés ministériels. Ils sont passés maîtres dans l'art de la manipulation médiatique. Ils peuvent prendre quelque chose d'insignifiant et le faire paraître extraordinaire.

Le budget

Je veux examiner une demi-douzaine de choses très importantes pour les Canadiens, revoir les déclarations du gouvernement et considérer la réalité de ces choses. Je crois que c'est cela qui compte. Les médias m'ont demandé à plusieurs reprises, depuis le dépôt du budget la semaine dernière, ce que je pensais du volet éducation, du volet santé ou de ceci ou cela. Je leur ai dit que cela ne servait à rien d'entrer dans les détails puisque je le fais depuis 10 ans. J'ai découvert que les déclarations du gouvernement et les mesures prises concrètement sont deux choses totalement différentes. C'est ce sujet que j'aborderai aujourd'hui.

Comme les média l'ont décrit, le budget était sans aucun doute une opération visant à éliminer la corruption au sein du gouvernement. Le premier ministre et le ministre des Finances essaient de le présenter comme un nouveau gouvernement seulement parce que le parti a un nouveau chef. Ils affirment qu'ils élimineront toute la corruption dans laquelle ils trempaient en tant que ministre des Finances et ministre des Travaux publics, les deux portefeuilles clés qui devaient veiller sur l'argent des contribuables.

Ils essaient tant bien que mal de faire croire aux Canadiens que l'époque où ils occupaient ces fonctions clés en matière de responsabilité financière, où ils devaient veiller sur l'argent des contribuables, était une autre époque. Ils ont permis que l'argent des contribuables serve à la corruption et aux scandales et ils déclarent maintenant qu'ils forment un nouveau gouvernement. Ce sont les mêmes personnes, mais ils ont réorganisé l'équipe. Ils ont un nouveau chef, c'est donc un nouveau gouvernement. Cela ne suffit pas à les blanchir.

C'est la même équipe qu'avant. Un autre chef ne change rien à l'affaire. C'est toujours la même équipe corrompue. Voilà la réalité. Ils auront de la difficulté à convaincre les Canadiens du contraire.

Que disent-ils à propos de l'économie et de la responsabilité financière? Ils déclarent avoir très bien géré l'économie et dépenser l'argent des contribuables avec parcimonie. Ils affirment avoir sabré les dépenses ainsi que réduit les impôts et la dette. Voyons ce qu'il en est.

Tout d'abord, qu'en est-il des responsabilités financières? Dans ce budget, les libéraux accroissent en fait les dépenses de 7,6 p. 100 au cours de cette année seulement. On peut difficilement parler de responsabilité financière. C'est plus du double du taux de l'inflation, ce qui est tout à fait inacceptable.

Quelque 143 milliards de dollars seront consacrés aux dépenses de programme cette année. Lorsque je suis arrivé ici, il y a plus de dix ans, les dépenses de programme se chiffraient à environ 100 milliards de dollars. Les libéraux ont accru le rythme de ces dépenses de fonds publics. C'est votre argent, monsieur le Président, c'est le mien et c'est aussi celui de mon voisin. Les libéraux dépensent notre argent sans compter. Ce n'est pas là ce que j'appelle de la responsabilité financière. Ils n'ont fait preuve d'aucune responsabilité financière.

Ils affirment avoir présenté sept budgets équilibrés de suite. Je sais que, si mes voisins pouvaient compter sur des sources de revenus illimitées, ils seraient également en mesure d'équilibrer leur budget année après année. S'ils pouvaient aller voir leurs voisins et leur dire tout simplement qu'ils ont besoin de plus d'argent parce qu'ils veulent dépenser davantage et s'ils pouvaient prendre tout ce qu'ils veulent, ils arriveraient bien sûr à équilibrer leur budget. Mais cela n'en ferait pas pour autant des gestionnaires prudents. La situation est la même pour ce qui est du gouvernement. Les libéraux ne sont pas de bons gestionnaires et leur façon d'agir est inacceptable.

Je voudrais que les Canadiens jugent la situation actuelle en comparant ce que le gouvernement dit à ce qu'ils ont fait par le passé. C'est ce qui compte réellement. Le budget de l'an 2000 était ce que le premier ministre, qui était alors ministre des Finances, appelait son budget des réductions d'impôts. Il a dit qu'ils réduirait les impôts comme jamais cela n'avait été fait auparavant. Il a promis de réduire les impôts à un rythme très élevé sur une période de cinq ans.

• (1645)

A-t-il tenu promesse? La réponse est non. Les Canadiens regardent leur chèque de paie et ils demandent: où sont ces baisses d'impôt? Le gouvernement prélève davantage sur leur chèque de paie qu'il ne l'a jamais fait auparavant. Ils demandent: où est la réduction d'impôt mise en vigueur en 2000? Nous en sommes à la cinquième année de ce plan étalé sur cinq ans. Je regarde mon chèque de paie et je constate que les prélèvements n'ont jamais été aussi élevés. Voilà la réalité. Le gouvernement dit une chose, mais la réalité en est une autre.

Il n'y a pas au pays de question plus importante que les soins de santé. Je suis persuadé que la plupart des gens seraient d'accord. Au fil des ans, le gouvernement s'est présenté comme étant le grand gardien des soins de santé et il dit toujours qu'il dépensera davantage d'argent pour les soins de santé. Quelle est la réalité? La réalité, c'est qu'il consacre moins d'argent aux soins de santé maintenant que lorsque j'ai été élu pour la première fois, il y a dix ans. Voilà la vérité.

Entre ce qu'il dit et la vérité, il y a toute une différence. En fait, le premier ministre, qui a été ministre des Finances pendant la plus grande partie de ces dix ans, a supprimé 25 milliards de dollars en transferts aux provinces pour les soins de santé et l'éducation. Voilà la réalité. Il n'a même pas commencé à vraiment compenser pour cela. Les libéraux font de beaux discours quant au fait qu'ils sont les protecteurs des soins de santé, mais la réalité, c'est qu'ils ont réduit l'argent transféré aux provinces pour les soins de santé.

C'est la même histoire dans le domaine de l'éducation. Le premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, a présenté, en 1998, ce qu'il appelait le budget de l'éducation. J'ai cinq enfants qui ont fréquenté des institutions d'enseignement postsecondaire depuis 1998. Trois d'entre eux poursuivent toujours leurs études au niveau postsecondaire. Or, ils ont constaté que la situation se dégrade d'année en année.

Le premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, a présenté ce merveilleux budget pour l'éducation postsecondaire. Il l'a qualifié de budget de l'éducation, c'était beau à entendre. Cependant, l'endettement des étudiants augmente d'année en année. Les frais de scolarité eux aussi ne cessent de monter. En fait, la situation des étudiants est pire qu'avant ce fantastique budget de l'éducation. Voilà la réalité.

Les députés d'en face soutiendront que les frais de scolarité relèvent de la compétence des provinces. C'est vrai, mais le gouvernement a sabré les transferts aux provinces au titre de l'éducation postsecondaire. Où les provinces doivent-elles trouver l'argent? Elles ne peuvent tout simplement pas l'inventer. La triste réalité c'est que les coûts et la dette étudiante sont à la hausse et que les étudiants sont en situation plus précaire qu'avant la présentation de ce remarquable budget de l'éducation.

Les quelques miettes lancées aux étudiants cette année n'aplaniront tout simplement pas les difficultés. Au chapitre de l'éducation, le gouvernement présente la situation sous un jour favorable, mais en réalité, les étudiants tire plus que jamais le diable par la queue. Il y a un abîme entre ce que dit le gouvernement et ce qu'il fait.

Le budget

Nous pourrions aborder de nombreuses questions relatives à l'environnement. Permettez-moi d'évoquer les étangs bitumineux de Sydney. Il en était question lorsque j'ai commencé à siéger à la Chambre, en 1993. Le gouvernement a parlé de les nettoyer dans son budget de 1995. Ce budget prévoyait la somme nécessaire. Le budget de la présente année comporte à nouveau la somme nécessaire pour les nettoyer.

Que fait le gouvernement dans le domaine de l'environnement? Il n'a jamais sérieusement envisagé de nettoyer l'environnement. Voilà un exemple à souligner, dont le gouvernement aurait dû s'occuper. Il aurait été en mesure de dire aux Canadiens qu'il s'est au moins occupé de cette situation particulière, si terrible. Cela fera bientôt 10 ans et il investit à nouveau de l'argent dans les étangs bitumineux, mais ne les a toujours pas nettoyés. Encore une fois, ce que le gouvernement a affirmé, d'une part, qui semblait une bonne chose, diffère considérablement de ce qu'il a fait, d'autre part.

C'est le même stratagème avec les aînés. Lorsque le premier ministre était ministre des Finances, il était censé réduire les pensions des aînés. Aucun doute possible, si je le demande aux aînés d'aujourd'hui, ils me disent que leur situation est pire qu'il y a 10 ans. En réalité, ce que le gouvernement dit au sujet des aînés et ce qu'il a fait diffèrent autant que le jour et la nuit.

Nous pourrions poursuivre l'énumération. Dans le domaine militaire, le gouvernement a réduit de plus de 30 p. 100 ses dépenses en faveur des Forces canadiennes. Il a envoyé des hommes et des femmes dans des missions successives sans leur donner l'équipement approprié. Les libéraux parlent toujours du merveilleux travail accompli par les militaires. La réalité est bien différente. Le gouvernement souffre d'un manque de crédibilité. Ce qu'il dit sonne toujours bien à l'oreille, mais ce qu'il fait est totalement différent et n'est pas bien. Les Canadiens s'en rendent compte. Le gouvernement ne parviendra plus à les tromper.

• (1650)

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander à mon collègue s'il pourrait rapporter certaines des choses que lui ont racontées les personnes âgées de sa circonscription à propos de ce que le gouvernement fédéral fait pour les citoyens âgés de l'ouest du Canada.

• (1655)

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, si la question concerne les personnes âgées de ma circonscription, il se trouve que j'en ai précisément rencontré quelques-unes la semaine dernière, à l'occasion du séjour que j'ai fait là-bas. Elles m'ont fait part de très sérieuses préoccupations. Si elles cherchaient à rendre compte de ce que le gouvernement fédéral fait pour elles, elles auraient très peu de choses à dire.

Les personnes âgées m'ont dit clairement qu'il y avait deux questions qui les préoccupaient. L'une d'elles est celle des allocations de retraite proprement dites. Les personnes âgées ont perdu du terrain dans ce domaine et, comme leur pouvoir d'achat a diminué, elles ne peuvent plus se débrouiller aussi bien avec le montant de leur allocation de retraite. Je tiens à préciser que les personnes âgées de mon coin de pays, tout comme celles de tout le Canada, ne demandent pas beaucoup. Elles ne veulent pas priver de leur argent les jeunes qui paient des impôts sur le revenu. Ce n'est pas cela qu'elles souhaitent. Mais elles tiennent effectivement à bénéficier d'un niveau de vie acceptable. Or, elles perdent du terrain dans ce

domaine et, dans bien des cas, elles ne jouissent plus d'un tel niveau de vie.

Les personnes âgées m'ont dit que le coût du logement augmentait. Si elles habitent dans leur propre maison, elles doivent assumer le coût de plusieurs choses: le mazout, l'électricité et l'impôt sur le revenu. Même les personnes âgées qui ont un revenu d'à peine 10 000 \$ par année paient de l'impôt sur le revenu. C'est incroyable. Elles demandent à payer moins d'impôts. D'autres groupes de personnes se plaignent également de cela.

En réalité, ce que disent les personnes âgées, c'est qu'elles ne veulent pas constituer le groupe des laissés-pour-compte. Elles représentent un pourcentage sans cesse croissant de la population, savent que cela crée des problèmes, mais aimeraient simplement que le gouvernement fasse preuve de prévoyance dans ce domaine. Elles aimeraient que l'on planifie les choses à l'avance, constatent qu'on ne le fait pas et s'en inquiètent.

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PCC): Monsieur le Président, notre collègue a visé juste lorsqu'il a déclaré que ce qui ressortait de ce budget, c'est le manque de confiance que les Canadiens ont dans le gouvernement actuel à la suite du scandale des commandites. De nombreux libéraux parlent de la question des commandites, mais c'est un scandale, car on a volé aux Canadiens 100 millions de dollars qui ont disparu dans les poches d'agences de publicité proches des libéraux. Je voudrais que le député nous parle de cette partie de son discours.

Comment les Canadiens peuvent-ils avoir confiance en un gouvernement qui a mal géré et détourné les fonds publics dans les poches de ses amis, et en des libéraux qui disent qu'ils vont maintenant corriger la situation et qu'on peut leur faire confiance pour gérer les deniers publics?

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, le député a toujours une très bonne question à poser. C'est le genre de question à laquelle nous nous attendons de la part de ce député.

Il s'agit de savoir comment les Canadiens peuvent faire confiance au gouvernement sur cette question. Ils ne peuvent le faire. Nous signalons ce problème depuis des années et le gouvernement essaie d'enterrer les choses et de camoufler tout cela.

Aujourd'hui, de nouveau, nous avons vu le premier ministre essayer de camoufler des choses, de cacher de l'information au Comité des comptes publics qui examine cette question. Les libéraux ont reporté le début de l'enquête publique jusqu'à on ne sait quand, au moins jusqu'à l'été, après les élections, et ils pensent que les Canadiens vont être assez stupides pour voter pour eux malgré ce genre de manœuvre.

Le fait est que cette corruption existe depuis longtemps. Il y a une série de scandales. Nous avons le scandale à DRHC, le scandale du registre des armes à feu et maintenant le scandale des commandites, la combine liée aux contrats de publicité. Dans le cas des forces armées, nous constatons, chose incroyable, que sur un contrat de 160 millions de dollars, 80 millions de dollars ont tout simplement disparu. Les libéraux essaient de blâmer la compagnie en cause. Ils essaient de rejeter le blâme sur Hewlett-Packard, mais c'est le gouvernement qui est responsable.

C'est l'ingérence politique qui cause ces scandales et, tant que les libéraux ne reconnaîtront pas cela et n'établiront pas un plan pour remédier à la situation, nous allons nous retrouver avec les mêmes problèmes.

Le budget

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais savoir ce que le député pense des dispositions du budget aux termes desquelles le gouvernement a décidé d'accorder une exemption fiscale à certains groupes des forces armées.

J'ai parlé à un certain nombre de membres des forces armées qui ont servi à l'étranger; ils estiment que tous devraient être traités également, mais ils vont même un peu plus loin. Ils disent que la dernière chose à laquelle ils pensent lorsqu'ils sont la cible de tirs, c'est un remboursement d'impôt. Ils préféreraient avoir plus rapidement du matériel pour répliquer aux tirs.

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, le député fait ressortir un excellent point. Le chef du nouveau Parti conservateur a, à maintes occasions, signalé que nos soldats sont davantage préoccupés par le fait que leur matériel laisse à désirer et qu'ils doivent trop souvent participer à des déploiements à l'étranger. Les membres de leur famille en souffrent. Voilà le genre de questions qui les préoccupent.

Cet allègement fiscal est important, et c'est un bon début, mais ses modalités d'application sont un gâchis. Les soldats ne s'entendent pas. Ils sont divisés sur la question de savoir quels groupes devraient y avoir droit ou non. Le gouvernement ne devrait pas agir de la sorte. Il devrait d'abord planifier pareille mesure et y réfléchir avant de la mettre en place. Il devrait se montrer équitable et faire en sorte que cette mesure vise tous nos militaires à l'étranger.

● (1700)

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends part au débat en réponse au budget qui a été présenté la semaine dernière.

Beaucoup de Canadiens avaient hâte que le nouveau premier ministre leur présente sa vision. Comme cela faisait presque 15 ans qu'il faisait campagne pour occuper ce poste, nous attendions de lui un budget visionnaire, plein d'idées nouvelles sur la manière de remettre le pays sur la bonne voie. Sous ce régime, notre niveau de vie n'a cessé de décliner au cours des 30 dernières années et l'économie stagne. En fait, l'an dernier, la croissance économique a été sensiblement inférieure à celle de l'année précédente. Je pense que le PIB a augmenté de 1,7 p. 100 par rapport à 3,3 p. 100 l'année précédente. Les exportations sont à la baisse et on ne voit aucun signe de reprise.

Pour moi qui suis porte-parole de mon parti en matière de commerce international, c'est une préoccupation. C'est une préoccupation pour les entreprises canadiennes qui sont incapables de soutenir la concurrence sur le marché mondial, particulièrement aux États-Unis, comme elles le devraient. Le gouvernement constitue un énorme frein à leur productivité. Leur productivité est entravée par la lourdeur des impôts. Il y a trop de règlements.

Du temps où j'étais porte-parole de mon parti pour les questions relatives à l'industrie, nous avons fait une série d'études sur la productivité et sur le manque de compétitivité. C'est à regret que je dois dire que, au cours des 30 dernières années, le Canada a nettement régressé. Il y a 30 ans, les États-Unis étaient au premier rang quant à la productivité et le Canada les suivait de près. C'est comme ça que ça devrait être. Notre pays a des ressources naturelles et un potentiel énormes. Le niveau d'éducation de la population est très élevé. Nous devrions être en bien meilleure posture que nous ne le sommes.

Malheureusement, alors que les États-Unis sont toujours en première position, nous sommes tombés au 15^e rang pour ce qui est de la productivité. Nous nous plaçons derrière des pays comme le Pays-Bas, l'Irlande, le sud-est des États-Unis et bien d'autres. Je ne

peux qu'en rejeter la responsabilité sur le gouvernement et sur ses politiques envahissantes qui ont entraîné une croissance de la taille du gouvernement qui est au Canada de 12 p. 100 supérieure à ce qu'elle est aux États-Unis.

S'il s'agissait d'une croissance productive et que le gouvernement construisait des ponts et des routes, entre autres, ce serait une chose, mais ce n'est pas le cas. Certains prétendent que le coût de la santé devrait être pris en compte. C'est 2 p. 100 du PIB, et il faut en tenir compte. L'écart demeure énorme entre les 42,5 p. 100 que nous avons ici et les 29,5 p. 100 qu'ils ont aux États-Unis.

Si je mentionne cela, c'est que le commerce est devenu l'un des vecteurs les plus dynamiques de l'économie canadienne. Les exportations comptent pour 43 p. 100 de notre PIB, ce qui est une part substantielle. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire confirmera qu'une bonne partie de ces échanges commerciaux a été développée aux États-Unis pendant les 10 dernières années. Voilà où s'est développée la croissance marquée de l'agriculture.

Cela signifie que les États-Unis sont notre principal partenaire commercial. Nous exportons quelque 85 p. 100 de nos produits aux États-Unis. C'est là une tendance qui continue de s'accroître. Pour moi, ce n'est pas logique que le gouvernement de l'autre côté, au cours des deux dernières années, n'ait cessé d'éveiller l'hostilité de notre principal partenaire commercial, faisant des commentaires très désobligeants à l'égard du gouvernement et de la population des États-Unis. Cela nous a nui ces dernières années.

Je m'attendais à ce que nous bénéficions d'un allègement fiscal dans ce budget, pour aider les sociétés canadiennes qui s'efforcent d'être concurrentielles. Le budget contient effectivement certaines retouches périphériques comme un allègement marginal de l'impôt sur les sociétés pour l'amortissement d'ordinateurs et de systèmes de réseautique, ainsi qu'une réduction de deux dollars de la taxe d'aéroport, mais il ne s'agit là que de menu bricolage.

Cela n'a rien à voir avec les innovations audacieuses que nous serions en droit d'attendre d'un gouvernement dirigé par un nouveau premier ministre. Il prétend lui-même apporter du sang neuf et avoir des idées nouvelles. Il a mis 15 ans à parfaire ses compétences pour présenter ce nouvel ordre du jour. Je suis totalement déçu. Ce budget manque de vision, d'idées nouvelles. Ceci est un gouvernement épuisé.

Pis encore, le gouvernement ne semble avoir aucun contrôle sur la corruption et le gaspillage des ressources. Le premier ministre affirme qu'il faut aller au fond de cette question, contrairement à ce qu'on a pu entendre pendant la période des questions à la Chambre. Le premier ministre ne demande pas aux membres du comité de divulguer l'information aux Comités des comptes publics, qui est chargé d'examiner ce dossier.

● (1705)

Des causes de gaspillage, comme le registre des armes à feu qui a coûté un milliard de dollars, nuisent vraiment à notre compétitivité et coûtent cher aux contribuables canadiens. Le coût du registre va bientôt atteindre les deux milliards de dollars et il ne nous a toujours rien rapporté. Je rappelle aussi qu'il y a quelques années, le ministère du Développement des ressources humaines avait flambé un milliard de dollars.

Le budget

À l'époque, la circonscription du ministre avait reçu une subvention très généreuse. Une des entreprises, qui fabriquait des croustilles, avait obtenu quelque 70 millions de dollars pour déménager de Niagara Falls à Brantford, 50 milles plus loin, pour se retrouver dans la circonscription du ministre. Cette entreprise avait ainsi pu moderniser son équipement. Qu'est-ce que cette mesure a rapporté à l'économie canadienne? En tout cas, elle a coûté beaucoup d'argent aux contribuables.

Selon la vérificatrice générale, le scandale des commandites a coûté environ 250 millions de dollars, dont 100 millions ont disparu ou ont été payés en commissions qui ne seront jamais récupérées. Une partie de l'argent semble avoir été blanchie par le Parti libéral lui-même. Ce sont des situations semblables qui nuisent à notre productivité et à notre situation concurrentielle. Nous ne pouvons tout simplement pas le tolérer.

On s'attendrait à ce que la nouvelle administration, comme elle se plaît à s'appeler elle-même, aille au fond des choses. Nous attendons toujours qu'elle le fasse, et cela me préoccupe beaucoup.

Les dépenses budgétaires sont à la hausse. Mon collègue, le député de Lakeland, a parlé d'une hausse de 7,6 p. 100 des dépenses discrétionnaires et des dépenses de programme. Ce n'est pas vraiment nouveau. Depuis que nous avons atteint l'équilibre budgétaire, en 1997, nous observons chaque année des hausses semblables. Les dépenses doivent augmenter, certes, mais au même rythme que l'inflation et la croissance démographique, soit environ 3,5 p. 100. Les hausses actuelles dépassent de loin les besoins des programmes.

Pis encore, le gouvernement a encore fait des pirouettes, dans le dernier budget, pour prévoir des excédents modestes. Le gouvernement se garde toujours une marge de manoeuvre pour les dépenses spéciales, réservées à ses amis. Permettez-moi de parler brièvement de ces dépenses spéciales.

Pourquoi le gouvernement devrait-il subventionner des entreprises comme Bombardier Aéronautique, des sociétés internationales comme Pratt & Whitney et la Générale Électrique Aéronautique? Les entreprises de ce genre reçoivent chaque année des centaines de millions de dollars.

Le gouvernement affirme qu'il doit avoir une politique industrielle. Si les Canadiens veulent appuyer les décisions d'expansion de ces sociétés, ils peuvent le faire. Ce sont des sociétés cotées en bourse. Les Canadiens peuvent acheter des actions et montrer leur confiance. Ce que nous ne voulons pas, c'est que le gouvernement du Canada fasse ces investissements en notre nom. C'est ce que j'entends constamment de la part des contribuables.

Cela explique en partie pourquoi nous ne pouvons obtenir le genre d'allègements fiscaux dont nous avons besoin pour que nos autres sociétés soient compétitives. Le gouvernement a choisi des secteurs dont il se fait le défenseur et, comme par hasard, l'aérospatiale est l'un de ceux-là.

On dit que Bombardier compte mettre au point probablement l'an prochain un nouvel avion à fuselage large de 100 places. Je suppose qu'il demandera encore de l'argent au gouvernement. Il semble que c'est la façon dont les choses fonctionnent, c'est-à-dire demander plus d'argent aux contribuables.

Lorsque Canadair, une société d'État, travaillait à la mise au point de ces avions, le gouvernement Mulroney a dit qu'il voulait se retirer du secteur. À ce moment-là, le gouvernement pensait qu'il ne devait pas être en affaires et il a privatisé Canadair. Cela semble plutôt incroyable, mais selon le gouvernement, la société qui a présenté la

meilleure offre était Bombardier avec environ 170 millions de dollars.

On peut pardonner aux Canadiens d'avoir pensé que ce serait la fin de la participation du gouvernement canadien, mais ça ne devait pas être le cas. Après que le gouvernement eut accordé des centaines de millions de dollars, nous sommes toujours sur cette avenue du développement économique. Le gouvernement devrait se retirer de l'activité commerciale et baisser les impôts, afin que nous, les Canadiens, en profitions. Nous verrons alors où les Canadiens veulent dépenser leur argent.

Ces politiques nous font du tort. Une autre politique annoncée dans le budget consiste à fournir environ 250 millions de dollars de capital de risque, mais qui va avoir la capacité d'allonger l'argent? Une société d'État, la Banque de développement du Canada, va être la seule à déboursier 250 millions de dollars. Je vois déjà venir cela, dans cinq ou dix ans, si on permet au gouvernement de continuer, nous allons nous poser des questions sur l'endroit où est allé cet argent.

• (1710)

Le Canada dispose d'une grande marge de manoeuvre pour réaliser son potentiel. Nous pouvons revenir à notre niveau antérieur en matière de productivité et de compétitivité. Nous pouvons regagner notre niveau de vie dans le monde entier. Nous pouvons sortir les Canadiens de l'ornière en leur concédant un certain allègement fiscal et en les laissant décider de ce qu'ils feront avec l'argent qu'ils peuvent garder, au lieu qu'une administration vieille et usée dépense leur argent jour après jour, souvent de manière imprudente, sans espoir que cet argent leur revienne. Nous devons mettre fin au gaspillage et à la corruption que nous avons vus dans des programmes comme le scandale des commandites.

Les Canadiens espéraient beaucoup mieux. Toutefois, compte tenu du fait qu'il s'agit de la même administration et du fait que le premier ministre a été ministre des Finances pendant près de dix ans, nous attendions trop.

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, j'écoutais mon collègue discuter du budget, et je suis un peu surpris.

Son intervention m'apparaissait excellente, mais il y a une question qui m'intrigue quand le Parti conservateur du Canada prend la parole. Je considère que le budget qui nous est soumis à l'heure actuelle est extrêmement conservateur. Je pense que le Parti conservateur n'aurait pas pu faire mieux. En termes d'offres et de services à la population, notamment aux plus démunis de la société, il m'apparaît qu'il n'y a absolument rien dans le budget à l'heure actuelle à cet égard. Il n'y a pas d'orientations lorsqu'il est question de services aux plus démunis.

Prenons à titre d'exemple le remboursement du Supplément de revenu garanti. Quand je parle du remboursement, je parle du remboursement intégral du Supplément de revenu garanti. On parle de 3,2 milliards de dollars qui ont été enlevés aux personnes âgées au fil des ans. À l'heure actuelle, le gouvernement ne leur rembourse qu'une année rétroactive.

Le budget

Quand vous devez des taxes et des impôts à l'État, on recule dix ans en arrière. D'ailleurs, le gouvernement apportera justement un changement à la Loi de l'impôt sur le revenu qui fera en sorte que le gouvernement pourra reculer jusqu'à dix ans pour aller chercher les impôts que vous lui devez. En revanche, lorsque le gouvernement doit de l'argent à des gens comme les personnes âgées qui ne reçoivent qu'une petite pension, la rétroactivité n'est que d'un an.

J'aimerais avoir les commentaires de mon collègue à ce sujet.

[Traduction]

M. Charlie Penson: Monsieur le Président, en réponse à mon collègue du Bloc, pour illustrer les problèmes que l'on doit aux libéraux je dirai qu'ils semblent toujours chercher des moyens de tirer tous les sous possibles des contribuables. Ils pressent le citron pour voir jusqu'où ils peuvent aller.

Il n'y a pas très longtemps, la GRC a mis au jour des fraudes énormes touchant la TPS. Des fraudeurs menaient leurs activités à partir de centres de détention, dont celui de Kingston. Des centaines de millions de dollars manquaient, mais dès que le petit magasin familial du coin avait une semaine de retard dans le versement de la TPS, il avait la police de la TPS à ses trousses.

À l'instar de mon collègue, je crois que le budget offre très peu aux Canadiens moyens. Encore cette année, on continue de percevoir des cotisations d'assurance-emploi en trop. Comment se fait-il que le gouvernement ait accumulé une réserve de 40 milliards de dollars dans la caisse d'assurance-emploi? Nous savons qu'il n'y a pas d'excédents réels. Il y a longtemps que le gouvernement les a dépensés. Il continue d'augmenter ses recettes en imposant des cotisations trop élevées aux familles et aux travailleurs canadiens. Le gouvernement ne peut pas s'empêcher de dépenser de plus en plus.

Comme je l'ai dit, les dépenses augmentent de près de 8 p. 100 cette année. Ce n'est tout simplement pas viable. Les Canadiens commencent à se rendre compte qu'ils ne peuvent pas avoir confiance dans le gouvernement. Les libéraux sont allés trop loin. Ils ont perdu la confiance des Canadiens en raison de leurs habitudes effrénées de gaspillage et de fraude. Les résultats se feront sentir lors des prochaines élections et le gouvernement actuel ne sera pas réélu.

• (1715)

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, je veux amorcer un dialogue avec le député de Peace River, mais si c'est impossible, je tiens à dire que j'ai à propos du budget un point de vue complètement différent du sien.

Un des thèmes clés du budget, c'est de ne pas dépenser au-delà de nos moyens. C'est de dépenser en respectant nos limites, en évitant d'enregistrer un nouveau déficit. Ceux d'entre nous qui ont déjà vécu l'expérience ne veulent pas la répéter: il a fallu imposer des compressions et restreindre les programmes, avec les conséquences qui s'ensuivent sur la vie des gens, pour que nous puissions atteindre l'équilibre budgétaire, puis enregistrer des excédents.

Il est indiscutable que, ces derniers mois, le problème de la gestion des deniers publics a occupé la première place dans l'esprit de la population. Je voudrais faire une réflexion sur le passé.

Le député de Peace River a dit qu'il faut se montrer prudent sur le plan budgétaire. Le parti sous la bannière duquel il s'est fait élire à l'origine, l'Alliance canadienne, a récemment fusionné avec le Parti conservateur, un parti qui n'a jamais vraiment réussi à faire preuve de prudence sur le plan budgétaire.

À titre de députée de l'opposition à la Chambre, j'ai été témoin de cinq budgets conservateurs. Les conservateurs ont imposé de terribles compressions au chapitre des programmes et de l'emploi,

promettant de juguler ainsi le déficit. Ce parti a continué d'accroître la dette et les intérêts que nous payions sur celle-ci d'année en année, laissant de moins en moins d'argent pour les programmes que les Canadiens estimaient importants.

Permettez-moi de comparer la période de cinq ans qui a précédé 1993 et ce qui s'est produit depuis. Nous n'enregistrons plus de déficit. Nous avons commencé à rembourser notre dette, la somme remboursée totalisant 52 milliards de dollars. Nous payons maintenant 3,5 milliards de dollars de moins en intérêts chaque année, ce qui libère de l'argent pour des choses comme les soins de santé, l'éducation de nos jeunes et l'investissement dans la recherche et dans notre avenir économique. Les taux d'intérêt sont maintenant bas. Le taux d'inflation est peu élevé. Il y a maintenant trois millions de Canadiens de plus qu'en 1993 qui travaillent.

Depuis le 11 septembre, nous sommes le seul pays du G-7 à avoir réussi à ne pas retomber en déficit et à ne pas avoir ajouté à notre dette. En dépit du combat mené pour améliorer la situation financière de notre pays et pour établir de solides assises pour l'avenir, nous avons été capables, grâce aux deux ententes avec les provinces et les territoires, de réinvestir au-delà de 60 milliards de dollars dans nos soins de santé. Cela, en plus des deux milliards de dollars ajoutés à l'occasion du présent budget.

Nous avons réussi à lancer à l'échelle nationale le premier nouveau programme social au cours d'une génération, soit la Prestation nationale pour enfants. Dans le budget, outre les nouveaux investissements consentis, nous avons pu rétablir un fonds de prévoyance qui nous a fourni un coussin pour des circonstances imprévues, à savoir le SRAS et l'ESB au cours de l'année dernière, aussi bien que pour des ralentissements imprévus dans la croissance économique, que nous envisageons, mais qui ne nous forceront plus à prendre des décisions susceptibles de nous ramener en situation de déficit.

Ce sont d'importantes réalisations. Elles sont l'assise d'un budget. En effet, ces prévisions budgétaires sont modestes. Des gens nous ont critiqués pour ce que nous ne faisons pas. Or, le message essentiel de ce budget, c'est que nous allons vivre selon nos moyens. Nous avons un programme. Il a été exposé dans le discours du Trône et nous allons le réaliser dans la mesure de nos moyens, comme le font les Canadiens dans le cas de leur budget personnel et familial.

On a fait des gorges chaudes au sujet du fait que ce budget ne comporte aucune réduction d'impôt. Puis-je rappeler aux Canadiens et aux députés que nous sommes dans la quatrième année d'un plan quinquennal de réduction des impôts de l'ordre de 100 milliards de dollars? Au cours de la présente année seulement, l'impôt sur le revenu des particuliers sera diminué de 22 milliards de dollars comparativement à ce qu'il aurait été si ces modifications n'avaient pas été apportées.

• (1720)

Le député de Peace River a parlé de la caisse de l'assurance-emploi. Il semble oublier que chaque année, les cotisations à l'assurance-emploi ont diminué. Cette année, la réduction des cotisations représente 15,2 milliards de dollars.

Comment se traduit pour les Canadiens, et surtout pour les familles canadiennes, ce plan de réduction des impôts?

Le budget

Les mesures prises depuis 2000 ont eu pour conséquence qu'un million de Canadiens à faible revenu n'ont aucun impôt à payer. Je n'ai pas à m'excuser si nous avons privilégié les contribuables à revenu faible ou modeste. Par exemple, une famille typique de quatre dont une personne gagne 40 000 \$ paiera 2 000 \$ de moins en impôt fédéral net sur le revenu, soit une économie de 60 p. 100 par rapport à ce qu'elle aurait payé si ces modifications n'avaient pas été apportées.

La pleine indexation des tranches d'impôt sur le revenu ne s'était pas faite depuis des années. Pour les familles qui ont des enfants, ces modifications ont été particulièrement importantes. En général, pour la famille qui gagne moins de 35 000 \$, la prestation nationale pour enfants dépasse l'impôt à payer. Cette prestation est non seulement un apport dans le revenu des ménages, mais aussi un investissement dans le bien-être de nos enfants, surtout ceux qui vivent dans des familles à revenu particulièrement modeste.

Le budget lance un autre message important. Une solide économie dépend des investissements dans l'infrastructure sociale. Une société saine dépend d'une économie solide. Les deux sont interdépendantes. L'une ne va pas sans l'autre.

Le budget reprend certains des thèmes du discours du Trône en ce qui concerne le raffermissement de nos fondements sociaux. Je suis particulièrement heureuse des investissements dans le bien-être des enfants, et des programmes destinés à la petite enfance. À titre d'ancienne enseignante et de mère, je sais que les perspectives d'avenir de l'enfant dépendent de ses premières années, avant même qu'il n'aille à l'école.

Nous investissons davantage dans ces initiatives touchant la petite enfance, et nous avons déjà commencé en partenariat avec les provinces et les territoires. Nous investissons davantage pour identifier les enfants à risque durant la petite enfance afin que nous puissions faire de notre mieux pour veiller à ce que lorsqu'ils atteindront enfin l'âge scolaire, ils soient en mesure de profiter des débouchés que l'éducation offre et de devenir des citoyens productifs.

Il y a dans le budget un certain nombre de mesures pour les Canadiens handicapés et c'est extrêmement important. La proposition tendant à se concentrer sur la santé publique est essentielle à la viabilité à long terme de notre système de santé. Nous savons tous que la population est vieillissante et que cela va entraîner une augmentation des coûts de santé. Une partie plus petite de notre population travaillera et contribuera au financement par ses impôts. Les initiatives dans le budget tendant à établir l'agence de la santé publique et à créer un poste d'agent de la santé publique en chef sont essentielles.

● (1725)

Je reconnais que cela se produit maintenant notamment à la suite de ce qui s'est passé avec le SRAS et la nécessité d'être mieux préparés pour faire face à des épidémies imprévues. Cependant, selon moi, l'objectif doit être de promouvoir une meilleure santé pour la population dans son ensemble. Il faut espérer que ce que nous faisons cette année en investissant dans la nouvelle Agence de la santé publique du Canada nous amènera à nous concentrer sur des programmes de prévention et d'amélioration de la santé des Canadiens. Dans le budget, nous avons déjà prévu de l'argent pour les programmes d'immunisation des enfants. En ayant une population plus en santé, nous serons en mesure de réduire le fardeau sur notre système de santé et nous continuerons d'offrir des soins de santé accessibles, financés entièrement par l'État, dans

toutes les régions du pays et à tous les Canadiens qui en ont besoin, et non pas simplement à ceux qui en ont les moyens.

On parle beaucoup également dans le budget de renforcer notre économie. Nous savons tous à quel point l'argent est important pour créer la connaissance dont dépend notre prospérité future. Nous savons également, cependant, qu'une bonne partie de la recherche est effectuée au Canada. C'est un excellent travail et c'est une chose dans laquelle le gouvernement investit généreusement. Cependant, de façon générale, cette recherche n'est pas développée et commercialisée au Canada par des entreprises canadiennes au profit des Canadiens et de l'économie canadienne.

Un des thèmes dans le discours du Trône et un des engagements auxquels nous donnons suite dans le budget, ce sont des mesures pour aider la commercialisation de la recherche au Canada.

Mon collègue de Peace River a fait des commentaires désobligeants au sujet du fonds de capital de risque de 250 millions de dollars. Je ne suis cependant pas certain qu'il a discuté avec les petites et moyennes entreprises de sa circonscription ou de sa région des difficultés qu'ils rencontrent pour la mise en marché de leurs produits ou des difficultés que des compagnies animées de nouvelles idées géniales éprouvent, dans un pays dont le marché est limité, pour franchir le pas entre les idées brillantes et la recherche sous-jacente et leur mise en marché. L'investissement dans la recherche peut signifier des emplois et la prospérité pour ces sociétés et pour les localités où elles sont installées, ainsi que pour l'économie canadienne.

J'encourage le député à parler un peu plus aux sociétés de sa circonscription et de sa région de l'importance du capital de risque. Il ne s'agit pas seulement de l'argent du gouvernement. Cet argent a pour but de rassembler un autre 750 millions de dollars de capital de risque, autrement dit de générer un milliard de dollars en tout à investir dans ces sociétés.

Il y a également dans le budget un certain nombre de mesures destinées à aider les petites entreprises. Celles-ci fournissent encore 80 p. 100 des emplois au Canada. Il y a des mesures pour les aider à accélérer l'accroissement des revenus qui peuvent être gagnés avant imposition, un accès amélioré à la recherche scientifique et un crédit d'impôt au développement pour les petites entreprises ainsi qu'un processus d'appel d'offres plus abordable pour les petites et moyennes sociétés.

Enfin, j'utiliserai les quelques minutes qui me restent pour parler un peu d'un dossier important pour moi et pour tous mes électeurs. Comme je l'ai dit plus tôt, le budget reconnaît qu'une économie saine et une société saine sont inséparables. Il reconnaît également que le progrès économique ne doit pas se faire aux dépens de notre environnement, et que nous devons investir de façon durable.

● (1730)

L'une des mesures clés à prendre pour responsabiliser le processus décisionnel consiste à y intégrer les indicateurs écologiques. C'est une mesure clé qui changera la façon dont sont fondés les programmes et décisions du gouvernement ainsi que les lois. Si l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et le sol dans lequel nous cultivons nos aliments sont malsains, et si nous détruisons la biodiversité de notre planète, nous léguons un bien piètre avenir à nos enfants.

L'argent que nous consacrons à la technologie de développement durable dans le budget est très important. Nous devons investir dans les technologies qui nous permettront de régler nos problèmes écologiques et de les prévenir afin que nous puissions laisser un monde meilleur à nos enfants.

Le budget

Développer ces technologies constitue un bon investissement parce qu'elles sont très en demande dans le monde. C'est une question que j'aborde souvent quand je dis du Canada qu'il rend service au monde en faisant la promotion de la conception de technologies de développement durable, et la prévention et le nettoyage de dommages écologiques comptent parmi ces technologies.

Nos engagements de Kyoto sont capitaux parce que, par nos activités et notamment la consommation de combustibles fossiles, nous détruisons l'atmosphère dont dépend la vie sur cette planète. Les 3,7 milliards de dollars que nous avons déjà engagés pour remplir notre engagement de Kyoto sont vitaux.

Ce que nous avons fait dans ce budget, en nous engageant à consacrer un montant égal au nettoyage de lieux fédéraux contaminés, est très important. Je suis particulièrement heureuse d'annoncer que quelque 500 millions de dollars ont été réservés au nettoyage d'autres lieux que des lieux fédéraux. Grâce à ces fonds, nombre d'agglomérations jouiront d'un environnement plus propre et auront moins de problèmes de santé. Qu'il suffise que je mentionne les étangs bitumineux de Sydney à titre de site prioritaire pour ce financement pour que les Canadiens se rendent compte de l'importance de cette initiative. Nous avons laissé des lieux contaminés fédéraux dans le Nord et ce fonds aidera à leur nettoyage.

Sur les plans social, écologique et économique, je suis fière de parler aujourd'hui du budget que nous avons dressé pour les Canadiens.

[Français]

M. Roger Gaudet (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, je voudrais faire une petite mise au point. Tantôt, un de mes collègues du Parti libéral m'a dit que je vivais sur une autre planète, mais j'ai pu lire ce matin, dans *Le Journal de Montréal*, que le premier ministre Martin a croisé un OVNI.

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît! Je voudrais rappeler à la Chambre que, dans la pratique, on ne peut pas faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement. On ne peut pas nommer une personne par son nom de famille; on doit y référer par le nom de son ministère, de son portefeuille ou de son comté.

M. Roger Gaudet: Monsieur le Président, je m'excuse. Il était dit dans le journal que le premier ministre avait croisé un OVNI. Je voulais juste répondre à mon collègue que celui qui était sur une autre planète, ce n'était pas moi.

Ma question s'adresse à ma collègue de Ottawa-Ouest—Nepean. Vous dites que depuis 2000, un million de personnes ne paient plus d'impôt. Pourquoi? Est-ce que c'est dû au fait que l'assurance-emploi ne donne pas assez de semaines assurables? Il ne faut pas oublier que c'est avec ce surplus de l'assurance-emploi qu'on paye la dette présentement.

J'aimerais savoir, dans le budget 2004-2005 déposé le 23 mars dernier, ce que le parti au pouvoir a fait pour les gens qui vivent avec des emplois saisonniers. Qu'y a-t-il dans le budget 2004-2005 pour tous ces Québécoises et Québécois, ces Canadiennes et Canadiens? Qu'est-ce qu'il y a dans le budget pour les personnes qui ont un travail saisonnier?

• (1735)

[Traduction]

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, j'aimerais rappeler au député qui vient d'intervenir les commentaires que j'ai déjà faits au sujet de l'énorme réduction dans les cotisations

d'assurance-emploi que les travailleurs et les entreprises ont à payer cette année.

J'aimerais également lui rappeler que, par l'entremise de notre régime d'imposition, nous avons cherché à venir en aide aux familles canadiennes à faible revenu. Je sais qu'il est préoccupé tout autant que moi à leur sujet. Je représente un grand nombre de familles à faible revenu ainsi que des enfants dans des foyers à faible revenu.

Je lui rappelle à nouveau que nous avons fait disparaître du rôle d'imposition près d'un million de Canadiens à faible revenu depuis l'an 2000 et que, grâce au programme de réduction fiscale qui se poursuit cette année, nous réduisons de 60 p. 100 les impôts sur une période de cinq ans dans le cas d'une famille gagnant moins de 40 000 \$.

À mes yeux, ces mesures touchant un grand nombre de personnes et aidant plus d'un million de familles canadiennes sont extrêmement importantes aussi bien pour la population qu'il décrit que pour la population à revenu modeste pour d'autres raisons.

[Français]

M. Sébastien Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de bien vouloir nous fournir des réponses. Lorsque je prends la parole à la Chambre, c'est toujours pour faire état des revendications de mes concitoyens.

Aujourd'hui, je comprends que le gouvernement est beaucoup plus soucieux de son image, particulièrement à l'étranger, parce qu'il se vante d'avoir remboursé 52 milliards en ce qui a trait à sa dette. Il a aussi indiqué dans le budget qu'il était fier de cela, parce que cela lui donnait une belle position devant le G-7.

Or, la question qui me vient à l'esprit et qui est celle des citoyens de ma circonscription est celle-ci. Qu'y a-t-il dans le budget pour les citoyens de ma région?

Par exemple, la crise du bois d'oeuvre touche de façon très marquée notre région par des milliers de pertes d'emploi. Il y a aussi la crise de la vache folle. Ma collègue me répondra qu'il y a 800 millions de dollars. Toutefois, de ces 800 millions, seulement 50 millions iront aux producteurs laitiers et pour la vache de réforme. Il y a donc une crise monumentale.

Ce que je comprends aujourd'hui, c'est qu'on a pris 46 milliards à même les surplus accumulés dans la caisse de l'assurance-emploi et qu'on a payé une partie de la dette qui était de 52 milliards, au lieu d'aider les régions du Québec, d'assouplir le programme d'assurance-emploi pour aider ceux qui en ont vraiment besoin, soit les travailleurs.

Est-ce que ma collègue peut démontrer aux gens qui nous écoutent aujourd'hui s'il y a vraiment quelque chose de concret pour les régions du Québec?

[Traduction]

Mme Marlene Catterall: Monsieur le Président, je ne parlerai pas la région du député en particulier, parce que, à l'évidence, je ne la connais pas aussi bien que lui. Cependant, mon souci n'est pas de voir ce que ce budget recèle pour ma circonscription. Il consiste plutôt à déterminer ce qui permettra d'assurer le meilleur avenir possible au pays pour que tous nos concitoyens puissent en profiter.

Le budget

Ayant siégé à la Chambre au moment de la réduction des coûts, de la maîtrise du déficit et du reste, et ayant chaudement favorisé une solide infrastructure sociale, je me contente d'affirmer que, si nous n'avions pas équilibré le budget et si nous n'avions pas enregistré un excédent budgétaire, si nous avions continué à dépendre d'emprunts à l'étranger pour financer nos programmes sociaux au moment de la crise monétaire asiatique, nous n'aurions pu bénéficier des programmes sociaux dont nous jouissons aujourd'hui. Nous remboursons notre dette parce que cela nous libère de paiements d'intérêts; nous disposons ainsi d'argent à investir dans les programmes qui m'importent et qui tiennent aussi à coeur aux électeurs du député.

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, avant de débiter, j'aimerais vous dire que je partagerai le temps de parole qui m'est imparti avec le député de Rosemont—Petite-Patrie.

Lorsque le ministre des Finances nous a présenté le discours sur le budget, le 23 mars 2004, je m'attendais à voir des surprises. Je me suis dit que le parti du scandale des commandites s'en va en élections, alors c'est à peu près certain qu'il essaiera d'en donner un peu plus à la population et aux régions pour essayer de battre les députés du Bloc québécois. Mon collègue vient justement de poser une question.

D'ailleurs, je voudrais souligner à la population que le document du budget comporte à peu près 450 pages, et je vous le conseille vivement si vous souffrez d'insomnie. Vous lisez une page ou deux chaque soir, et avec le langage hermétique dans lequel ce discours sur le budget est écrit, vous pouvez être sûr que vous allez vous endormir, ce ne sera pas très long.

Je me suis posé la question. Je me suis dit que j'allais commencer par lire ce qui concerne les régions. Cela n'a pas été long, parce qu'effectivement, il n'y a absolument rien qui concerne nos régions dans le plan budgétaire qui nous a été présenté le 23 mars 2004.

Je me suis demandé ce que les gens des régions souhaitaient voir dans le budget, en particulier les gens de ma région. D'abord, ils souhaitaient une véritable réforme du régime d'assurance-emploi.

Depuis 1993, dans le comté de Matapédia—Matane uniquement, le gouvernement d'en face est venu chercher annuellement 58 millions de dollars dans les poches des citoyennes et des citoyens. À cause du fait qu'on prend à ces gens 58 millions de dollars, on les oblige à vivre le trou noir et on les amène à recevoir des prestations d'aide sociale. Donc, on incite automatiquement des gens à recevoir des prestations d'aide sociale, la sécurité du revenu.

Ainsi, on fait assumer un fardeau supplémentaire au gouvernement du Québec, qui, lui, est obligé de faire vivre ces citoyennes et ces citoyens. Plus que cela, en déstabilisant les finances des familles, on crée un ensemble de problèmes sociaux que, encore une fois, le gouvernement de la province doit assumer.

Ce n'est pas uniquement ma région qui est touchée. On pourrait parler du nouveau comté de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Dans ce nouveau comté, les gens perdent 65 millions de dollars annuellement, depuis 1993. Le gouvernement libéral est venu chercher cet argent dans les poches des citoyennes et des citoyens.

Sachant cela, je pense qu'il aurait fallu compenser effectivement en modifiant le régime d'assurance-emploi, c'est-à-dire en le rendant plus accessible. Il faut bien le dire, en 1993, on est parti d'un taux d'accessibilité pour 83 p. 100 des travailleuses et des travailleurs qui étaient touchés par une perte d'emplois. Aujourd'hui, ce taux

équivalait à environ 40 p. 100. Qui plus est, chez les femmes et chez les jeunes, environ 30 à 35 p. 100 de ceux qui perdent leur emploi ont accès au régime d'assurance-emploi.

Cependant, il y a quelque chose d'encore plus vicieux pour nos régions concernant le régime d'assurance-emploi. À l'heure actuelle, à cause des mesures qui ont été prises par le gouvernement libéral, on favorise l'exode des jeunes des régions. Je vais vous expliquer comment cela se produit. C'est facile à comprendre.

Prenons l'exemple d'un jeune qui termine ses études à l'université ou au collégial, particulièrement dans les domaines qui touchent notre région, soit en tourisme, en pêche ou en foresterie. Ce jeune aura un travail saisonnier, on le sait très bien. On ne va pas pêcher quand il y a six pieds de glace sur le fleuve ou dans le golfe du Saint-Laurent et on ne va pas couper du bois au milieu de l'hiver lorsqu'il y a six pieds de neige dans la forêt.

Évidemment, ces jeunes sont forcés d'avoir accès à l'assurance-emploi. Toutefois, compte tenu du fait qu'ils doivent travailler 910 heures avant d'y avoir accès pour la première fois, ils n'y ont jamais accès.

Quand le gouvernement se vante et dit que 83 p. 100 des gens ont droit à l'assurance-emploi, c'est absolument faux. Il n'y a même pas 40 p. 100 des travailleuses et des travailleurs qui y ont accès. Chez les jeunes, le taux est encore plus bas.

Quand les jeunes n'ont pas de revenu à l'automne, que font-ils? Ils vont travailler dans les grands centres. Ils n'ont pas le choix. Alors, ils quittent la région et ne reviennent plus. Donc, à l'heure actuelle, le programme d'assurance-emploi contribue de façon majeure à l'exode des jeunes dans nos régions.

On pourrait parler également de la crise du bois d'oeuvre. C'est un autre élément dont on n'a pas parlé dans le plan budgétaire. On sait très bien que dans nos régions, particulièrement dans ma région de Matapédia—Matane, on a perdu des centaines d'emplois depuis le début de la crise du bois d'oeuvre.

● (1740)

À l'heure actuelle, tous ces travailleurs et travailleuses ne peuvent, eux non plus se qualifier à l'assurance-emploi, parce qu'on leur a donné des petits programmes et qu'on a contribué de façon tellement mineure qu'ils se retrouvent aujourd'hui prestataires de l'aide sociale.

Ce sont des travailleuses et des travailleurs qualifiés que l'on va perdre à cause de l'inaction du gouvernement et parce qu'il n'a pas eu la volonté de présenter un deuxième volet du plan d'aide en matière de bois d'oeuvre. Ces travailleuses et travailleurs qualifiés vont, s'ils le peuvent, quitter les régions pour aller se trouver un emploi ailleurs. Sinon, ils vont se retrouver prestataires de l'aide sociale. C'est le cas à l'heure actuelle pour un bon nombre d'entre eux.

Il y a un autre élément qui touche effectivement notre région, soit le comté de Matapédia—Matane. Bien entendu parce que le gouvernement fédéral favorise à l'heure actuelle l'exode des jeunes, il s'agit d'une région où le taux de vieillissement de la population est extrêmement important.

Maintenant—vous le savez tous, car on l'a affirmé—, au fil des ans, le gouvernement fédéral a volé aux personnes âgées une part importante du Supplément de revenu garanti. Dans le cas de Matapédia—Matane, on parle de 1 200 personnes âgées qui ont été privées du Supplément de revenu garanti pendant des années.

Le budget

Ironie du sort, lorsqu'on identifie ces gens et qu'ils réussissent à obtenir leur Supplément de revenu garanti, le gouvernement fédéral ne leur donne qu'une rétroactivité d'une année, alors que certaines de ces personnes en ont été privées pendant trois, quatre ou cinq ans et même davantage. Le gouvernement, de façon vicieuse, ne leur retourne qu'une seule et unique année, alors que lorsque vous avez à payer des impôts, le gouvernement recule de 10 ans et vous impose un taux d'intérêt que je qualifierais d'usuraire.

Parlons de la santé. On nous annonce 2 milliards de dollars. Cela fait cinq fois qu'on nous l'annonce. En effet, cela fait au moins cinq fois qu'on en entend parler, et les 2 milliards sont déjà dépensés.

Il y a une autre annonce concernant le domaine de la santé, à savoir qu'on crée une agence canadienne de la santé. La première question qui nous vient à l'esprit est la suivante: a-t-on besoin, au Québec, d'une agence canadienne de la santé? La réponse est non. Parce qu'un des rôles principaux d'une agence canadienne de la santé, c'est la vaccination contre les maladies infectieuses.

J'ai de bonnes nouvelles pour le gouvernement fédéral. Il y a longtemps qu'on offre la vaccination au Québec, et on a déjà une agence. Est-ce que cela veut dire qu'on va nous piquer deux fois, nous, les Québécois, contre les maladies infectieuses? Cela n'a aucun bon sens. Ce sont 500 millions qu'on annonce pour la création d'une agence canadienne de la santé, et on ne se pose même pas la question à savoir si cela existe au Québec. Ainsi, on ne négocie même pas avec le gouvernement du Québec pour savoir s'il n'y aurait pas lieu de lui donner une compensation pour que celui-ci puisse se retirer d'un programme aussi peu intéressant pour nous que pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Il y a un élément très important dans le budget qui est passé presque inaperçu et sur lequel je veux revenir. Je vous lirai le document. C'est dans le résumé du budget qui nous a été présenté. Je lis donc exactement le paragraphe qui nous informe de ce que le gouvernement a l'intention de faire.

En outre, le Comité du Cabinet chargé de l'examen des dépenses passe en revue tous les programmes pour dégager des économies de 3 milliards de dollars par année au cours des quatre prochaines années [...]

Ce sont 3 milliards par année multipliés par quatre ans. On sait très bien que la revue de ces programmes signifie que les régions, encore une fois, perdront des emplois.

On l'a vu avec la révision des programmes au ministère du Développement des ressources humaines. On a pratiquement fermé tous les bureaux en région et on a créé une fonction publique imposante à Ottawa. Pendant qu'on privait les régions d'emplois précieux, on transportait ces emplois dans la région de la Capitale nationale. Ce sont les citoyens des régions qui ont fait vivre et qui font grandir Ottawa, et on ne leur retourne effectivement pas leur dû.

J'aimerais conclure par des propos tenus par le candidat du parti du scandale des commandites dans le comté de Matapédia—Matane. Le candidat en question a prononcé exactement ces paroles le 20 mars, à Québec. Il était découragé à un point tel qu'au cours d'une réunion avec ses collègues qui désirent se présenter, il a dit: «Vous ne me donnez rien pour me défendre dans mon comté. Vous nous dites: "Allez vous faire enterrer vivants."» Ce n'est pas moi qui dis cela. C'est le candidat du parti du scandale des commandites qui veut se présenter dans le comté de Matapédia—Matane.

Cela représente bien ce que ce gouvernement a offert aux régions depuis l'an 2000 et depuis 1993, c'est-à-dire qu'on vide les régions, qu'on les prive de l'ensemble des services et qu'on prive la population des régions de tout ce dont elle a besoin.

●(1750)

L'hon. Claude Drouin (Beauce, Lib.): Monsieur le Président, je n'en reviens pas d'entendre des propos comme ceux qu'a tenus le député qui vient de prendre la parole. C'est incroyable! Il parle du scandale des commandites et il dit un certain nombre de choses. Au Québec, quand il y a eu le même problème, qu'a fait le gouvernement Landry? Il a dit qu'on allait changer la loi.

De notre côté, nous disons que nous voulons un juge qui enquête, l'étude du Comité permanent des comptes publics et un avocat-conseil. Nous changeons la loi pour protéger les fonctionnaires qui seraient témoins de choses inadéquates. Nous avons mis des mesures en place et nous allons corriger le problème parce qu'il y a un petit nombre de personnes qui n'ont pas fait ce qu'il fallait pour s'assurer que les deniers publics soient bien dépensés. C'est ce que nous faisons comme gouvernement responsable.

J'entends le député dire que nous ne faisons rien pour les régions alors que nous décidons de donner aux municipalités 7 milliards de dollars sur 10 ans. Ce que le député ne sait pas c'est que cette année 129 millions de dollars vont être versés à toutes les municipalités du Québec. Ce sont des mesures concrètes. Nous ramenons le programme d'infrastructure de 1 milliard de dollars sur dix ans, sur cinq ans. Ce sont des mesures concrètes pour toutes les municipalités du Québec.

Il est dommage que le député ne voie pas clair. Il parle du Supplément de revenu garanti, mais que faisait le député au lieu de renseigner les gens de son comté pour leur dire qu'ils avaient droit au Supplément de revenu garanti? Où était le député? Il ne s'en occupait pas parce qu'il ne faisait pas sa job. Il passait son temps à critiquer. C'est ce qu'il fait!

On a mis un programme en place, Initiative régionale stratégique de Développement économique Canada. Ce sont 15 millions de dollars sur trois ans pour aider la Gaspésie. Ce sont des mesures concrètes.

Oui, nous sommes responsables et nous allons travailler pour aider les gens des régions, au détriment du Bloc québécois qui n'a pas le coeur d'aider son monde.

M. Jean-Yves Roy: Monsieur le Président, j'ai la preuve que mon discours a porté parce que je viens de réveiller un libéral. Je vais lui répondre au sujet du Supplément de revenu garanti dont il a parlé. Ce ne sont certainement pas les députés libéraux qui l'ont dénoncé, ce ne sont certainement pas eux qui ont fait les recherches dans leur comté. Après deux mois de travail, ils ont été obligés d'envoyer un dépliant à leurs contribuables pour s'excuser de la mauvaise gouvernance de ce gouvernement. Voilà ce qui s'est passé!

Le député parle de 15 millions de dollars, mais cela a pris des années avant de commencer à les dépenser. Les gens ont entendu les promesses de cette somme de 15 millions de dollars durant l'élection de l'an 2000. Encore aujourd'hui, on veut nous faire des promesses. On refuse de comprendre que les régions souffrent de l'attitude de ce gouvernement, et ce parti est l'un des pires. C'est l'un des pires gouvernements que nous ayons eu au niveau des régions. En termes de services, jamais je n'ai vu si peu d'investissements, et nous en enlever autant.

Le budget

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, c'est avec une grande joie aujourd'hui que je participe au débat sur le budget. Cela faisait longtemps que j'attendais ce moment pour pouvoir critiquer le budget, particulièrement en ce qui concerne le peu d'investissement, pour ne pas dire l'absence d'investissements en matière d'environnement, tel que proposé et déposé il y a quelques semaines ou quelques jours par le ministre des Finances.

Par rapport à l'application du Protocole de Kyoto, on assiste dans ce gouvernement à un changement d'approche et de vision comme on en avait peu vu depuis de nombreuses années.

Ceux et celles qui croyaient qu'il y avait dans le discours du Trône tout ce qu'il fallait pour voir l'application du Protocole de Kyoto dans un objectif de 2008-2012 auraient dû voir clair, puisque celui-ci nous indiquait clairement le peu d'investissements et l'absence d'investissements que ce gouvernement s'apprêtait à réaliser dans les semaines qui allaient suivre.

Je vous lis le discours du Trône, à la page 22:

Le gouvernement du Canada respectera les engagements qu'il a pris en signant l'accord de Kyoto relatif au changement climatique, selon une stratégie qui donne des résultats de longue durée [...]

Donc, l'échéance fixée dans le discours du Trône n'est pas celle du Protocole de Kyoto, soit 2008-2012. C'est plutôt:

[...] selon une stratégie qui donne des résultats de longue durée tout en soutenant une économie forte et prospère.

Lorsqu'on lit ces lignes, on aurait dû, de l'autre côté de la Chambre, s'ouvrir les yeux sur l'absence d'investissements qui était pour en être le résultat dans le budget qui nous a été présenté. Il y a une absence de résultats, parce que le ministre de l'Environnement lui-même a admis, le jour même du dépôt du budget, qu'il n'y avait aucune mesure concrète visant l'atteinte du Protocole de Kyoto.

Il y a peu de mesures, même une absence de mesures. Tout ce qu'on prévoit, c'est la vente des actions de Petro-Canada, ce qui, en principe, correspond à des revenus sur la vente de 3,2 milliards de dollars. De ce montant, on aurait pu prévoir un réinvestissement en matière d'environnement. Même pas. Le ministre des Finances nous annonce que sur ce 3,2 milliards de dollars, il n'y aura que 1 milliard de dollars qui ira à une fondation des technologies du développement durable.

Rappelons-nous ce qu'a comme signification en cette Chambre le mot «fondation». La vérificatrice générale a été claire sur le mot «fondation» il y a quelques années: cela signifie aucune imputabilité par rapport au Parlement. Cela signifie mettre des sommes d'argent dans des budgets et dans une organisation, et que non seulement les parlementaires ne sauront pas où cet argent est distribué, mais les citoyens n'en sauront pas davantage.

De plus, dans les dernières années, sur le milliard de dollars annoncé par le gouvernement, on annonce que 200 millions seront versés dans cette fondation. Lorsqu'on regarde le budget actuel de cette fondation, qui correspond à 550 millions de dollars, et qu'on regarde où les investissements ont été faits, on se rend compte que de grandes entreprises du secteur pétrolier, comme Suncor, ont reçu des subventions pour mettre en place des processus de captage de puits de carbone, ce qui est très loin d'une réduction à la source des émissions de gaz à effet de serre.

On prend donc les revenus de la vente des actions de Petro-Canada, on les met dans une fondation qui n'est soumise à aucune imputabilité par rapport au Parlement et par rapport aux citoyens, et on finance l'industrie pétrolière, alors que cette dernière a bien souvent reçu des avantages fiscaux de la part du gouvernement.

On n'a qu'à se rappeler le projet de loi C-48, qui visait à accorder des réductions fiscales de 250 millions de dollars par année à l'industrie pétrolière. En revanche, le budget présenté la semaine dernière ne prévoit aucun investissement en regard de l'industrie des énergies renouvelables au Canada.

● (1755)

Ce qu'on aurait au moins souhaité de ce côté-ci de la Chambre, c'est qu'on prenne le milliard de dollars et qu'on donne des incitatifs fiscaux à des citoyens qui décident d'acquérir un véhicule hybride.

Vendredi dernier, j'ai fait l'acquisition d'un véhicule hybride à Montréal. Cela m'a coûté 10 000 \$ de plus que si j'avais acheté un modèle traditionnel. Pendant ce temps, le gouvernement préfère subventionner l'industrie pétrolière et lui accorder des réductions fiscales, alors que vendredi, le ministre de l'Environnement mettait les citoyens au défi de réduire d'une tonne leurs émissions de gaz à effet de serre. Les mesures fiscales ne suivent pas les paroles du gouvernement. C'est ce qui est inquiétant dans l'application du Protocole de Kyoto.

Ce qu'on nous annonce, c'est qu'on met de l'argent dans une fondation qui devra développer des technologies à long terme. Le long terme, ce n'est pas dans 15 ou 20 ans. Le Canada doit atteindre ces objectifs entre 2008 et 2012. Il aurait fallu des incitatifs fiscaux à court terme pour pouvoir s'engager dans la voie de Kyoto.

Par exemple, en 1995 le gouvernement soumettait le litre d'essence à une taxe de 1,5¢ afin de financer la lutte au déficit. Or, pourquoi, maintenant que ce déficit est comblé et que nous sommes en situation de surplus, le gouvernement ne s'est-il pas engagé à injecter ce 1,5¢ dans le transport en commun? Non, le gouvernement préfère financer et subventionner l'industrie pétrolière, comme il l'a fait par le passé.

Ainsi, 66 milliards de dollars ont été consentis par le gouvernement fédéral à l'industrie pétrolière sous forme de toutes sortes de congés fiscaux et de réductions fiscales, alors que l'industrie des énergies renouvelables est loin d'avoir obtenu sa part, soit quelques centaines de millions de dollars.

Par exemple, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas profité de ce budget pour annoncer une bonification du programme visant à subventionner l'énergie éolienne? Actuellement, le gouvernement fédéral donne 1¢ du kilowatt-heure produit par la voie éolienne. On est bien loin des programmes américains qui subventionnent à raison de 1,7¢ du kilowatt-heure produit par l'énergie éolienne.

Pourquoi n'avons-nous pas utilisé les produits de la vente de Petro-Canada pour donner cette subvention aux promoteurs qui souhaiteraient produire de l'électricité par la voie éolienne, plutôt que de le transférer directement à l'industrie pétrolière?

Il nous manque des mesures concrètes, et le gouvernement fédéral devra comprendre une chose, c'est qu'il y a une seule façon d'atteindre l'objectif de réduction de gaz à effet de serre prévue dans le Protocole de Kyoto, soit une réduction de 6 p. 100 des émissions entre 2008 et 2012: il s'agit de mettre en place une politique fiscale environnementale.

Le budget

Ce n'est pas par des programmes de publicité que le gouvernement réussira à atteindre son objectif. Ce n'est pas en finançant l'industrie des hydrocarbures que le gouvernement réussira à réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est plutôt en donnant des incitatifs fiscaux aux citoyens, leur permettant de réduire leur consommation, afin qu'ils adoptent des modes de développement qui sont différents et qui n'encouragent pas les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'encourager et de faire un transfert d'investissements de l'industrie des hydrocarbures vers l'industrie des énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne.

Voilà, à mon avis, des mesures qui doivent être prises et au sujet desquelles le gouvernement continue à faire la sourde oreille.

Je termine en disant qu'il nous faut nous engager sur la voie de Kyoto, mais que, malheureusement, le budget qui nous a été présenté s'éloigne de Kyoto pour financer plutôt ceux et celles qui ont fait en sorte de polluer par le passé et de nous éloigner du Protocole de Kyoto.

• (1800)

L'hon. Claude Drouin (Beauce, Lib.): Monsieur le Président, j'ai un commentaire. Je suis content de voir que le député du Bloc reconnaît que le gouvernement a pris des mesures relativement aux éoliennes. À mon avis, c'est important.

Toutefois, ce que le député ne comprend pas, c'est que des mesures ont été prises lors des budgets antérieurs, qu'elles s'appliquent maintenant et n'ont pas été annoncées dans le présent budget. Je vous donne un exemple.

On baisse les impôts de 25 milliards cette année. Cela n'a pas été annoncé dans ce budget, parce que cela a été annoncé dans le budget de 2000. Ce sont des baisses d'impôt de 100 milliards réparties sur une période de cinq ans, dont 25 milliards cette année et 30 milliards l'an prochain. Ce sont des mesures comme cela.

On travaille dans des domaines relatifs à l'hydrogène et aux piles électriques, où le gouvernement du Canada investit. On travaille pour l'environnement—c'est important—, car on l'a à coeur, et on va continuer de le faire comme gouvernement responsable.

La décontamination des sites qui a été annoncée dans le dernier budget est une mesure concrète à laquelle le gouvernement du Canada est sensible et pour laquelle il travaille fort, parce qu'elle concerne la protection de l'environnement. C'est ce que le gouvernement libéral, qui est un gouvernement responsable, va continuer de faire.

M. Bernard Bigras: Monsieur le Président, de l'autre côté de la Chambre, cela sent la totale irresponsabilité environnementale. On accepte qu'un député de l'autre côté de la Chambre, qui dit avoir le coeur à la bonne place et vouloir protéger l'environnement, approuve son ministre des Finances qui dit que par rapport à la protection de l'environnement, il reste 600 millions de dollars dans le budget et que c'est aux citoyens de l'utiliser. Non, ce qu'il faut c'est augmenter le financement. Il faut prévoir des incitatifs fiscaux. Il faut prévoir une politique fiscale environnementale parce que sinon, on n'y arrivera pas.

Je comprends que les ministres de l'Environnement et des Ressources naturelles ont annoncé, vendredi dernier, un programme de publicité visant à ce que chaque citoyen réduise d'une tonne ses émissions de gaz à effets de serre. Toutefois, ce qu'il faut réussir à faire, c'est avoir une politique fiscale environnementale en encourageant l'industrie éolienne et les citoyens qui décident de prendre des mesures environnementales. Mais non. On assiste, comme avec le projet de loi C-48, à des projets de loi et à des

budgets. Le projet de loi C-48 vient donner des réductions fiscales de 250 millions de dollars par année à l'industrie des hydrocarbures, alors qu'on ne met pas un sou pour encourager et doubler les kilowattheures produit par l'énergie éolienne.

Ce que nous voulons au moins, c'est une parité. Nous ne pouvons pas accepter que 66 milliards de dollars aient été accordés en subventions à l'industrie pétrolière depuis 1970 et que nous nous contentions de quelques centaines de millions de dollars pour l'industrie des énergies renouvelables. Ce n'est pas une direction ni une vision à prendre. Si le député continue à approuver cette vision, on devra en conclure qu'il refuse concrètement d'appuyer le Protocole de Kyoto et de voir à sa réalisation et à l'atteinte de ses objectifs dès 2008.

• (1805)

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prononcer quelques mots avant la fin du débat sur l'amendement, lequel fera l'objet d'un vote dans quelques minutes en cette Chambre.

Comme nous tous, j'ai eu le plaisir d'entendre le discours du budget de l'honorable ministre des Finances, le 23 mars. C'était d'ailleurs son premier. Après l'avoir entendu, j'ai rédigé un communiqué de presse non seulement pour féliciter le ministre pour son excellent discours du budget, mais surtout—et là je reprends quelque chose de très important soulevé par l'honorable député de Beauce—pour informer mes électeurs des bonnes choses qu'on y retrouvait. En effet, c'est notre devoir de parlementaires de faire connaître les bons éléments du budget pour que tous, soit les personnes, les municipalités et les autres, puissent bénéficier des excellentes mesures qu'on y retrouve.

Je commencerais par mentionner justement ce que voulaient les municipalités. Depuis longtemps, elles nous avaient dit que la ristourne sur la taxe sur les produits et services était très importante pour elles. Je reprends les paroles du président du Conseil des comtés de Prescott-Russell, son honneur Jacques Héту, maire de la ville de Hawkesbury, que vous connaissez fort bien, monsieur le Président. Il m'avait dit ceci, lors de la séance inaugurale du conseil: «Si vous pouviez donc réussir à nous avoir cette mesure». Bien sûr, le ministre des Finances l'a annoncée quelque temps après et nous a donné encore plus de détails dans le budget.

Pour le Conseil des comtés de Prescott-Russell—puisque ce sont les conseillers des comtés qui avaient fait cette demande—, c'était une mesure très importante à leurs yeux qui se retrouvait dans le budget.

Un député d'en face vient de me dire que ce n'est pas si important que cela dans une municipalité quelconque de sa circonscription. J'en conviens, mais je vous dis ce que m'ont dit les maires de chez nous. Lorsque j'ai téléphoné au maire Jacques Héту pour l'informer de cette bonne nouvelle—comme nous le suggère le député de Beauce, je reviens à ses excellents et éloquentes propos de tantôt—, il se réjouissait de l'entente. Je l'ai d'ailleurs félicité parce que ce sont des gens comme lui qui nous ont interpellés, nous, les parlementaires, pour nous faire des suggestions. Par la suite, nous pouvons reconnaître—je conviens que nous ne pouvons pas toujours le faire—un certain nombre de ces bonnes suggestions dans les initiatives budgétaires du gouvernement.

Le budget

Il y a une autre mesure qui me tenait et qui me tient toujours à coeur—c'est fait maintenant—, soit l'augmentation de 100 millions de dollars du Fonds canadien de télévision. Je dois dire que cette histoire était assez triste. Il y a un fonds pour faire de la production à la télévision. À ce qu'on me dit, il se chiffre à environ un milliard de dollars. L'administration de ce fonds faisait en sorte qu'il était pratiquement impossible de faire une demande et d'avoir une réponse favorable si votre production cinématographique venait d'ailleurs que de Montréal pour ce qui est d'une production faite en français.

Nous avons une difficulté. Bien sûr, je n'ai rien contre ceux et celles qui vivent à Montréal. C'est une très belle ville et j'aime beaucoup m'y rendre. Cependant, certains d'entre nous avons décidé de vivre ailleurs pour toutes les bonnes raisons que nous connaissons. Nous aimerions bien voir notre coin de pays dans des productions de télévision, des mini-séries ou autres. Ce n'est pas un dossier qui affecte seulement les francophones en Ontario. C'est cela d'une part, mais même les gens vivant ailleurs au Québec avaient eux aussi de grandes difficultés avec ce programme. Chez nous, c'était non seulement de grandes difficultés, c'était totalement impossible.

Je vous relate un fait. Il y avait cette production, cette mini-télé-série qui se nomme *Francoeur*. C'est filmé en Ontario et c'est l'histoire de Franco-Ontariens. *Francoeur* avait reçu des fonds à une reprise pour une première télé-série. Quand les producteurs de *Francoeur* ont tenté de faire une deuxième télé-série avec ces nouvelles règles qui avaient été établies, il a été impossible pour eux d'avoir quoi que ce soit.

● (1810)

C'est en fait grâce à la ministre du Patrimoine canadien, l'an dernier, à sa secrétaire parlementaire de l'époque et enfin grâce à tous les autres qui ont écouté les doléances de la communauté franco-ontarienne de ma circonscription et aussi de la circonscription de Ottawa—Vanier, qui est représentée par le secrétaire parlementaire et whip en chef du gouvernement, qu'on a bien voulu nous accorder des fonds d'urgence, qui nous ont permis d'avoir *Francoeur*.

Maintenant, à l'avenir, on ne sera plus obligé de faire cela, justement parce qu'il y a cette augmentation de fonds qui nous a été offerte dans le budget. On me dit que les règles sont mieux rédigées maintenant et qu'en fait, les productions, qu'elles soient québécoises à l'extérieur de Montréal, franco-ontariennes, franco-manitobaines, acadiennes ou de partout ailleurs, auront maintenant un meilleur accès. Je m'en réjouis donc.

Je me réjouis également du renforcement du programme du développement des collectivités, qui est une bonne initiative. Je me réjouis du milliard de dollars pour l'agriculture, et Dieu sait qu'on en avait besoin. Les producteurs de boeuf dans mon comté souffrent toujours. Je sais que vous-même, monsieur le vice-président, pour vous nommer personnellement, vous êtes rendu à Washington. Les électeurs de l'Est de l'Ontario vous remercient, ainsi que le député de Edmonton-Sud-Ouest, je pense, et mon collègue de banquette.

Je me suis moi-même rendu à Taiwan. C'est un des marchés en plus haute croissance pour notre industrie du boeuf. Je m'y suis rendu pour tenter de faire ouvrir ses frontières. Cependant, en attendant, au moins, nous avons l'oreille du ministre des Finances, qui a bien voulu nous offrir son aide.

L'accroissement des limites hebdomadaires des prêts étudiants, l'introduction de bons d'études et les 270 millions de dollars pour de nouveaux efforts de financement de capitaux de risque, voilà des choses très importantes. Dans l'Est de l'Ontario, on sait qu'on a un besoin criant de capitaux de risque, et, bien sûr, ces mesures budgétaires aideront dans notre région.

L'accélération du financement pour les projets d'infrastructure des municipalités, c'est extraordinaire. Ce qu'on a fait, c'est qu'on a pris l'annonce échelonnée sur dix ans, on a gardé le même montant de fonds et on a raccourci la période à cinq ans. C'est donc de dire qu'on a doublé le montant d'argent accessible à nos municipalités. Je n'entends pas les députés d'en face en parler. Je n'ai pas entendu de félicitations à l'endroit du ministre des Finances à cet effet.

On nous dit qu'il n'y a pas de mesures pour aider dans le domaine de l'environnement. Pourtant, j'ai entendu qu'il y avait 4 milliards de dollars pour la dépollution des sites contaminés.

Il y a 30 millions de dollars pour des mesures d'aide à l'emploi pour les personnes handicapées. Il y a l'élargissement aux entreprises sociales des programmes destinés aux petites entreprises, et une fiscalité améliorée pour les organismes de bienfaisance.

Finalement, il y a notre aide au développement international. Comme président du Forum interparlementaire des Amériques, le FIPA, je me réjouis en particulier de l'annonce pour aider aux gens qui en ont tant besoin en Haïti.

Voilà toutes des bonnes mesures dans ce discours sur le budget. Malheureusement, le temps est écoulé, mais j'aurai quand même eu l'occasion de remercier le ministre des Finances ainsi que de demander aux députés de rejeter l'amendement et d'adopter le budget entier.

● (1815)

Le vice-président: Comme il est 18 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

[Traduction]

Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le vice-président: Convoquez les députés.

(L'amendement est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 38)

POUR

Députés

Ablonczy
Bailey
Benoit
Casey
Chatters
Day
Doyle
Epp
Forseth
Godin

Anderson (Cypress Hills—Grasslands)
Barnes (Gander—Grand Falls)
Burton
Casson
Comartin
Desjarlais
Duncan
Fitzpatrick
Gallant
Goldring

Le budget

Grey
Harper
Hill (Prince George—Peace River)
Johnston
Kenney (Calgary Southeast)
Masse
McNally
Merrifield
Penson
Rajotte
Reynolds
Schellenberger
Solberg
Stinson
Thompson (Wild Rose)
Wasylcia-Leis
White (Langley—Abbotsford)

Hanger
Hearn
Jaffer
Keddy (South Shore)
Lunney (Nanaimo—Alberni)
McDonough
Meredith
Mills (Red Deer)
Proctor
Reid (Lanark—Carleton)
Ritz
Skelton
Sorenson
Stoffer
Toews
Wayne
Williams — 54

Marceau
Marleau
Matthews
McCormick
McKay (Scarborough East)
Minna
Murphy
Neville
O'Brien (London—Fanshawe)
Owen
Pagtakhan
Peric
Peterson
Phinney
Pillitteri
Pratt
Proulx
Redman
Regan
Roy
Sauvageau
Scherrer
Sgro
Simard
St-Jacques
St. Denis
Stewart
Thibault (West Nova)
Tonks
Ur
Vanclief
Wappel
Wood — 149

Marcil
Martin (LaSalle—Émard)
McCallum
McGuire
McTeague
Mitchell
Myers
O'Brien (Labrador)
O'Reilly
Pacetti
Paradis
Peschisolido
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Plamondon
Price
Provenzano
Reed (Halton)
Robillard
Saada
Savoy
Scott
Shepherd
Speller
St-Julien
Steckle
Szabo
Tirabassi
Torsney
Valeri
Volpe
Wilfert

CONTRE

Députés

Adams
Allard
Assad
Augustine
Bakopanos
Barrette
Bellemare
Bertrand
Bigras
Blondin-Andrew
Bonwick
Bourgeois
Brisson
Caccia
Cannis
Castonguay
Cauchon
Charbonneau
Cotler
Cuzner
DeVillers
Duplain
Efford
Eyking
Fontana
Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Gaudet
Godfrey
Guarnieri
Harvard
Hubbard
Jackson
Jobin
Karygiannis
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh)
Knutson
Laliberte
Lastewka
Lee
Longfield
Macklin
Malhi

Alcock
Anderson (Victoria)
Assadourian
Bagnell
Barnes (London West)
Bélangier
Bennett
Bevilacqua
Binet
Bonin
Boudria
Bradshaw
Brown
Calder
Caplan
Catterall
Chamberlain
Comuzzi
Cullen
Desrochers
Drouin
Easter
Eggleton
Farrah
Fry
Galloway
Gauthier
Goodale
Guimond
Herron
Ianno
Jennings
Jordan
Keys
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lancôt
LeBlanc
Lincoln
MacAulay
Mahoney
Maloney

Asselin
Bulte
Carroll
Collenette
Dalphond-Guiral
Dion
Duceppe
Frulla
Graham
Harvey
Laframboise
Leung
Manley
Ménard
Patry
Rocheleau
Telegdi

● (1845)

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

Comme il est 18 h 45, la Chambre s'ajourne jusqu'à 10 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 45.)

PAIRÉS

Députés

Bergeron
Cardin
Coderre
Crête
Dhaliwal
Discepola
Fournier
Gagnon (Québec)
Guay
Karetak-Lindell
Lalonde
Loubier
McLellan
Paquette
Picard (Drummond)
St-Hilaire
Whelan — 34

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 29 mars 2004

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi sur la protection des droits des aînés

Projet de loi C-439. Deuxième lecture.....	1775
Mme Bourgeois.....	1775
M. Bailey.....	1776
M. Epp.....	1777
M. Lunney.....	1777
Mme Marleau.....	1777
Report du vote sur la motion.....	1778

Suspension de la séance

Le Président.....	1778
Suspension de la séance à 11 h 32.....	1778

Reprise de la séance

Reprise de la séance à midi.....	1778
----------------------------------	------

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances

M. Sorenson.....	1778
M. Lee.....	1779
M. Mills (Red Deer).....	1780
M. Stoffer.....	1781
M. Bailey.....	1781
M. Wilfert.....	1782
M. Epp.....	1784
M. Stoffer.....	1785
M. Obhrai.....	1785
M. Ménard.....	1786
M. Stoffer.....	1787
Mme Gagnon (Québec).....	1787
M. Cullen.....	1789
M. McNally.....	1791
M. Stoffer.....	1792
M. Bailey.....	1792
M. Breitzkreuz.....	1793

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La recherche et le développement

M. Adams.....	1794
---------------	------

La protection des dénonciateurs

M. Stinson.....	1794
-----------------	------

Le Tournoi commémoratif Vince Ryan

M. Cuzner.....	1794
----------------	------

La santé

M. St-Julien.....	1795
-------------------	------

Les Jeux de Montréal

Mme Jennings.....	1795
-------------------	------

Le gouvernement du Canada

M. Strahl.....	1795
----------------	------

L'Union des cultivateurs franco-ontariens

M. Boudria.....	1795
-----------------	------

François Bourque

M. Roy.....	1795
-------------	------

RAI International

Mme Allard.....	1796
-----------------	------

Le gouvernement du Canada

M. Solberg.....	1796
-----------------	------

L'environnement

M. Marcil.....	1796
----------------	------

Le bois d'oeuvre

M. Stoffer.....	1796
-----------------	------

Le logement social

Mme Bourgeois.....	1796
--------------------	------

Les prix de la pêche récréative

M. Murphy.....	1797
----------------	------

Le curling

M. Keddy.....	1797
---------------	------

Les ressources naturelles

M. Caccia.....	1797
----------------	------

Les prêts étudiants

M. Barnes (Gander—Grand Falls).....	1797
-------------------------------------	------

QUESTIONS ORALES

Le programme des commandites

M. Harper.....	1797
M. Martin (LaSalle—Émard).....	1797
M. Harper.....	1798
M. Owen (Vancouver Quadra).....	1798
M. Harper.....	1798
M. Owen (Vancouver Quadra).....	1798
M. MacKay.....	1798
M. Owen (Vancouver Quadra).....	1798
M. MacKay.....	1798
M. Owen (Vancouver Quadra).....	1798
M. Duceppe.....	1798
M. Martin (LaSalle—Émard).....	1798
M. Duceppe.....	1798
M. Pettigrew.....	1799
M. Gauthier.....	1799
M. Owen (Vancouver Quadra).....	1799
M. Gauthier.....	1799
M. Owen (Vancouver Quadra).....	1799

La santé

Mme Davies.....	1799
M. Martin (LaSalle—Émard).....	1799
Mme Davies.....	1799
M. Pettigrew.....	1799

Le programme des commandites

Mme Ablonczy.....	1799
M. Saada.....	1800
Mme Ablonczy.....	1800
M. Saada.....	1800
M. Kenney.....	1800

M. Owen (Vancouver Quadra).....	1800	M. Saada	1804
M. Kenney	1800	La Défense nationale	
M. Alcock	1800	M. Bachand (Saint-Jean).....	1804
La santé		M. Pratt	1804
M. Ménard	1800	Le budget	
M. Pettigrew.....	1800	M. Cuzner.....	1804
M. Ménard	1800	M. Goodale.....	1805
M. Pettigrew.....	1800	Les microbrasseries	
Les travailleurs âgés		Mme Bourgeois	1805
Mme Tremblay.....	1801	M. Goodale.....	1805
M. Volpe	1801	La défense nationale	
Mme Tremblay.....	1801	M. Stoffer	1805
M. Volpe	1801	M. Pratt	1805
Le programme des commandites		Le programme des commandites	
M. Solberg	1801	M. Breitzkreuz.....	1805
M. Saada	1801	M. Martin (LaSalle—Émard).....	1805
M. Solberg	1801	M. Duceppe	1805
M. Saada	1801	M. Martin (LaSalle—Émard).....	1805
M. Sorenson.....	1801	M. Harper	1805
M. Owen (Vancouver Quadra).....	1801	M. Saada	1806
M. Sorenson.....	1801	Les voies et moyens	
M. Saada	1801	Avis de motion	
La justice		M. Goodale.....	1806
M. Assadourian.....	1802		
Mme Barnes (London-Ouest).....	1802		
L'aide internationale			
Mme Wasylcia-Leis.....	1802		
M. Goodale.....	1802		
L'environnement			
M. Comartin.....	1802		
M. Anderson (Victoria).....	1802		
Le programme des commandites			
M. Benoit.....	1802		
M. Saada	1802		
M. Benoit.....	1802		
M. Saada	1802		
M. Penson.....	1803		
M. Saada	1803		
M. Penson.....	1803		
M. Martin (LaSalle—Émard).....	1803		
La Voie maritime du Saint-Laurent			
M. Bigras.....	1803		
M. Valeri	1803		
M. Bigras.....	1803		
M. Valeri	1803		
Le programme des commandites			
M. Ritz	1803		
M. Saada	1803		
M. Ritz	1803		
M. Saada	1804		
Le transport aérien			
M. Jobin.....	1804		
Mme Bradshaw.....	1804		
Le programme des commandites			
M. Day	1804		
M. Saada	1804		
M. Day	1804		

AFFAIRES COURANTES	
Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Gallaway.....	1806
Le Code criminel	
M. Cotler.....	1806
Projet de loi C-29. Présentation et première lecture.....	1806
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1806
La Loi de l'impôt sur le revenu	
M. Easter	1806
Le projet de loi C-505. Présentation et première lecture ..	1806
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1806
La Loi sur le droit d'auteur	
M. Proulx.....	1806
Projet de loi C-506. Présentation et première lecture.....	1806
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1806
Loi sur le registre national des implants mammaires	
Mme Wasylcia-Leis.....	1806
Projet de loi C-507. Présentation et première lecture.....	1806
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1806
Pétitions	
Le mariage	
M. Szabo	1806
La liberté de religion	
M. Szabo	1807
La recherche sur les cellules souches	
M. Szabo	1807
Le mariage	
M. Stinson.....	1807

L'élection partielle dans Ottawa-Centre	
Mme Davies	1807
La citoyenneté et l'immigration	
Mme Davies	1807
Le mariage	
Mme Davies	1807
La néphropathie	
M. Adams	1807
L'agriculture	
M. Adams	1807
Le tarif postal des livres de bibliothèque	
M. Lunney	1808
Le mariage	
M. Lunney	1808
L'étiquetage des boissons alcoolisées	
Mme Wasylcyia-Leis	1808
La justice	
M. Lee	1808
Le mariage	
M. Lee	1808
M. Epp	1808
L'assurance-emploi	
M. Guimond	1808
Le mariage	
M. Barnes (Gander—Grand Falls)	1809
Les personnes handicapées	
M. Barnes (Gander—Grand Falls)	1809
Questions au <i>Feuilleton</i>	
M. Gallaway	1809
Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
M. Gallaway	1809
Dépôt de document	1810

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances

Motion sur le budget	1810
M. Breitzkreuz	1810
M. Chatters	1811
M. Bonwick	1812
M. Bachand (Saint-Jean)	1815
Mme Tremblay	1816
Mme Redman	1818
M. Lunney	1819
M. Gaudet	1819
Mme Desjarlais	1819
M. Cannis	1820
M. Gaudet	1821
M. Benoit	1821
Mme Skelton	1823
M. McNally	1823
M. Stinson	1824
M. Penson	1824
M. Roy	1825
Mme Catterall	1826
M. Gaudet	1828
M. Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)	1828
M. Roy	1829
M. Drouin (Beauce)	1830
M. Bigras	1831
M. Drouin (Beauce)	1832
M. Boudria	1832
Rejet de l'amendement	1834

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**